

Pembina Pipeline Corporation

- Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires 2018
- Circulaire de sollicitation de procurations par la direction

Le 16 mars 2018

QU'Y A-T-IL À L'INTÉRIEUR?				
Lettre aux actionnaires Deuxième de couverture				
Avis de convocation à l'assemblée 1				
Circulaire de sollicitation de procurations par la				
direction				
1. À propos du vote 3				
2. Ordre du jour de l'assemblée 6				
3. À propos des candidats				
à un poste d'administrateur 9				
4. Gouvernance				
5. Analyse de la rémunération 46				
6. Autres renseignements 95				

Lettre aux actionnaires

Madame Monsieur,

Le conseil d'administration de Pembina est heureux de présenter notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2018. L'année 2017 a été l'aboutissement d'une stratégie de croissance pluriannuelle et de l'acquisition fructueuse de Veresen Inc. (*Veresen*), deux événements marquants qui ont transformé Pembina en un chef de file du secteur nord-américain des infrastructures énergétiques et qui l'ont mis sur la bonne voie pour la poursuite de sa croissance et la création de valeur durable pour les actionnaires.

Malgré l'incertitude et la volatilité qui ont persisté dans le secteur général de l'énergie cette année, Pembina a maintenu un solide rendement opérationnel et financier en 2017, a mis en service avec succès des projets de plus de 5 G\$ et a avancé ses divers projets de croissance. Elle a également augmenté son dividende tout en réduisant le profil de risque de l'entreprise, et a tenu ses engagements indéfectibles à l'égard de la sécurité et envers les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités.

À mesure que Pembina croîtra et se diversifiera, le conseil continuera d'évoluer en accord avec l'orientation et la stratégie de la société. Nous évaluons régulièrement le conseil, ses comités et ses administrateurs, recherchons des candidats qui possèdent des compétences nouvelles et complémentaires pour pourvoir les postes d'administrateur et travaillons à accroître la diversité du conseil sur le plan des régions géographiques et des compétences ainsi que la mixité de ses membres. En 2017, nous avons accueilli M. Doug Arnell, M^{me} Maureen Howe et M. Henry Sykes au conseil. Ces administrateurs siégeaient au conseil de Veresen et ont été nommé conseil de Pembina au moment de la clôture de l'acquisition de Veresen qui a eu lieu le 2 octobre 2017. Chacun d'entre eux apporte des compétences, une expérience et des qualités uniques qui viennent compléter celles de nos administrateurs actuels. Ils possèdent également une précieuse connaissance historique des entités et des actifs que nous avons acquis, ce qui aidera à assurer la continuité et l'intégration harmonieuse de la nouvelle entreprise.

M. Lorne Gordon quittera son poste d'administrateur à l'assemblée annuelle de cette année, après avoir siégé au conseil pendant plus de 20 ans, dont 17 ans à titre de président du conseil, de 1997 à 2014. Pembina a grandement bénéficié de l'expérience, de la sagesse et des conseils de M. Gordon depuis qu'elle est devenue une société ouverte. Au nom du conseil, de la direction et de nos actionnaires, je remercie M. Gordon pour ses années de service et lui offre tous nos vœux de succès pour l'avenir.

En cette ère de transformation rapide pour le secteur et plus particulièrement pour Pembina, il est plus important que jamais d'appliquer les normes de gouvernance et de gérance les plus rigoureuses dans tous les aspects de nos activités. Nous sommes fiers d'annoncer que nos administrateurs ont assisté aux réunions du conseil et des comités et aux assemblées des actionnaires avec une assiduité quasi-parfaite en 2017, ce qui témoigne de leur engagement à soutenir la société. Je demeure satisfait de l'efficacité du conseil et de l'apport de chacun de ses membres à la gestion de votre placement dans Pembina.

Nous avons à cœur notre responsabilité de travailler avec les collectivités et de protéger l'environnement; c'est pourquoi le conseil appuie le projet de la direction d'établir le premier rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise de Pembina en 2018. Nous estimons que ce rapport permettra d'accroître la transparence du rendement social et environnemental de Pembina et de mettre en lumière l'incidence positive de nos initiatives continues, les points que nous voulons améliorer et les moyens que nous prenons pour y parvenir.

Au nom du conseil, j'aimerais remercier mes collègues administrateurs pour leur participation continue au succès de Pembina. J'aimerais également souligner le solide leadership dont fait preuve notre équipe de direction et l'ardeur avec laquelle elle s'emploie à créer une société d'infrastructures énergétiques nord-américaine de pointe. Le conseil et la direction, avec l'appui de nos nombreuses parties intéressées, s'engagent à bâtir ensemble un avenir extraordinaire. Je remercie aussi les employés de Pembina pour leur travail acharné qui contribue à l'atteinte de résultats financiers et opérationnels records année après année. Enfin, au nom du conseil, j'aimerais vous remercier

vous, chers actionnaires. Nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir confié vos placements et demeurons déterminés à travailler pour vous avec diligence. Le conseil et la direction vous invitent à assister à notre assemblée annuelle qui se tiendra le 4 mai afin de prendre part aux délibérations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du conseil,

Randall (Randy) Findlay

Avis de convocation à notre assemblée annuelle 2018

Vous êtes invité à notre assemblée annuelle des actionnaires 2018 (l'assemblée):

Quand Le 4 mai 2018

14 h (heure normale des Rocheuses)

Οù Telus Convention Centre - Macleod Hall CD

> 120-9th Avenue SW Calgary (Alberta)

Nous traiterons cinq questions – voir Ordre du jour de l'assemblée dans notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2018 :

- Réception de nos états financiers consolidés 2017 et du rapport des auditeurs s'y rapportant
- Vote sur l'élection des administrateurs
- Vote sur la nomination des auditeurs
- 4. Vote sur notre approche à l'égard de la rémunération des membres de la haute direction
- Vote sur toute autre question dûment soumise à l'assemblée

Votre vote est important

Notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2018 renferme des renseignements importants sur l'assemblée et la procédure de vote. Veuillez la lire attentivement avant de voter.

Nous vous avons envoyé par la poste un exemplaire de nos états financiers consolidés 2017 et du rapport des auditeurs si vous nous l'avez demandé (conformément à la législation sur les sociétés et les valeurs mobilières). Vous pouvez aussi obtenir un exemplaire de nos états financiers sur notre site Web (www.pembina.com), sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

L'assemblée annuelle fera l'objet d'une webémission en direct accessible sur notre site Web au cas où vous ne pourriez assister à l'assemblée en personne.

Sur ordre du conseil,

Le secrétaire de Pembina Pipeline Corporation,

« Chris Scherman »

Chris Scherman Calgary (Alberta) Le 16 mars 2018

Comment obtenir une copie de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2018

Si vous êtes un actionnaire inscrit ou que vous nous avez demandé de vous faire parvenir des documents imprimés, votre circulaire de sollicitation de procurations par la direction est jointe au présent avis.

Nous suivons le modèle de notification et d'accès pour transmettre les documents relatifs à l'assemblée (soit le présent avis et la circulaire de sollicitation de procurations par la direction) aux propriétaires véritables de nos actions ordinaires. Le modèle de notification et d'accès est un ensemble de règles élaborées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières permettant aux sociétés d'afficher les documents relatifs aux assemblées en ligne, ce qui réduit la consommation de papier et les coûts d'envoi par la poste.

Si vous êtes un propriétaire véritable, vous pouvez consulter la circulaire de sollicitation de procurations par la direction à l'une des adresses suivantes :

www.sedar.com, ou

www.pembina.com/Investor-Centre/shareholderinformation/

Si vous préférez que nous vous postions un exemplaire papier de la circulaire de sollicitation de procurations, veuillez communiquer avec nous :

• en ligne : www.pembina.com/Investor-

Centre/Shareholder-information

• par téléphone : 1-855-880-7404

• par courriel : investor-relations@pembina.com

Nous vous l'enverrons gratuitement mais devons recevoir votre demande au moins cinq jours avant la date de dépôt des procurations, indiquée dans le formulaire d'instructions de vote ci-joint, et dans l'année suivant le dépôt de la circulaire de sollicitation de procurations sur SEDAR.

Comment voter

Si vous êtes un actionnaire véritable, veuillez remplir et retourner votre formulaire d'instructions de vote au moins un jour ouvrable avant la date de dépôt des procurations du 2 mai 2018 à 14 h (heure normale des Rocheuses), ou selon les directives énoncées dans le formulaire d'instructions de vote ci-joint. Vous ne pouvez pas voter en retournant le présent avis.

Veuillez nous faire parvenir vos instructions de vote :

• en liane : www.proxvvote.com

• par téléphone : 1-800-474-7501 (service en français)

> 1-800-474-7493 (service en anglais) 1-800-454-8683 (États-Unis)

905-507-7793

• par télécopieur : **Data Processing Centre** · par la poste :

PO Box 2800 STN LCD Malton Mississauga (Ontario) L5T 2T7

Si vous avez des questions concernant les procédures de notification et d'accès, composez sans frais le 1-855-880-7404.

Circulaire de sollicitation de procurations par la direction

Vous avez reçu le présent document parce que vous étiez propriétaire d'actions ordinaires de Pembina le 16 mars 2018 (la *date de clôture des registres*) et avez le droit de voter à notre assemblée annuelle des actionnaires 2018, qui se tiendra à Calgary, en Alberta, le 4 mai 2018, ou à une reprise de l'assemblée en cas de report ou d'ajournement.

Toute l'information dans la présente circulaire est arrêtée au 16 mars 2018 et tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Communiquez avec nous à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués ci-dessus si vous désirez un exemplaire de nos états financiers et de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Vous trouverez des renseignements financiers au sujet de Pembina dans nos états financiers annuels comparatifs et notre rapport de gestion pour notre dernier exercice terminé. Vous pouvez aussi trouver ces documents et d'autres renseignements importants au sujet de Pembina sur notre site Web (www.pembina.com), sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

La présente circulaire renferme des énoncés et des renseignements prospectifs qui sont fondés sur nos attentes, nos estimations, nos projections et nos hypothèses actuelles, à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques. Ces

Dans le présent document :

- assemblée annuelle ou assemblée désignent l'assemblée annuelle des actionnaires devant se tenir le 4 mai 2018
- vous, votre et vos désignent les porteurs des actions ordinaires de Pembina
- nous, notre, nos, Pembina et la société désignent Pembina Pipeline Corporation et nos filiales consolidées
- actions, actions ordinaires et actions de Pembina désignent les actions ordinaires de Pembina
- *circulaire* désigne la présente circulaire de sollicitation de procurations par la direction
- conseil désigne le conseil d'administration de Pembina

Notre bureau principal et siège social

Pembina Pipeline Corporation 4000, 585 – 8th Avenue S.W. Calgary (Alberta)

T2P 1G1

Tél.: 403-231-7500 Téléc.: 403-237-0254

énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus et il se peut que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui y sont exprimés ou sous-entendus. Plus particulièrement, la présente circulaire renferme des énoncés prospectifs à l'égard de modifications prévues à la rémunération, aux plans de relève, à la stratégie d'entreprise et aux projets. Pour plus d'information concernant les hypothèses et les risques liés aux énoncés prospectifs, consultez la rubrique Énoncés et renseignements prospectifs du rapport de gestion. Ces énoncés ne valent qu'à la date de la présente circulaire. Pembina décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement des énoncés prospectifs, sauf si la loi l'y oblige.

Dans la présente circulaire, nous utilisons également certaines mesures financières qui ne sont pas définies aux termes des pratiques comptables généralement reconnues (PCGR). Veuillez vous reporter à la rubrique À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95 pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures et savoir pourquoi elles sont utilisées.

Prix et réalisations en 2017

- Palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada en 2018 dressé par la revue Canada's Top 100
- Palmarès des 70 meilleurs employeurs de l'Alberta en 2017 dressé par la revue Canada's Top 100
- Harry Andersen nommé Western Canada General Counsel of the Year en 2017 par le National Post et ZSA Recrutement Juridique
- Scott Burrows, chef des finances de Pembina, nommé au palmarès des 40 Canadiens performants de moins de 40 ans en 2017
- Kevin Jagger, chef du développement pétrochimique de Pembina, nommé étoile montante par Oilweek en 2017
- Prix de l'entreprise citoyenne de l'année décerné par Hinton, en Alberta
- Contribution de l'ensemble de la Société à la Campagne Centraide de 3 389 526 \$

1. À propos du vote

Qui peut voter

Vous pouvez voter à notre assemblée annuelle si vous déteniez des actions ordinaires de Pembina à la fermeture des bureaux le 16 mars 2018, même si vous avez aliéné vos actions après cette date.

Vous n'avez pas le droit de voter si vous avez acquis vos actions après la date de clôture des registres, à moins que vous ne nous demandiez d'inclure votre nom sur la liste des actionnaires votant au moins deux jours avant l'assemblée (ou plus tard si le président de l'assemblée le permet) et que vous ne nous fournissiez une preuve adéquate de votre propriété des actions ordinaires.

Les actionnaires ont droit à une voix par action ordinaire qu'ils détiennent lors d'un scrutin ou d'un scrutin secret à l'assemblée. Si un scrutin n'est pas tenu, toutes les questions seront tranchées par un vote à main levée au cours duquel toutes les personnes présentes admissibles auront le droit d'exprimer une voix.

Quorum

Selon nos statuts, deux personnes au moins doivent être présentes, détenant ou représentant au moins 25 % de nos actions ordinaires en circulation, pour que l'assemblée ait lieu. Sinon, l'assemblée sera reportée à une heure et à un lieu déterminés et aucune question ne pourra être traitée.

Au sujet des résultats du vote

Nous afficherons les résultats du vote sur notre site Web (www.pembina.com) et les déposerons sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov) dès que possible après l'assemblée.

Nous sommes autorisés à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 16 mars 2018, nous avions 503 370 826 actions ordinaires émises et en circulation. Nos actions ordinaires en circulation sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX:PPL) et de la New York Stock Exchange (NYSE:PBA) et elles sont négociées à ces bourses.

À la connaissance des administrateurs et des dirigeants de Pembina, aucune personne n'est propriétaire véritable ou n'a le contrôle, directement ou indirectement, de plus de 10 % de nos actions ordinaires.

Sollicitation de procurations

La direction sollicite votre procuration pour l'assemblée. La direction peut recourir aux services d'agents de sollicitation de procurations externes et il se peut que des employés de Pembina ou un agent de sollicitation de procurations externe communiquent avec vous par la poste, par téléphone ou en personne. Cette année, Kingsdale Advisors nous fournit des services en matière de gouvernance, des services-conseils stratégiques relatifs aux actionnaires et d'éventuels services de sollicitation de procurations. Nous leur avons versé environ 33 000 \$ à l'égard de ces mandats. Pembina paiera tous les coûts de production et d'expédition par la poste de la présente circulaire et des autres documents relatifs à l'assemblée ainsi que ceux de la sollicitation de votre procuration.

Comment voter

Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires par procuration (en nommant une personne, appelée votre fondé de pouvoir, pour qu'elle vous représente) ou en assistant à l'assemblée et en votant en personne. Les règles en matière de vote dépendent du fait que vous soyez un actionnaire inscrit ou un actionnaire véritable.

Questions

Si vous avez des questions concernant l'assemblée ou avez besoin d'aide pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions, veuillez communiquer avec notre groupe des relations avec les investisseurs aux coordonnées suivantes :

- 1-855-880-7404
- investor-relations@pembina.com

Actionnaires inscrits

Vous êtes un *actionnaire inscrit* si vous avez des certificats d'actions immatriculés à votre nom. Les porteurs inscrits peuvent exercer les droits de vote rattachés à leurs actions en personne à l'assemblée ou par procuration.

Les actionnaires inscrits peuvent voter par procuration de l'une des trois façons suivantes :

• en utilisant un téléphone à clavier (composez le <u>1-866-732-VOTE (8683)</u> sans frais et suivez les instructions). Vous devrez entrer votre numéro de contrôle à 15 chiffres (inscrit dans le coin inférieur gauche de la première

- page du formulaire de procuration) afin de vous identifier comme un actionnaire dans le système de vote par téléphone;
- sur Internet à l'adresse <u>www.investorvote.com</u>. Vous devrez entrer votre numéro de contrôle à 15 chiffres (inscrit dans le coin inférieur gauche de la première page du formulaire de procuration) afin de vous identifier comme un actionnaire sur le site Web aux fins de vote; ou
- par la poste en remplissant le formulaire de procuration ci-joint, en le signant et en le datant et en le retournant dans l'enveloppe ci-jointe.

Société de fiducie Computershare du Canada (*Computershare*) est notre agent des transferts. **Computershare doit** recevoir votre formulaire de procuration rempli au moins 48 heures avant l'assemblée (en excluant les samedis, les dimanches ou les jours fériés). Le président de l'assemblée peut renoncer à l'heure limite aux fins de réception des formulaires de procuration sans préavis ou la reporter, à son appréciation.

Actionnaires véritables

Vous êtes un *actionnaire véritable* si vos actions sont immatriculées au nom d'un prête-nom, comme votre banque, votre société de fiducie, votre courtier en valeurs mobilières, votre fiduciaire ou une autre institution. La majorité de nos actions ordinaires sont détenues par des actionnaires véritables.

Si vous êtes un actionnaire véritable, vous devez envoyer vos instructions de vote à votre prête-nom, qui votera pour vous. Vous recevrez une demande d'instructions de vote à l'égard du nombre d'actions détenues pour votre compte. Suivez les instructions figurant dans le formulaire d'instructions de vote et faites parvenir vos instructions de vote à votre prête-nom. Si vous êtes un actionnaire véritable, vous serez probablement assujetti à une heure limite anticipée pour ce qui est de l'envoi de vos instructions de vote, assurez-vous donc de les envoyer dès maintenant afin de laisser suffisamment de temps pour que votre prête-nom reçoive l'information puis l'envoie à Pembina avant l'heure limite pour les procurations.

La plupart des prête-noms délèguent la responsabilité de l'obtention des instructions de vote auprès de leurs clients à Broadridge Financial Solutions Inc. (*Broadridge*). Broadridge envoie habituellement par la poste un formulaire d'instructions de vote qui peut être balayé, lequel doit être rempli et leur être retourné par la poste ou par télécopieur. Vous pouvez aussi composer un numéro de téléphone sans frais ou accéder au site Web de Broadridge consacré au vote pour soumettre vos instructions de vote. Broadridge compile les résultats de toutes les instructions qu'elle reçoit et présente cette information à l'assemblée.

Si vous avez reçu un formulaire de procuration ou des documents relatifs au vote d'une autre société que Broadridge, vous devez remplir et retourner le formulaire en suivant les instructions qui y figurent.

Nous recourons aux services de Broadridge afin d'envoyer les documents liés aux procurations aux propriétaires véritables de nos actions ordinaires qui ne s'y opposent pas. Nous avons l'intention de payer des intermédiaires afin qu'ils livrent les documents liés aux procurations aux propriétaires véritables de nos actions ordinaires qui s'y opposent.

Si vous souhaitez assister à l'assemblée et exercer les droits de vote rattachés aux actions en personne, inscrivez votre nom en caractères d'imprimerie à titre de fondé de pouvoir sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote et retournez-le dans l'enveloppe fournie ou autrement selon les instructions figurant sur tout formulaire d'instructions de vote. Ne remplissez pas le reste du formulaire ni n'indiquez vos instructions de vote sur le formulaire, étant donné que votre vote sera consigné à l'assemblée.

Kingsdale Advisors pourrait communiquer avec les actionnaires véritables de Pembina afin de les aider à exercer, en toute commodité, les droits de vote rattachés à leurs actions directement par téléphone, au moyen du service QuickVote^{MC} de Broadridge s'il est offert.

À propos de votre fondé de pouvoir

Les dirigeants dont le nom figure sur le formulaire de procuration ont convenu de vous servir de fondé de pouvoir et d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions selon vos instructions. Si vous ne précisez pas vos

instructions de vote, ils exerceront les droits de vote rattachés à vos actions *en faveur* de chaque question traitée au cours de l'assemblée.

Vous avez le droit de nommer quelqu'un d'autre à titre de fondé de pouvoir pour que cette personne agisse en votre nom à l'assemblée. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit un actionnaire de Pembina. Inscrivez simplement son nom en caractères d'imprimerie dans l'espace prévu à cette fin sur le formulaire de procuration ci-joint ou utilisez Internet (www.investorvote.com).

Votre fondé de pouvoir doit exercer (ou s'abstenir d'exercer) les droits de vote rattachés à vos actions selon vos instructions. Si vous nommez quelqu'un d'autre à titre de fondé de pouvoir et ne lui donnez pas d'instructions de vote précises, il pourra voter comme il le juge bon.

S'il y a des changements à l'ordre du jour ou si d'autres questions sont valablement soumises à l'assemblée, votre fondé de pouvoir peut exercer son jugement et voter comme il le juge bon. En date du présent document, nous ne prévoyons aucun changement ni aucune autre question devant être soumise à l'assemblée.

Modification de votre vote

Si vous êtes un actionnaire inscrit, vous pouvez révoquer un formulaire de procuration que vous avez soumis antérieurement en nous envoyant un avis de révocation par écrit de votre part ou d'un représentant que vous avez autorisé par écrit à cette fin. Si l'actionnaire est une société, la modification doit être faite sous le sceau de la société ou par un dirigeant ou un représentant autorisé. L'avis écrit doit être livré à notre siège social **avant 16 h 30 (heure normale des Rocheuses) le dernier jour ouvrable avant l'assemblée**, ou être remis au président de l'assemblée avant le début de l'assemblée. Vous pouvez aussi révoquer votre procuration de toute autre façon autorisée par la loi.

Si vous êtes un actionnaire véritable, vous pouvez révoquer des instructions de vote que vous avez soumises auparavant. Si tel est votre souhait, communiquez avec votre prête-nom pour révoquer vos instructions de vote.

Propositions d'actionnaires

Si vous voulez présenter une proposition d'actionnaire à notre assemblée générale annuelle 2019, vous devez la soumettre au plus tard le 3 février 2019 pour que celle-ci puisse être incluse dans la circulaire de sollicitation de procurations de l'année prochaine.

Faites parvenir votre proposition d'actionnaire à l'adresse suivante : Secrétaire Pembina Pipeline Corporation 4000, 585 – 8th Avenue S.W. Calgary (Alberta) T2P 1G1

2. Ordre du jour de l'assemblée

Notre assemblée annuelle des actionnaires 2018 traitera cinq questions :

1. Réception de nos états financiers et du rapport des auditeurs

Vous avez reçu nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport des auditeurs, qui sont inclus dans notre rapport annuel 2017, si vous en avez demandé un exemplaire. Des exemplaires seront disponibles à l'assemblée et sur notre site Web (www.pembina.com), sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov), et vous pouvez demander un exemplaire à notre service des relations avec les investisseurs.

2. Élection des administrateurs

Nos statuts stipulent que le conseil doit compter entre 5 et 13 administrateurs. Cette année, 12 candidats sont proposés en vue de leur élection au conseil.

- Randall J. Findlay (président du conseil)
- Anne-Marie N. Ainsworth
- Douglas J. Arnell
- Michael H. Dilger
- Maureen E. Howe
- · Gordon J. Kerr

- David M.B. LeGresley
- Robert B. Michaleski
- Leslie A. O'Donoghue
- Bruce D. Rubin
- Jeffrey T. Smith
- Henry W. Sykes

Tous les candidats à un poste d'administrateur siègent actuellement au conseil. Les profils des administrateurs figurant à partir de la page 10 vous donnent des renseignements détaillés sur leurs compétences et leur expérience, leur présence aux réunions en 2017, les résultats du vote à notre assemblée annuelle 2017, le nombre d'actions dont ils sont propriétaires et les autres conseils de sociétés ouvertes dont ils sont membres.

Les administrateurs demeureront en fonction jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus ou nommés.

Le formulaire de procuration vous permet de voter en faveur de tous les candidats à un poste d'administrateur, de voter en faveur de certains d'entre eux et de vous abstenir de voter à l'égard d'autres ou de vous abstenir de voter à l'égard de tous ces candidats. À moins d'instructions contraires, les dirigeants de Pembina nommés dans le formulaire de procuration voteront en faveur de tous nos candidats à un poste d'administrateur.

Notre politique sur l'élection à la majorité

Chaque administrateur doit obtenir la majorité des voix exprimées *en faveur* de son élection, à défaut de quoi il doit démissionner sans délai après l'assemblée.

Le comité de gouvernance et des mises en candidature étudiera la démission et formulera une recommandation au conseil quant aux mesures à prendre.
L'administrateur concerné ne participe pas à ces discussions.

Le conseil examinera la recommandation du comité et, dans les 90 jours suivant l'assemblée, il acceptera la démission à moins de circonstances exceptionnelles. Il annoncera cette décision par communiqué.

Si le conseil accepte la démission, il peut nommer un nouvel administrateur, convoquer une assemblée des actionnaires afin de voter à l'égard d'autres candidats ou laisser le poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée annuelle (si les lois sur les sociétés le permettent).

Notre politique sur l'élection à la majorité ne s'applique pas si l'élection d'un administrateur est contestée.

3. Nomination des auditeurs

Vous voterez pour nommer nos auditeurs externes. Le comité d'audit et le conseil proposent que KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (*KPMG*), comptables professionnels agréés, soit nommée auditeurs et demeure en fonction jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Le comité d'audit fera une recommandation au conseil relativement à la rémunération de KPMG à des fins d'examen et d'approbation.

KPMG agit à titre d'auditeurs de Pembina depuis septembre 1997. Le tableau ci-dessous indique les honoraires facturés par KPMG pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017.

	2016 (\$)	2017 (\$)
Honoraires d'audit Honoraires pour l'audit de nos états financiers annuels, l'examen de nos états financiers trimestriels et des services liés aux dépôts prévus par la loi ou par la réglementation. Les honoraires de 2017 comprennent des frais supplémentaires se rapportant à nos prospectus préalables de base, à nos suppléments de fixation du prix relatifs à la vente et à l'émission de billets à moyen terme de séries 8 et 9, à notre supplément de prospectus relatif au placement d'actions privilégiées de catégorie A, série 21, à la circulaire de sollicitation de procurations de Veresen et à la déclaration d'acquisition d'entreprise de Pembina relative à l'acquisition de Veresen. Les honoraires de 2016 comprenaient des frais supplémentaires se rapportant aux suppléments de prospectus relatifs aux placements d'actions privilégiées de catégorie A, série 11 et série 13 et d'actions ordinaires et aux suppléments de fixation du prix relatifs à la vente et à l'émission de billets à moyen terme, ainsi qu'aux traductions en langue française connexes.	2 067 100	2 739 500
Honoraires pour services liés à l'audit Honoraires pour des services de certification et des services connexes qui ne sont pas liés à l'audit ou à l'examen de nos états financiers, y compris les traductions en langue française des documents dont le dépôt est exigé par la loi et la réglementation pour 2017, qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou de l'examen des états financiers de Pembina et qui ne sont pas compris dans les « honoraires d'audit ». Ces deux exercices comprenaient également des honoraires se rapportant à l'audit des régimes de retraite.	30 000	114 900
Honoraires pour services fiscaux Honoraires pour des services en matière de conformité fiscale de 74 350 \$ (190 050 \$ en 2016) et des services en matière de conseils fiscaux et de planification fiscale de 362 900 \$ (449 868 \$ en 2016) fournis par la division fiscalité des auditeurs. Ces honoraires se rapportaient à des services non liés à l'audit. En plus des honoraires de 2017 susmentionnés, KPMG a facturé des honoraires de 108 040 \$ en 2018 avant la date des présentes. Les honoraires de 2016 et de 2017 comprenaient des honoraires pour des services de consultation en fiscalité et en matière de conformité fiscale engagés pour la préparation et la production des déclarations fiscales de nos filiales.	639 918	437 250
Autres honoraires Honoraires pour d'autres produits et services fournis par les auditeurs qui ne sont pas décrits ci-dessus.	-	
Total des honoraires	2 737 018	3 291 650

Le conseil vous recommande de voter *en faveur* de la nomination de KPMG à titre d'auditeurs jusqu'à la clôture de notre prochaine assemblée annuelle des actionnaires. À moins d'instructions contraires, les dirigeants de Pembina nommés dans le formulaire de procuration voteront *en faveur* de la nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs.

4. Vote à l'égard de notre approche de la rémunération des membres de la haute direction

Vous voterez à l'égard de notre approche de la rémunération des membres de la haute direction.

Un principe essentiel sous-tendant la rémunération des membres de la haute direction chez Pembina est celui de la « rémunération au rendement ». Nous croyons que le fait de lier la rémunération à la stratégie et au rendement de l'entreprise nous aide à attirer et à garder des gens à la recherche de l'excellence et à les motiver à centrer leur attention sur notre réussite. Vous trouverez une description détaillée de notre programme de rémunération des membres de la haute direction à partir de la page 58 de la présente circulaire.

Vote consultatif sur la rémunération

En 2017, notre approche de la rémunération des membres de la haute direction a été appuyée à 96,29 % des voix exprimées par nos actionnaires dans le cadre de notre résolution à l'égard du vote consultatif sur la rémunération.

Le conseil donne aux actionnaires la possibilité de voter chaque année *en faveur* ou *contre* notre approche de la rémunération des membres de la haute direction (ce que nous appelons le *vote consultatif sur la rémunération*).

Comme il s'agit d'un vote consultatif, les résultats ne lieront pas le conseil. Toutefois, celui-ci tiendra compte des résultats du vote dans le cadre de son examen continu de la rémunération des membres de la haute direction.

Vous serez appelé à examiner et, s'il est jugé souhaitable, à approuver la résolution non obligatoire suivante :

IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et sans diminuer le rôle et les responsabilités du conseil d'administration de Pembina Pipeline Corporation (« Pembina »), que les actionnaires de Pembina (les « actionnaires ») acceptent l'approche de la rémunération des membres de la haute direction présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de Pembina transmise avant l'assemblée annuelle des actionnaires 2018.

La présente résolution est conforme au libellé (anglais) de la résolution recommandé par la Canadian Coalition for Good Governance. Le conseil vous recommande de voter *en faveur* de la présente résolution. À moins d'instructions contraires, les dirigeants de Pembina nommés dans le formulaire de procuration voteront *en faveur* de notre approche de la rémunération des membres de la haute direction, telle qu'elle est décrite dans la présente circulaire.

5. Autres questions

Vous (ou votre fondé de pouvoir) voterez à l'égard des autres questions pouvant être valablement soumises à l'assemblée. À la date de la présente circulaire, nous n'avons connaissance d'aucune autre question devant être soumise à l'assemblée.

3. À propos des candidats à un poste d'administrateur

Pour assurer une gérance solide, le conseil doit fonctionner de manière indépendante, compter sur une combinaison prudente d'expérience et de compétences pertinentes, y compris des connaissances sur le secteur et de l'expérience connexe, sur un bon équilibre entre les groupes d'âge et les durées des mandats, une variété suffisante d'opinions pour promouvoir des discussions et des débats équilibrés, et un nombre approprié de membres au conseil pour faciliter des discussions et des prises de décision productives.

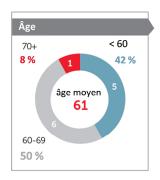
Nous croyons que le groupe de 12 candidats proposés cette année répond à toutes ces exigences.

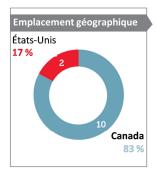
Trois des candidats à un poste d'administrateur sont de nouveaux membres du conseil depuis la dernière assemblée des actionnaires : M. Arnell, M^{me} Howe et M. Sykes ont été nommés le 2 octobre 2017, au moment de la clôture de l'acquisition de Veresen. Leurs compétences, leur expérience et leurs qualités enrichissent le conseil. En tant qu'anciens administrateurs de Veresen, ils possèdent également une précieuse connaissance historique qui assurera la continuité et facilitera l'intégration de la nouvelle entreprise.

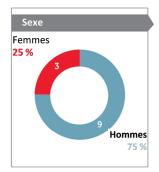
Les profils présentés aux pages suivantes vous fournissent des renseignements sur les antécédents et l'expérience de chacun des candidats à un poste d'administrateur, leur indépendance, leur présence aux réunions, le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, les autres conseils de sociétés ouvertes auxquels ils siègent et les résultats du vote tenu à notre assemblée annuelle 2017. Toute l'information sur les administrateurs est valable en date du 31 décembre 2017, sauf indication contraire. Chacun des candidats à un poste d'administrateur a la volonté et la capacité de siéger au conseil jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

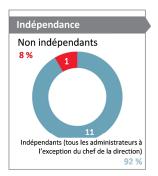
Tous les candidats à un poste d'administrateur sont indépendants, à l'exception de M. Dilger, qui est notre président et chef de la direction. Le conseil a passé en revue l'indépendance et les compétences des administrateurs non membres de la direction et a recommandé leur mise en candidature.

Aperçu des candidats à un poste d'administrateur

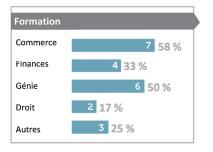














Président du conseil Administrateur depuis mars 2007

Calgary (Alberta) Canada

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Services bancaires
d'investissement
Finances
Risque
Gouvernance
Expérience du commerce
américain/international
Fusions et acquisitions

Randall J. Findlay (68 ans) | Indépendant

Résultat du vote de 2017 : 99,10 % de votes en faveur, 0,90 % d'abstentions

M. Findlay a été président de Provident Energy Trust de 2001 à 2006, moment où il a pris sa retraite. Il a été administrateur de Provident de 2001 à 2012. Auparavant, il a occupé divers postes de direction pendant plus de 30 ans dans le secteur du pétrole et du gaz, notamment des postes de cadre auprès de NOVA Corporation et de TransCanada Pipelines Limited.

M. Findlay siège au conseil de plusieurs sociétés ouvertes et fermées. Il est également ancien président de l'Alberta Children's Hospital Foundation.

M. Findlay est ingénieur et est titulaire d'un baccalauréat en sciences appliquées en génie chimique de la University of British Columbia. Il a suivi le programme de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de sociétés et a obtenu le titre d'IAS.A.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions				
Conseil d'administration (président)	13 réunions sur 13	100 %		
Comité de gouvernance et des mises en	4 réunions sur 4	100 %		
candidature				

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes^{1, 2} Superior Plus Corp. | TSX Gouvernance et mises en candidature, audit

- M. Findlay a été administrateur de Wellpoint Systems Inc. (société inscrite à la cote de la Bourse de croissance TSX) de juin 2008 au 31 janvier 2011. Wellpoint Systems Inc., qui était un fournisseur de logiciels au secteur de l'énergie au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, a été mise sous séquestre par deux de ses prêteurs le 31 janvier 2011.
- M. Findlay a été administrateur de Spyglass Resources Corp. (société inscrite à la cote de la TSX) de mars 2013 au 13 mai 2015. Spyglass Resources Corp. a été mise sous séquestre par un syndicat de ses prêteurs le 26 novembre 2015. Spyglass Resources Corp. était une société d'exploration et de production pétrolière et gazière du secteur intermédiaire.

Titres déte	Titres détenus au 31 décembre 2017				
Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ³	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires)		
134 049	11 745	6 635 085 \$	oui		

Débentures convertibles ⁴		
Série F	200 000 \$	

Actions privilégiées de catégorie A Série 1 5 000

En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir Rémunération des administrateurs à la page 54 pour plus d'information).

Les débentures de série F peuvent être converties à un prix de 29,53 \$ par action avant le 31 décembre 2018.



Administratrice depuis octobre 2014

Houston (Texas) États-Unis

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Finances
Risque
Gouvernance
Expérience du commerce
américain/international
Technologie de l'information
Fusions et acquisitions

Anne-Marie N. Ainsworth (61 ans) | Indépendante

Résultat du vote de 2017 : 99,62 % de votes en faveur, 0,38 % d'abstentions

M^{me} Ainsworth a été présidente et chef de la direction d'Oiltanking Partners, L.P. et d'Oiltanking Holdings Americas, Inc. de novembre 2012 à mars 2014. Elle siège actuellement au conseil d'administration de Kirby Corporation, de HollyFrontier Corporation et d'Archrock, Inc. M^{me} Ainsworth possède une vaste expérience du secteur pétrolier et a occupé plusieurs postes de haute direction au cours de sa carrière.

M^{me} Ainsworth a été première vice-présidente, Activités de raffinage de Sunoco Inc. (de 2009 à 2012) et a auparavant été directrice générale de la raffinerie de Motiva Enterprises, LLC à Norco, en Louisiane (de 2006 à 2009). Avant de se joindre à Motiva, M^{me} Ainsworth avait été directrice des systèmes de gestion de la sécurité des processus et chef de l'amélioration des affaires chez Shell Oil Products U.S. (de 2003 à 2006) et vice-présidente, Assurance technique chez Shell Deer Park Refining Company (de 2000 à 2003).

M^{me} Ainsworth est diplômée de la University of Toledo, où elle a obtenu un baccalauréat ès sciences en génie chimique. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Rice University, où elle a été professeure auxiliaire (de 2000 à 2009). Elle est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions			
Conseil d'administration ¹	12 réunions sur 13	92 %	
Comité d'audit	4 réunions sur 4	100 %	
Comité de l'environnement, de la	4 réunions sur 4	100 %	
santé et de la sécurité (présidente)			

1 Mme Ainsworth n'a pas pu assister à une réunion du conseil en raison du décès d'un membre de sa famille.

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes			
Archrock, Inc. NYSE Gouvernance et mises en candidature			
	(présidente), audit		
HollyFrontier Corporation NYSE	Santé, sécurité et environnement, finances		
Kirby Corporation NYSE	Audit		

Titres détenus au 31 décembre 2017			
Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ²	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires)
19 018	6 983	1 180 982 \$	oui

² En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la NYSE de 36,18 \$ US le 29 décembre 2017 et d'un taux de change de 1,2545 au 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir *Rémunération des administrateurs* à la page 54 pour plus d'information), et leur valeur est fondée sur le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017.



Administrateur depuis octobre 2017

Vancouver (Colombie-Britannique) Canada

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Finances
Risque
Gouvernance
Expérience du commerce
américain/international
Technologie de l'information
Fusions et acquisitions

Douglas J. Arnell (51 ans) | Indépendant A été nommé au conseil le 2 octobre 2017

M. Arnell est président et chef de la direction de Helm Energy Advisors Inc. (*Helm*), société fermée qu'il a fondée en mars 2015. Helm fournit des services-conseils au secteur mondial de l'énergie.

Avant de fonder Helm, M. Arnell était à l'emploi de Golar LNG Ltd. (*Golar*), société ouverte américaine spécialisée dans la propriété et l'exploitation d'actifs circulants du secteur intermédiaire du GNL (de septembre 2010 à mars 2015). Il a été chef de la direction de Golar de février 2011 à mars 2015. Auparavant, il a occupé divers postes de direction au sein de sociétés du BG Group (de 2003 à 2010) et d'autres sociétés d'énergie.

M. Arnell est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en génie mécanique de la University of Calgary. Il est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions ¹			
Conseil d'administration	2 réunions sur 2	100 %	
Comité de l'environnement, de la santé et de la	1 réunion sur 1	100 %	
sécurité			

M. Arnell a été nommé au conseil et au comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité le 2 octobre 2017, au moment de la clôture de l'acquisition de Veresen, et a assisté à toutes les réunions par la suite.

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes			
Methanex Corporation TSX, NASDAQ	Gouvernance, ressources humaines et		
	politique publique		

Titres détenus au 31 décembre 2017				
	Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ²	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires) ³
	214	847	48 286 \$	en voie de les respecter

En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir Rémunération des administrateurs à la page 54 pour plus d'information).

M. Arnell a cinq ans pour respecter les exigences à compter de la date de sa nomination, soit le 2 octobre 2017.



Administrateur depuis janvier 2014

Calgary (Alberta) Canada

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Services bancaires
d'investissement
Finances
Risque
Gouvernance
Technologie de l'information
Fusions et acquisitions

Michael (Mick) H. Dilger (55 ans) | Non indépendant

Résultat du vote de 2017 : 99,24 % de votes en faveur, 0,74 % d'abstentions

M. Dilger a été nommé chef de la direction de Pembina en janvier 2014. Auparavant, il a été président et chef de l'exploitation de Pembina (février 2012 à décembre 2013), chef de l'exploitation (novembre 2008 à février 2012) et vice-président, Expansion des affaires (2005 à 2008).

Avant de se joindre à Pembina, M. Dilger a occupé divers postes de direction en finances et en expansion des affaires au sein de sociétés pétrolières et gazières et d'infrastructures, allant de sociétés à la phase initiale de la capitalisation jusqu'à des filiales de sociétés multinationales, notamment NOVA Corporation et TransCanada PipeLines. Son expertise englobe l'expansion d'entreprise et stratégique, les acquisitions et les dessaisissements, ainsi que la finance et le développement des affaires. M. Dilger a été coprésident du conseil de la Campagne Centraide de 2016.

M. Dilger est comptable professionnel agréé depuis 1989. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de la University of Calgary et possède le titre de comptable professionnel agréé. Il est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions Conseil d'administration 13 réunions sur 13 100 %

¹ En 2017, M. Dilger a assisté à toutes les réunions du conseil à titre d'administrateur et de chef de la direction et à toutes les réunions des comités à titre de chef de la direction.

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes

Aucun

Titres détenus au 31 décembre 2017					
	Unités d'actions				
	subalternes et				
	unités d'actions en		Respecte les exigences relatives à la		
	fonction du	•	propriété d'actions (y compris 50 %		
Actions ordinaires	rendement	Valeur totale ²	d'actions ordinaires)		
250 000	86 711	15 323 718 \$	oui		

Options 850 295

² En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. M. Dilger n'a pas droit à des unités d'actions différées aux termes de notre régime d'unités d'actions différées. Les unités d'actions subalternes et les unités d'actions en fonction du rendement comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir *Rémunération des membres de la haute direction* à la page 58 pour plus d'information).



Administratrice depuis octobre 2017

Vancouver (Colombie-Britannique) Canada

Expérience

Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Services bancaires
d'investissement
Finances
Risque
Gouvernance
Expérience du commerce
américain/international
Technologie de l'information

Maureen E. Howe (60 ans) | Indépendante A été nommée au conseil le 2 octobre 2017

M^{me} Howe a été analyste de recherche et directrice générale auprès de RBC Marchés des Capitaux pour la recherche sur les actions de 1996 à 2008. Elle s'est spécialisée dans le secteur des infrastructures énergétiques, notamment dans la production, le transport et la distribution d'électricité, le transport et la distribution du pétrole et du gaz, le traitement du gaz et l'énergie de substitution. Avant d'entrer au service de RBC Marchés des Capitaux, M^{me} Howe a occupé divers postes dans le secteur des marchés financiers, notamment dans les domaines des services bancaires d'investissement, de la gestion de portefeuille et du financement des entreprises.

M^{me} Howe est administratrice et présidente du comité d'audit de TimberWest Forest Corp., société forestière fermée, administratrice et présidente du comité des placements d'Insurance Corporation of British Columbia, présidente du conseil du Phillips, Hager & North Centre for Financial Research de la University of British Columbia et administratrice de la Fondation de recherche de l'Institut canadien des valeurs mobilières.

M^{me} Howe est titulaire d'un baccalauréat en commerce (avec spécialisation) de la University of Manitoba et d'un Ph. D. en finance de la University of British Columbia. Elle est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions			
Conseil d'administration	2 réunions sur 2	100 %	
Comité d'audit	1 réunion sur 1	100 %	

M^{me} Howe a été nommée au conseil et au comité d'audit le 2 octobre 2017, au moment de la clôture de l'acquisition de Veresen, et a assisté à toutes les réunions après sa nomination.

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes Aucun

Titres détenus au 31 décembre 2017				
Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ²	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires)	
12 588	687	604 145 \$	oui	

² En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir Rémunération des administrateurs à la page 54 pour plus d'information).



Administrateur depuis janvier 2015

Calgary (Alberta) Canada

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Services bancaires
d'investissement
Finances
Risque
Gouvernance
Expérience du commerce
américain/international
Fusions et acquisitions

Gordon J. Kerr (64 ans) | Indépendant

Résultat du vote de 2017 : 99,11% de votes en faveur, 0,89 % d'abstentions

M. Kerr a été président et chef de la direction et administrateur d'Enerplus Corporation (société inscrite à la TSX et à la NYSE) de mai 2001 à juillet 2013. Il a auparavant été président du conseil de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, administrateur de Deer Creek Energy Limited et de Laricina Energy Ltd. et membre du Conseil canadien des chefs d'entreprise.

Il a acquis une expérience approfondie de la gestion dans des postes de direction auprès de diverses sociétés pétrolières et gazières depuis le début de sa carrière en 1979. Il s'est joint à Enerplus Corporation et à ses sociétés remplacées en 1996, où il s'est vu confier des postes aux responsabilités croissantes, y compris ceux de chef des services financiers et de vice-président directeur.

M. Kerr est membre du conseil consultatif de gestion de la Haskayne School of Business de la University of Calgary.

Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de la University of Calgary. Il a obtenu son titre de comptable agréé en 1979 et est fellow de l'Institute of Chartered Accountants of Alberta. M. Kerr a suivi le programme de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de sociétés et a obtenu le titre d'IAS.A.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions				
Conseil d'administration	13 réunions sur 13	100 %		
Comité d'audit (président)	4 réunions sur 4	100 %		
Comité des ressources humaines et de la	4 réunions sur 4	100 %		
rémunération				

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes¹

Aucun

M. Kerr a été administrateur de Laricina Energy Ltd., société fermée, jusqu'au 5 février 2016. Laricina Energy Ltd. a fait l'objet d'une procédure en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) en 2015. Le 1^{er} février 2016, la procédure a été annulée sous condition.

Titres déte	Titres détenus au 31 décembre 2017				
Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ²	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires)		
8 400	16 013	1 111 036 \$	oui		

Actions privilégiées de catégorie A Série 7 6 000

² En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir Rémunération des administrateurs à la page 54 pour plus d'information).



Administrateur depuis août 2010

Toronto (Ontario) Canada

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Ressources humaines/
rémunération
Services bancaires
d'investissement
Finances
Risque
Gouvernance
Technologie de l'information
Fusions et acquisitions

David M.B. LeGresley (59 ans) | Indépendant

Résultat du vote de 2017 : 99,04 % de votes en faveur, 0,96 % d'abstentions

M. LeGresley a une vaste expérience dans le secteur des services financiers, ayant notamment été membre de la haute direction de Financière Banque Nationale pendant 12 ans à divers titres, y compris ceux de directeur des services bancaires aux entreprises et d'investissement et, plus récemment, de vice-président du conseil de 2006 à 2008. Auparavant, il a occupé des postes dans le domaine des services bancaires d'investissement au sein de Salomon Brothers Canada et de CIBC Wood Gundy.

À l'heure actuelle, M. LeGresley est président du conseil d'administration d'Equitable Group Inc. (Banque Équitable, société dont les titres sont inscrits à la cote de la TSX) et administrateur de Woodland Biofuels Inc.

Il est titulaire d'un baccalauréat en sciences appliquées en génie de la University of Toronto et d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School. M. LeGresley a suivi le programme de perfectionnement de l'Institut des administrateurs de sociétés et est titulaire du titre d'IAS.A.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions				
Conseil d'administration	13 réunions sur 13	100 %		
Comité d'audit	4 réunions sur 4	100 %		
Comité de gouvernance et des mises en candidature ¹	2 réunions sur 2	100 %		
Comité des ressources humaines et de la rémunération (président) ¹	3 réunions sur 3	100 %		

Le 5 mai 2017, M. LeGresley a quitté le comité de gouvernance et des mises en candidature et est devenu président du comité des ressources humaines et de la rémunération. Il a assisté à toutes les réunions du comité de gouvernance et des mises en candidature du 1^{er} janvier 2017 au 5 mai 2017 et à toutes les réunions du comité des ressources humaines et de la rémunération du 5 mai 2017 au 31 décembre 2017.

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes			
Equitable Group Inc. TSX		Président du conseil	

Titres déte	Titres détenus au 31 décembre 2017			
Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ²	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires)	
57 424	16 959	3 385 170 \$	oui	

² En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir Rémunération des administrateurs à la page 54 pour plus d'information).



Administrateur depuis janvier 2000

Calgary (Alberta) Canada

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Services bancaires
d'investissement
Finances
Risque
Gouvernance
Technologie de l'information
Fusions et acquisitions

Robert B. Michaleski (65 ans) | Indépendant

Résultat du vote de 2017 : 99,23 % de votes en faveur, 0,77 % d'abstentions

M. Michaleski a été chef de la direction de Pembina de janvier 2000 au 31 décembre 2013. Il a également été président de Pembina jusqu'au 15 février 2012. Il est actuellement administrateur de deux autres sociétés inscrites à la cote de la TSX et d'une société fermée.

M. Michaleski a occupé divers postes au sein de la direction et de la haute direction de Pembina pendant plus de 30 ans. Il a été nommé contrôleur en 1980, puis vice-président, Finances, en 1992. Dans le cadre du premier appel public à l'épargne de Pembina, en octobre 1997, il a été nommé vice-président, Finances et chef des finances.

Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce (avec spécialisation) de la University of Manitoba et a obtenu son titre de comptable agréé en 1978. M. Michaleski est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions			
Conseil d'administration	13 réunions sur 13	100 %	
Comité de l'environnement, de la santé et	4 réunions sur 4	100 %	
de la sécurité			

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes			
Essential Energy Services Ltd. TSX	Audit, rémunération et gouvernance		
Vermilion Energy Inc. TSX	Audit, gouvernance		

Titres déter	Titres détenus au 31 décembre 2017				
Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ¹	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires)		
465 256	7 643	21 521 633 \$	oui		

En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir Rémunération des administrateurs à la page 54 pour plus d'information).



Administratrice depuis décembre 2008

Calgary (Alberta) Canada

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Services bancaires
d'investissement
Finances
Risque
Gouvernance
Expérience du commerce
américain/international
Fusions et acquisitions

Leslie A. O'Donoghue (55 ans) | Indépendante

Résultat du vote de 2017 : 98,83 % de votes en faveur, 1,17 % d'abstentions

M^{me} O'Donoghue est vice-présidente directrice et chef de la stratégie et du développement de l'entreprise chez Nutrien Ltd. depuis le 1^{er} janvier 2018. Auparavant, elle était vice-présidente directrice, Développement et stratégie de l'entreprise et chef de la gestion du risque chez Agrium Inc. depuis le 30 octobre 2012. Avant cela, elle a occupé divers postes englobant une vaste gamme de responsabilités chez Agrium Inc. Inscrite à la cote de la TSX et de la NYSE, Nutrien est issue de la fusion d'Agrium Inc. et de Potash Corporation of Saskatchewan Inc. et est le plus grand fournisseur de nutriments culturaux et d'intrants et de services de culture du monde.

Avant d'entrer au service d'Agrium en 1999, M^{me} O'Donoghue était associée au sein du cabinet d'avocats national Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Elle est titulaire d'un baccalauréat en économie de la University of Calgary et d'un baccalauréat en droit de la Queen's University. Elle a été admise au Barreau de l'Alberta en 1989. M^{me} O'Donoghue est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions				
Conseil d'administration	13 réunions sur 13	100 %		
Comité de gouvernance et des mises	4 réunions sur 4	100 %		
en candidature				
Comité des ressources humaines et de	4 réunions sur 4	100 %		
la rémunération				

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes

Aucun

Titres déter	Titres détenus au 31 décembre 2017			
Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ¹	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires)	
30 288	13 023	1 971 084 \$	oui	

Actions privilégiées d	le catégorie A
Série 11	3 000

¹ En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir Rémunération des administrateurs à la page 54 pour plus d'information).



Administrateur depuis mai 2017

Swarthmore (Pennsylvanie) États-Unis

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Services bancaires
d'investissement
Finances
Risque
Gouvernance
Expérience du commerce
américain/international
Technologie de l'information
Fusions et acquisitions

Bruce D. Rubin (61 ans) | Indépendant

Résultat du vote de 2017 : 99,57 % de votes en faveur, 0,43 % d'abstentions

M. Rubin possède plus de 38 années d'expérience, notamment dans divers postes de haute direction et de conseiller ainsi qu'à titre d'administrateur dans les secteurs de l'énergie et du raffinage et le secteur pétrochimique. Il a été chef de la direction de Sunoco Chemicals et vice-président principal de Sunoco Inc. (de 2008 à 2010) et a occupé divers autres postes de haute direction au cours d'une carrière de 32 ans auprès de cette société. M. Rubin a été le premier chef de la direction de Braskem America, dont il a été membre de la haute direction de 2010 à 2013. Il a supervisé la transition réussie de Sunoco Chemicals à Braskem America et a prêté main-forte à l'acquisition réussie par celle-ci des activités de polypropylène de Dow Chemicals. M. Rubin a été conseiller et administrateur de Braskem America de 2014 à 2017.

M. Rubin siège au conseil de DISA Global Solutions (société de Court Square Capital Partners) et de M. Holland Company. Il a siégé au conseil d'administration de Sylvatex Inc. de 2012 à 2016 et est actuellement conseiller de cette société. Il a été conseiller à la direction de Court Square Capital Partners (de 2013 à 2015) et conseiller à l'exploitation de The Carlyle Group (de 2015 à 2017).

Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Widener University et d'un baccalauréat ès sciences en génie chimique de la University of Pennsylvania. Il est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions ¹									
Conseil d'administration	4 réunions sur 4	100 %							
Comité d'audit	2 réunions sur 2	100 %							
Comité de l'environnement, de la	1 réunion sur 1	100 %							
santé et de la sécurité									

¹ M. Rubin a été nommé au conseil le 5 mai 2017 et a assisté à toutes les réunions par la suite.

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes Aucun

Titres détenus au 31 décembre 2017									
Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ²	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires) ³						
10 000	2 024	545 990 \$	en voie de les respecter						

² En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la NYSE de 36,18 \$ US le 29 décembre 2017 et d'un taux de change de 1,2545 au 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir *Rémunération des administrateurs* à la page 54 pour plus d'information), et leur valeur est fondée sur le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017.

M. Rubin a cinq ans pour respecter les exigences à compter de la date de sa nomination, soit le 5 mai 2017.



Administrateur depuis avril 2012

Calgary (Alberta) Canada

Expérience

Génie/exploitation
Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Risque
Gouvernance
Technologie de l'information
Fusions et acquisitions

Jeffrey T. Smith (70 ans) | Indépendant

Résultat du vote de 2017 : 98,53 % de votes en faveur, 1,47 % d'abstentions

M. Smith possède une vaste expérience en matière d'activités pétrolières et gazières, de finances, de fusions et d'acquisitions et de gouvernance, des questions relatives aux ressources humaines, à la rémunération, à l'environnement, à la santé et à la sécurité. Il est aussi administrateur de NAL Resources Limited, filiale en propriété exclusive indirecte de Financière Manuvie.

Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en géologie de l'Université d'Ottawa et est membre de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta. M. Smith est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions									
Conseil d'administration	13 réunions sur 13	100 %							
Comité de l'environnement, de la	4 réunions sur 4	100 %							
santé et de la sécurité									
Comité de gouvernance et des mises	4 réunions sur 4	100 %							
en candidature (président)									

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes¹

Aucun

M. Smith a été administrateur de Spyglass Resources Corp. (société inscrite à la cote de la TSX) de mars 2013 au 11 août 2015. Spyglass Resources Corp. a été mise sous séquestre par un syndicat de ses prêteurs le 26 novembre 2015. Spyglass Resources Corp. était une société d'exploration et de production pétrolière et gazière du secteur intermédiaire.

Titres déter	Titres détenus au 31 décembre 2017										
Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ²	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires)								
11 000	14 192	1 146 488 \$	oui								

Actions privilégiées de catégorie ASérie 5 4 000

² En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir Rémunération des administrateurs à la page 54 pour plus d'information).



Administrateur depuis octobre 2017

Calgary (Alberta) Canada

Expérience

Connaissance de l'industrie
Grands projets d'immobilisations
Sécurité, santé et environnement
Ressources humaines/
rémunération
Services bancaires d'investissement
Finances
Risque
Gouvernance
Expérience du commerce
américain/international
Fusions et acquisitions

Henry W. Sykes (59 ans) | Indépendant A été nommé au conseil le 2 octobre 2017

M. Sykes a été président et administrateur de MGM Energy Corp., société d'énergie ouverte canadienne qui se consacre à l'acquisition et à la mise en valeur de ressources en hydrocarbures dans les Territoires du Nord-Ouest et les régions arctiques au Canada (de janvier 2007 à juin 2014). Auparavant, il a été président de ConocoPhillips Canada (de 2001 à 2006) et vice-président directeur, Expansion des affaires de Ressources Gulf Canada.

M. Sykes a commencé sa carrière comme avocat et s'est spécialisé dans les fusions et acquisitions, les valeurs mobilières et le droit des sociétés. Il a auparavant été président et membre des conseils d'Arts Commons et de l'Institut arctique de l'Amérique du Nord et administrateur de plusieurs sociétés fermées évoluant dans l'industrie pétrolière et gazière.

Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts-économie de l'Université McGill et d'un diplôme en droit de la University of Toronto. Il est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Participation au conseil et aux comités et présence aux réunions ¹											
Conseil d'administration	2 réunions sur 2	100 %									
Comité des ressources humaines et de la	2 réunions sur 2	100 %									
rémunération											

M. Sykes a été nommé au conseil et au comité des ressources humaines et de la rémunération le 2 octobre 2017, au moment de la clôture de l'acquisition de Veresen, et a assisté à toutes les réunions depuis sa nomination.

Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes²

Aucun

M. Sykes a été administrateur de Parallel Energy Trust (société inscrite à la cote de la TSX) de mars 2011 à février 2016. Parallel Energy Trust a demandé à la Cour du Banc de la Reine la protection contre ses créanciers en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) et a déposé des requêtes volontaires en vue d'être placée sous la protection du chapitre 11 du Bankruptcy Code des États-Unis. Dans le cadre des procédures en vertu du chapitre 11, le tribunal de la faillite a approuvé la vente des actifs de Parallel Energy Trust, et la clôture de la vente a eu lieu le 28 janvier 2016. Le 3 mars 2016, les entités canadiennes de Parallel Energy Trust ont déclaré faillite en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (Canada), et le syndic a envoyé un avis aux créanciers le 4 mars 2016.

Titres détenus au 31 décembre 2017

Actions ordinaires	Unités d'actions différées	Valeur totale ³	Respecte les exigences relatives à la propriété d'actions (y compris 50 % d'actions ordinaires) ⁴
10 106	339	475 352 \$	en voie de les respecter

En fonction du cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX de 45,51 \$ le 29 décembre 2017. Les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs comprennent les unités émises aux termes de notre régime d'unités d'actions différées et les unités accumulées en équivalents de dividendes (voir Rémunération des administrateurs à la page 54 pour plus d'information).

M. Sykes a cinq ans pour respecter les exigences à compter de la date de sa nomination, soit le 2 octobre 2017.

4. Gouvernance

Une gérance et une gouvernance solides sont essentielles pour l'exploitation efficace de notre entreprise, et nous maintenons des normes élevées de gouvernance et d'éthique dans toutes les sphères de notre entreprise. Nous croyons qu'une bonne gouvernance est importante pour nos actionnaires, nos employés, toutes les parties intéressées et Pembina.

Nos pratiques en matière de gouvernance respectent ou dépassent les exigences de la législation applicable et des bourses de valeurs qui nous régissent. De plus, nous nous comparons régulièrement à notre groupe de référence afin de nous assurer de suivre les meilleures pratiques. Depuis notre inscription à l'indice TSX 60 en avril 2014, nous continuons de mettre l'accent sur l'harmonisation de nos pratiques avec notre groupe de référence de l'indice TSX 60.

Lignes directrices en matière de gouvernance

Notre conseil et notre direction suivent des lignes directrices en matière de gouvernance, qui soulignent l'importance que nous accordons à ce qui suit :

- améliorer et protéger la valeur;
- protéger les dividendes;
- respecter nos obligations envers toutes les personnes intéressées;
- exploiter notre entreprise de manière sécuritaire, fiable et responsable sur le plan environnemental.

Nos lignes directrices en matière de gouvernance énoncent notre engagement envers les principes de bonne gouvernance.

Indépendance du conseil	✓	un président du conseil indépendant
	✓	des comités d'audit, des ressources humaines et de la rémunération et de gouvernance et des mises en candidature entièrement indépendants
	✓	l'exigence que la majorité des membres du conseil soient indépendants
	✓	des réunions à huis clos régulières en l'absence de la direction et des administrateurs non indépendants
Diversité au sein du conseil	✓	un engagement envers la mixité et la diversité sur les plans de l'âge, des compétences et de la situation géographique
Efficacité du conseil	✓	un processus officiel de mise en candidature des administrateurs et de planification de la relève
	√	un programme d'orientation et de formation continu pour les administrateurs
	√	des rôles clairement établis et distincts pour les membres du conseil et la haute direction
	✓	un engagement envers le maintien d'un dialogue entre la direction et les administrateurs
	√	un conseil et des comités capables d'obtenir des conseils indépendants si nécessaire
	√	un processus d'évaluation formel du conseil et d'examen par les pairs
Intégrité et éthique	✓	un engagement envers le maintien de l'intégrité des contrôles internes et de l'information fournie au public
	√	la surveillance des situations d'appartenance à un trop grand nombre de conseils, d'appartenance commune à d'autres conseils et des autres conflits d'intérêts éventuels
	✓	des exigences de propriété d'actions bien établies pour les administrateurs
	√	une politique officielle sur l'élection à la majorité
Efficacité organisationnelle	✓	l'exigence que le conseil supervise la stratégie d'entreprise et gère les risques organisationnels

Mandat du conseil

Le conseil d'administration est régi par des règles et supervise notre entreprise, oriente la direction, surveille les activités de la direction et établit des politiques d'entreprise. Le conseil est également chargé d'établir notre approche de la gouvernance, notamment des politiques, des normes et des

Vous trouverez un exemplaire des règles du conseil sur notre site Web (www.pembina.com).

pratiques garantissant que nous agissons de façon éthique et que nous respectons ou surpassons les exigences des lois et des règlements qui nous régissent. Le mandat du conseil établit des questions précises qui doivent être approuvées par le conseil dans son entier. Toutes les décisions et stratégies opérationnelles, de gouvernance et financières importantes qui pourraient avoir une incidence sur nos actionnaires sont passées en revue par le conseil.

Les règles du conseil portent sur ce qui suit :

- l'instauration d'une culture d'éthique
- la planification stratégique;
- la gestion du risque traditionnel et d'entreprise;
- la gestion financière et la présentation de l'information financière;
- la planification de la relève et la diversité;
- la rémunération.

Le conseil s'acquitte des tâches prévues par son mandat directement ou indirectement en déléguant certaines responsabilités à ses quatre comités permanents (voir la page 37 pour des renseignements concernant les comités).

Instauration d'une culture d'éthique

Un de nos atouts les plus précieux est notre réputation de fiabilité et de responsabilité en tant que fournisseur de services énergétiques au rendement financier constant et à la stabilité financière durable. L'instauration et la promotion d'une culture favorisant l'intégrité et une conduite éthique est essentielle au maintien de cette réputation.

Code de déontologie

Tous les administrateurs, les membres de la haute direction et les employés de Pembina sont régis par un code de

déontologie qui énonce des principes de conduite éthique dans les domaines suivants :

- les conflits d'intérêts:
- les relations d'affaires et le traitement équitable;
- le respect des lois;
- les questions liées à la santé, la sécurité et l'environnement;
- l'intégrité de l'information financière;
- la communication de l'information et les opérations d'initiés;
- les relations avec les parties intéressées et les relations publiques;
- le respect de la vie privée et la confidentialité;
- la protection de nos actifs et de nos registres;
- les divertissements, les cadeaux et autres paiements;
- le milieu de travail et les relations de travail;
- les responsabilités et les procédures en matière de présentation de l'information.

Il est obligatoire de se conformer au code et chacun doit signaler toute violation à celui-ci. Toute violation du code peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au congédiement.

Le conseil est chargé de mettre en place des procédures visant à superviser la conformité au code, ce qu'il fait au moyen d'une combinaison de rapports périodiques de la direction, de notre processus d'attestation annuel et de

Chaque année, tous les membres de la haute direction et les employés sont tenus de signer une attestation selon laquelle ils ont lu et compris notre code de déontologie, notre politique de dénonciation et nos autres politiques, prendront connaissance des mises à jour de ces politiques et les respecteront en tout temps. Vous pouvez consulter ces politiques et d'autres politiques sur notre site Web.

notre politique de dénonciation. Aucune dispense d'application du code ne peut être accordée, sauf si elle est approuvée par le conseil et dûment communiquée, conformément aux lois et aux règlements qui s'appliquent à nous. Aucune dispense n'a été accordée par le conseil depuis la mise en application du code en 2005, et aucune déclaration de changement important relativement à la conduite d'un administrateur ou d'un dirigeant n'a été déposée (ce qui serait généralement nécessaire pour une conduite qui constituerait un écart important par rapport au code).

Politique de dénonciation

Depuis plus de 60 ans, Pembina a bâti sa réputation sur ses solides antécédents en matière d'exploitation sécuritaire, fiable et respectueuse de l'environnement. Notre politique de dénonciation vise à nous aider à préserver cette réputation et à conserver la confiance du public en encourageant les employés, les consultants, les entrepreneurs, les mandataires et les autres parties intéressées à agir de façon responsable et à signaler les éventuelles pratiques contraires à l'éthique sans crainte de discrimination, de représailles ou de harcèlement. La politique comprend des exemples d'activités qui devraient être signalées, ainsi que la procédure que devraient suivre les dénonciateurs pour déposer un rapport confidentiel, notamment une ligne de dénonciation qui permet de faire des signalements anonymes par téléphone ou par Internet en tout temps. Chaque plainte soumise par un dénonciateur est traitée de manière confidentielle et fait l'objet d'une enquête approfondie.

Dialogue avec les actionnaires

Nous entretenons un dialogue avec nos actionnaires en leur communiquant de l'information publique exacte et cohérente et en échangeant ouvertement avec eux au sujet de notre stratégie, de notre rendement et de nos activités commerciales. Nous fournissons de l'information continue à nos actionnaires dans notre rapport annuel, notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction, notre notice annuelle, nos rapports trimestriels, nos communiqués, notre site Web et nos présentations d'entreprise, ainsi qu'à l'occasion de conférences destinées à l'industrie et d'autres rencontres. Chaque trimestre, nous tenons des conférences téléphoniques sur les résultats qui sont diffusées en direct et accessibles à tous et qui comprennent une période de questions. Notre assemblée annuelle est diffusée en direct et tous les actionnaires peuvent y participer.

Notre programme de dialogue avec les actionnaires, qui est établi officiellement chaque année, consiste en une succession régulière de conférences à l'intention des investisseurs, de séances de présentation de la direction, de conférences destinées à des secteurs en particulier, de rencontres individuelles, de visites d'infrastructures et de journées portes ouvertes. Nous organisons aussi chaque année une journée des investisseurs. Notre équipe de direction fournit de l'information publique d'autres personnes chargées de passer en revue et d'authentifier toute l'information importante avant sa publication. Nous passons régulièrement en revue notre politique d'information et la mettons à jour au besoin.

au sujet de notre stratégie, de notre entreprise et de nos activités lors de ces événements.

Politique d'information

Pembina tient à fournir l'information importante aux actionnaires et au public en temps opportun et de façon exacte et équilibrée. Nous avons une politique d'information qui s'applique à tous les administrateurs, membres de la haute direction et employés et à toutes les autres personnes autorisées à parler en notre nom et qui énonce nos procédures pour la diffusion de l'information importante au public en temps opportun. Nous avons également un comité d'information composé de premiers vice-présidents et d'autres personnes chargées de passer en revue et d'authentifier toute l'information importante avant sa publication. Nous passons régulièrement en revue notre politique d'information et la mettons à iour au besoin.

De plus, nous sollicitons les commentaires des investisseurs à chacune de ces occasions, ainsi que par courriel et par téléphone, et notre groupe de relations avec les investisseurs interagit de façon formelle et informelle avec les actionnaires au sujet de questions précises. De temps à autre, les membres du conseil, y compris le président du conseil, participent à ces activités avec la direction. La direction fait part régulièrement au conseil des commentaires de nos actionnaires, tant sur notre société que sur des sujets plus généraux liés à notre industrie.

Nos administrateurs sont aussi disponibles pour rencontrer directement les actionnaires au besoin. Les parties intéressées peuvent communiquer avec les membres du conseil par l'entremise du secrétaire à l'adresse indiquée ci-après. Les membres du conseil assistent également à notre assemblée annuelle des actionnaires et sont disponibles pour répondre aux questions et recevoir les commentaires des investisseurs.

Président du conseil d'administration a/s du secrétaire Pembina Pipeline Corporation 4000, 585 – 8th Avenue S.W. Calgary (Alberta) T2P 1G1 Les actionnaires peuvent également communiquer avec notre service de relations avec les investisseurs en tout temps, par la poste, par courriel ou par téléphone.

Supervision de la planification stratégique

Le conseil supervise l'élaboration et l'exécution de notre plan stratégique à long terme et de nos objectifs et de nos initiatives à court terme. Pembina est déterminé à faire croître la valeur pour les actionnaires en élaborant des projets stratégiques et en réalisant des acquisitions qui favorisent le succès à long terme de notre société et de nos clients.

Le conseil se réunit avec la direction au moins une fois par année dans le cadre d'une séance consacrée à la stratégie, où il examine les activités en cours et les occasions de croissance futures de Pembina, y compris les avis de conseillers tiers concernant l'industrie où les autres tendances et faits récents qui pourraient nous être bénéfiques ou nuisibles. Le conseil approuve notre plan stratégique annuel et surveille le rendement par rapport à celui-ci durant l'année, en fonction des rapports trimestriels et des rapports de la direction.

Le conseil évalue l'incidence éventuelle de chaque projet important en fonction des mesures de protection cibles d'entreprise de Pembina :

- tirer 80 % du BAIIA rajusté (voir À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95) d'opérations fondées sur la rémunération des services utilisés;
- maintenir une note de crédit solide de « BBB »;
- maintenir une clientèle solide composée à 75 % de contreparties de première qualité ou dont les paiements sont garantis;
- cibler un ratio de versement de dividendes inférieur à 100 % des flux de trésorerie tirés d'opérations fondées sur la rémunération des services utilisés:
- cibler une croissance des flux de trésorerie rajustés par action de l'ordre de 8 à 10 % sans compromettre les mesures de protection.

Supervision de la gestion du risque

Le conseil a la responsabilité de superviser la gestion du risque chez Pembina. Le conseil s'assure qu'il comprend les principaux risques liés à nos activités et évalue l'équilibre entre les risques encourus et le rendement potentiel pour Pembina et ses actionnaires, assurant ainsi sa viabilité à long terme. Afin de faciliter notre examen du risque, nous disposons d'un comité de gestion du risque d'entreprise composé de membres de la direction, qui se réunit au moins une fois par trimestre pour évaluer la performance et la pertinence de nos activités de gestion du risque ainsi que l'environnement commercial courant entourant celles-ci.

Planification stratégique en action – acquisition de Veresen

Le conseil s'est réuni avec la direction plusieurs fois en 2017 pour examiner l'acquisition de Veresen. Le conseil a évalué l'opération dans le contexte des mesures de protection cibles d'entreprises de Pembina et à la lumière de l'information présentée par la direction au sujet des synergies éventuelles, de l'incidence financière prévue et du développement de projets, ainsi que les perspectives de l'entité regroupée sur 10 ans. La direction et le conseil ont également discuté de l'objectif, de la stratégie et des résultats attendus de l'entreprise regroupée.

Le conseil a approuvé l'opération en avril 2017 et a discuté de la stratégie à adopter à l'égard de l'entreprise regroupée lors de la séance de stratégie annuelle.

Pembina applique les politiques suivantes :

- la politique en matière de gestion du risque d'entreprise
- la politique en matière de risques liés au marché
- la politique en matière de gestion du risque de contrepartie
- la politique en matière d'utilisation acceptable des TI
- la politique en matière de gestion de l'information

À cet égard, il incombe au conseil de s'assurer que nous avons :

- un processus de gestion du risque d'entreprise destiné à repérer et à évaluer les risques potentiels qui peuvent toucher notre entreprise, nos activités ou nos résultats, à gérer les facteurs de risque pour qu'ils se situent dans le cadre de notre tolérance aux risques;
- une infrastructure de gestion du risque afin de répondre aux risques repérés, ainsi que des politiques et des procédures essentiels en matière de gestion du risque, notamment la réponse aux risques, les contrôles, la surveillance, l'atténuation des risques et les rapports au conseil;
- des processus de gestion spécifiques pour traiter les exigences se rapportant à la société, à la réglementation, aux valeurs mobilières et aux autres questions de conformité.

La direction rend compte périodiquement au comité d'audit et au conseil d'administration des risques identifiés dans le cadre d'un sondage qui porte sur l'ensemble de la société et présente annuellement au comité d'audit et au conseil d'administration un rapport qui résume l'examen par le comité de gestion du risque de l'identification des risques, de la gestion des risques et de la communication de l'information sur les risques ainsi que toutes les lacunes constatées. Le comité de la gouvernance et des mises en candidature examine les fonctions de supervision du risque du conseil et de ses comités afin de s'assurer que la supervision des risques repérés est répartie de manière appropriée.

Le processus de gestion du risque d'entreprise guide également nos décisions concernant l'importance relative et la communication de l'information par rapport aux risques, en partant du principe absolu que les risques doivent être communiqués s'ils sont susceptibles d'influer sur la décision d'un investisseur d'acheter des titres de la société, et compte tenu à la fois de la probabilité d'un résultat et de l'incidence financière éventuelle pour la société. Vous trouverez une liste complète et une explication de nos facteurs de risque à la rubrique Facteurs de risque de notre notice annuelle, qui peut être consultée sur notre site Web (www.pembina.com), sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Notre processus de gestion du risque d'entreprise pour 2017 a cerné nos 10 principaux risques, leurs incidences éventuelles et les stratégies d'atténuation actuellement en place, et les approches d'atténuation supplémentaires proposées de ces risques. Les 10 principaux risques sont répartis dans cinq grandes catégories et sont supervisés par le conseil et ses comités comme suit.

Conseil/comité du conseil	Catégorie de risque supervisée	Risques cernés
Conseil	Toutes	Lois et règlements
		Concurrence
		Conjoncture économique et industrie
		Fusions/acquisitions/restructuration
		Risque lié à la concentration
Comité d'audit	Finances et technologie	Conjoncture économique et industrie
	•	Prix des marchandises
		Sécurité de l'information/cybercriminalité
		Crédit de contrepartie
Comité de gouvernance et	Gouvernance et réglementation	Lois et règlements
des mises en candidature		-
Comité des ressources	Ressources humaines	Affectation des ressources humaines
humaines et de la		
rémunération		
Comité de l'environnement,	Exploitation	Environnement
de la santé et de la sécurité	Environnement, santé et sécurité	

Vous pouvez en lire plus au sujet des comités du conseil à partir de la page 37.

Supervision des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance

Pembina est déterminée à être une entreprise citoyenne responsable, et le conseil en supervise la gérance. Le conseil est conscient de l'importance que revêtent les facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance dans le succès de Pembina à long terme.

Pembina s'est donnée comme objectif d'avoir un effet net positif sur ses parties intéressées, et cet engagement se reflète dans sa politique en matière de santé, de sécurité et d'environnement, son programme d'intégrité, ses investissements dans les collectivités ainsi que son dialogue direct avec les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités.

Le comité des ressources humaines et de la rémunération veille à ce que la société se concentre sur ces questions en intégrant des paramètres liés à la sécurité et à l'environnement dans la conception des régimes incitatifs et les décisions en matière de rémunération des membres de la haute direction (voir la page 67).

Le comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité a notamment la responsabilité de surveiller les politiques et les risques environnementaux. Selon notre processus de gestion du risque d'entreprise, le risque environnemental fait partie des 10 principaux risques de Pembina, et les initiatives et la réglementation relatives aux changements climatiques constituent l'un des trois principaux risques émergents auxquels le secteur et notre société sont exposés. Le comité évalue continuellement l'incidence éventuelle des facteurs environnementaux sur notre rendement à long terme en tenant compte à la fois des risques potentiels qu'ils posent pour notre rendement et des occasions stratégiques qu'ils peuvent offrir. Nous nous préoccupons

Changements climatiques

Selon le processus de gestion du risque d'entreprise de 2017 de Pembina, le risque lié aux émissions et à l'environnement constitue l'un des trois principaux risques émergents auxquels la société et le secteur sont exposés.

Le comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité examine l'incidence éventuelle des changements climatiques sur notre secteur, ainsi que les risques importants et les occasions qu'ils présentent pour Pembina. Les facteurs de risque décrits dans notre notice annuelle datée du 22 février 2018 comportent des explications sur notre perception actuelle de la façon dont les changements climatiques pourraient nous toucher.

Vous pouvez consulter les politiques suivantes sur notre site Web :

- la politique en matière de santé, de sécurité et d'environnement
- la politique sur la gestion de la sécurité
- la politique en matière de relations avec les autochtones

notamment de l'incidence de risques physiques tels que la santé et la sécurité, les dommages matériels et les perturbations des activités.

De plus, nous savons que nous nous exposons à des risques juridiques et à des risques d'atteinte à la réputation si nous ne nous adaptons pas aux cadres réglementaires en évolution et aux initiatives politiques et sociales à cet égard. Plus particulièrement, nous sommes conscients du besoin croissant de transparence dans l'information environnementale, sociale et liée à la gouvernance. Nous observons constamment nos progrès à l'égard de ces questions, et notre direction travaille avec le comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité à la publication d'un rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise pour la société en 2018.

Gestion et présentation de l'information financière

Le conseil est chargé de faire ce qui suit :

- approuver les états financiers, le rapport de gestion y afférent et les communiqués sur les résultats;
- examiner les exigences en matière d'audit, de comptabilité et de présentation de l'information financière qui s'appliquent à notre entreprise et superviser la conformité à ces exigences;
- approuver les budgets d'exploitation et les budgets d'immobilisation annuels ainsi que les plans et les stratégies de financement;
- approuver les décisions de recourir aux marchés financiers et toutes les modifications importantes apportées aux pratiques et politiques comptables.

Le conseil s'assure aussi qu'un système solide est en place pour permettre le suivi des contrôles internes à l'égard de l'information financière, de la conformité à la *Sarbanes-Oxley Act*, de l'audit interne et des questions liées aux fraudes et à l'audit ainsi que le traitement des plaintes, notamment les plaintes provenant d'employés ou d'autres personnes que nous pourrions recevoir sous le couvert de l'anonymat. Vous trouverez des renseignements au

sujet du rôle du comité d'audit en ce qui a trait à la conformité et à l'audit interne à la page 38 et au sujet de notre politique de dénonciation à la page 24.

Rémunération

Rémunération des administrateurs

Le conseil est chargé de faire ce qui suit :

- approuver la rémunération des administrateurs;
- s'assurer que la rémunération des administrateurs est en harmonie avec les intérêts des actionnaires et reflète adéquatement le temps qu'ils consacrent à leurs fonctions, la portée de leurs responsabilités, les risques inhérents au poste d'administrateur ainsi que les tendances du marché en matière de rémunération des administrateurs;
- collaborer avec le comité des ressources humaines et de la rémunération pour examiner à l'occasion le caractère concurrentiel de la rémunération des membres de notre conseil et du président du conseil et des présidents des
- travailler de concert avec des conseillers externes indépendants qui examinent la rémunération des administrateurs et fournissent des conseils objectifs à cet égard.

Rémunération des membres de la haute direction

Toute décision concernant la rémunération du chef de la direction et des premiers vice-présidents doit être approuvée par le conseil.

Le conseil collabore avec le comité des ressources humaines et de la rémunération et des conseillers indépendants engagés par ce dernier afin d'établir la rémunération, y compris la rémunération variable, du chef de la direction et des premiers vice-présidents.

Vous pouvez en lire plus au sujet de notre philosophie de gouvernance de la rémunération et sur la manière dont nous rémunérons nos administrateurs et nos membres de la direction à la page 50 ainsi que sur le rôle et les responsabilités du comité des ressources humaines et de la rémunération à la page 42.

Planification de la relève et diversité Planification de la relève de la haute direction

Le conseil a élaboré des descriptions de poste pour le chef de la direction, le chef des finances et les autres premiers vice-présidents, indiquant la portée et les responsabilités de chaque poste.

Le conseil est chargé d'évaluer et de nommer le chef de la direction et les personnes qui relèvent directement de lui et d'approuver le processus de planification de la relève pour les autres membres de la haute direction. Il examine les plans de relève à l'égard du chef de la direction, des premiers vice-présidents et des autres membres de la haute direction, en tenant compte des recommandations du comité des ressources humaines et de la rémunération. Il existe également des programmes de perfectionnement en cours pour tous les employés qui succéderont potentiellement aux premiers vice-présidents et aux autres membres de la haute direction.

L'équipe de haute direction a mis sur pied un comité de gestion des compétences qui examine périodiquement les plans de relève, identifie les employés démontrant un potentiel marqué et s'assure que leur perfectionnement professionnel se déroule

Plans de relève en action

À la lumière de la croissance porteuse de transformation qu'a connue la société au cours des dernières années et de l'acquisition de Veresen réalisée en octobre 2017, notre structure de direction a évolué en accord avec notre stratégie d'entreprise. Nous avons mis sur pied de nouvelles divisions et de nouveaux services à compter de 2018 et avons nommé de nouveaux responsables.

Le comité des ressources humaines

et de la rémunération examine la

du chef de la direction et des

de lui et formule des

partir de la page 42.

rémunération des administrateurs,

personnes qui relèvent directement

recommandations à cet égard. Vous

trouverez une liste complète des

activités de ce comité en 2017 à

À compter du 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté une nouvelle structure organisationnelle. Notre groupe de sept premiers vice-présidents sont nos dirigeants. Les dirigeants et les vice-présidents qui relèvent d'eux forment l'équipe de haute direction.

Nous sommes fiers d'avoir comblé tous les postes de direction par des candidats de la relève interne, à une exception près.

comme prévu. Le chef de la direction rencontre le comité des ressources humaines et de la rémunération au moins

une fois par année pour discuter du plan de relève, examiner la candidature des employés pressentis pour le poste de chef de la direction, les postes de cadres supérieurs et les autres postes stratégiques, et préparer des plans de formation des éventuels successeurs. Des successeurs en cas d'urgence ont aussi été identifiés pour chaque poste de la haute direction et sont passés en revue chaque année.

Perfectionnement en leadership

Pembina bâtit une communauté de leaders exceptionnels afin de réaliser la vision de la société, et son cadre de perfectionnement en leadership constitue un élément essentiel de ce processus, notamment pour la planification de la relève. Le cadre comporte trois volets, à savoir la maîtrise de soi, l'encadrement des collègues et la direction des affaires, et est axé sur les 10 compétences essentielles de Pembina. Le programme réunit les employés de l'ensemble de la société afin qu'ils tissent des liens et partagent des idées, ce qu'il leur permet de compléter leur expérience pratique au moyen d'occasions d'apprentissage encadrées ou non.

Les 10 compétences essentielles de Pembina

- se montrer responsable et engagé
- · agir courageusement
- faire preuve d'une conscience de soi
- communiquer efficacement
- travailler dans un esprit de collaboration
- former les collègues et leur donner les moyens d'agir
- penser et agir de manière stratégique
- induire des changements positifs
- produire des résultats
- avoir un sens aigu des affaires

Diversité

L'équipe de haute direction et le conseil sont conscients de l'importance de la diversité au sein de la direction et tiennent compte de la diversité, entre autres facteurs, dans la planification de la relève de la direction. Nous nous conformons aux exigences de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (Canada) en ce qui concerne la représentation des femmes dans les postes de direction et soumettons chaque année un rapport au gouvernement fédéral.

Les femmes représentent actuellement environ 26,5 % de notre effectif de direction, ce qui est supérieur à la médiane de l'industrie de l'exploitation minière et pétrolière et gazière en Alberta pour l'ensemble des employés, qui était de 24,7 % lorsque ces données ont été publiées pour la dernière fois en 2016, ainsi qu'au groupe de sociétés les plus comparables du secteur. Nous comptons actuellement quatre femmes parmi nos membres de la haute direction (soit 15 % de notre équipe de haute direction). Nous n'avons pas de cible officielle pour la représentation des femmes dans les postes de haute direction, mais nous continuons d'identifier des candidates pour des postes de haute direction de niveau supérieur et, grâce au nombre croissant de femmes qui sont membres de la direction, nous sommes convaincus que nos plans de relève entraîneront une augmentation du nombre de femmes accédant à des postes de haute direction.

Engagement des employés

Nous estimons qu'une main-d'œuvre engagée augmente la productivité de la société, améliore les résultats et, en définitive, accroît la valeur pour nos actionnaires. Nous avons commencé à mener des sondages sur l'engagement

des employés en 2013 et mettons à jour les résultats tous les deux ou trois ans.

Notre résultat pour 2015 s'est établi à 75 %, en hausse de 13 % par rapport à notre premier sondage en 2013. Le taux de réponse a atteint 96 %, ce qui est également supérieur au taux de 92 % obtenu lors du sondage précédent. Nous mènerons un nouveau sondage sur l'engagement en 2018.

Pembina applique les politiques suivantes :

- la politique en matière de respect en milieu de travail
- la politique en matière d'alcool et de drogues
- la politique en matière de vie privée des employés

Information sur le conseil d'administration

Nous nous attendons à ce que nos administrateurs fassent preuve d'une éthique, d'une intégrité et possèdent des valeurs personnelles et professionnelles irréprochables et représentent les intérêts à long terme de nos actionnaires.

Indépendance

Le conseil évalue l'indépendance des administrateurs chaque année selon des critères d'indépendance qui respectent ou surpassent les normes suivantes :

- l'Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance;
- le Règlement 52-110 sur le comité d'audit;
- les règles et règlements de la Securities and Exchange Commission des États-Unis:
- la Sarbanes-Oxley Act of 2002; et
- les règles de la New York Stock Exchange (NYSE).

Onze des douze candidats à un poste d'administrateur sont indépendants, ce qui signifie qu'ils n'ont aucun lien notamment d'affaires (direct ou indirect) qui peut, ou pourrait raisonnablement être perçu, comme entravant de façon importante leur capacité d'agir dans notre intérêt. M. Dilger n'est pas indépendant parce qu'il est le président et chef de la direction de Pembina.

Une description détaillée peut être consultée dans notre rubrique *Standards for Director Independence* sur notre site Web (www.pembina.com).

Nous exigeons que tous les administrateurs qui siègent au comité d'audit, au comité des ressources humaines et de la rémunération et au comité de gouvernance et des mises en candidature soient indépendants.

Séances à huis clos

Le conseil tient des séances à huis clos en l'absence de la direction, et également en l'absence des administrateurs non indépendants (le cas échéant), dans le cadre de chaque réunion afin de promouvoir une discussion ouverte et franche entre les administrateurs indépendants

En 2017, nos administrateurs indépendants se sont réunis séparément à toutes les réunions du conseil.

Information sur le président du conseil

Le président du conseil est nommé par les administrateurs pour un mandat d'un an. Notre objectif est d'avoir un président indépendant, à moins qu'il soit dans l'intérêt de la société de nommer un président qui ne l'est pas. Les postes de président du conseil et de chef de la direction sont distincts depuis notre appel public à l'épargne en 1997. L'actuel président du conseil, Randall J. Findlay, est indépendant.

Le conseil a élaboré une description de poste pour le président du conseil et les présidents des comités, indiquant la portée et les responsabilités de ces postes. Les présidents des comités dirigent leur comité et font rapport au conseil. Le président du conseil fait rapport au conseil et à nos actionnaires et travaille de concert avec le chef de la direction pour s'assurer que nous nous acquittons de nos responsabilités envers nos actionnaires, nos employés, nos associés, les gouvernements et le public.

On s'attend du président du conseil qu'il fasse preuve de leadership à l'égard du conseil et qu'il fasse la promotion d'une prise de décision efficace et responsable, notamment en supervisant l'orientation et la gestion du conseil ainsi que son efficacité et celle des différents administrateurs.

Le président du conseil, de concert avec le comité de gouvernance et des mises en candidature, choisit également le président de chaque comité.

Mise en candidature de nouveaux administrateurs

Le conseil évalue la composition du conseil chaque année en tenant compte de la diversité, des compétences précises, de la durée des mandats et de l'expérience requises au conseil. Le conseil se penche sur la mise en candidature des administrateurs de façon adaptative, conscient que les compétences dont le conseil a besoin changeront au fil du temps, et au fur et à mesure de l'évolution de la société et de l'industrie. L'objectif est d'obtenir un conseil qui soit efficace, expérimenté et bien équilibré. Le comité de gouvernance et des mises en candidature recommande de nouveaux candidats au poste d'administrateur au conseil pour approbation. Le conseil propose la liste finale des candidats aux actionnaires. Le comité de gouvernance et des mises en candidature consulte diverses sources pour trouver de nouveaux candidats, notamment des agences de recrutement externes.

Le conseil recherche des administrateurs qui sont curieux et objectifs, en plus d'avoir un bon sens pratique et un jugement sûr. Il s'assure que le processus soit impartial en tenant compte de tout conflit d'intérêts éventuel ainsi que des relations entre les nouveaux administrateurs et les administrateurs existants.

Il se penche sur les compétences et les aptitudes d'un candidat potentiel, notamment sa formation, ses aptitudes sur le plan des communications et des relations interpersonnelles ainsi que son expérience du milieu des affaires et des secteurs gouvernemental et communautaire. De plus, il examine la grille de compétences des membres du conseil en poste afin d'équilibrer les compétences des nouveaux candidats et la composition du conseil de même que la diversité au sein du conseil.

Enfin, il vérifie si le candidat est en mesure de consacrer le temps nécessaire à ses devoirs à titre d'administrateur, examine son dossier et consulte le président du conseil et le chef de la direction afin de recueillir leurs suggestions avant de proposer une liste de candidats aux actionnaires.

Cette année, nous recommandons la candidature de M. Arnell, de M^{me} Howe et de M. Sykes en vue de leur élection au conseil. Ces trois administrateurs ont été nommés à notre conseil le 2 octobre 2017, au moment de la clôture de l'acquisition de Veresen. Leurs compétences, leur expérience et leurs qualités enrichissent le conseil. Ils possèdent également une précieuse connaissance historique des entités et des actifs que nous avons acquis, ce qui assurera la continuité et facilitera l'intégration de la nouvelle entreprise.

Diversité au sein du conseil

Le conseil reconnaît l'importance de la diversité au sein des administrateurs et, en février 2015, il a adopté une politique écrite officielle qui sert de cadre afin de promouvoir la diversité, y compris la mixité et la diversité sur le plan de l'âge et des emplacements géographiques. Depuis ce temps, nous avons nommé une nouvelle administratrice à notre conseil, qui compte au total trois femmes parmi ses membres,

25 % des candidats à un poste d'administrateur sont des femmes

et avons accru la diversité du conseil sur le plan des emplacements géographiques, de la formation, de l'expérience et de l'âge.

Conformément aux objectifs de la politique sur la diversité, le comité de gouvernance et des mises en candidature cherche à diversifier le conseil lorsqu'il sélectionne et recommande des candidats en vue de leur élection, tout en équilibrant les compétences professionnelles exigées de nos administrateurs. Le comité de gouvernance et des mises en candidature et le conseil s'engagent expressément à continuer d'accroître le nombre de femmes siégeant au conseil. Bien que la politique sur la diversité ne fixe pas de cibles officielles pour la représentation des femmes au conseil, nous croyons que le comité de gouvernance et des mises en candidature et le conseil prennent constamment des mesures en ce sens sans qu'il soit nécessaire de fixer de telles cibles.

Dans le cadre de son évaluation annuelle de la composition du conseil et de l'ensemble des compétences de ses membres, le comité de gouvernance et des mises en candidature examine aussi l'efficacité de notre politique sur la diversité pour accroître la diversité du conseil, compte tenu des compétences requises au conseil à ce moment-là.

Âge et durée des mandats

Les administrateurs quittent le conseil ou ne se présentent pas à la réélection lorsqu'ils atteignent l'âge de 72 ans, à moins que le conseil n'en décide autrement.

Nous n'avons pas adopté de politique officielle limitant la durée du mandat des administrateurs. Notre priorité est de constituer un conseil qui possède, dans l'ensemble, la combinaison de compétences et d'expérience voulue pour permettre une gérance solide.

L'âge moyen de nos administrateurs est de 61 ans

La durée moyenne du mandat de nos administrateurs indépendants est de 5,2 ans

Le conseil reconnaît qu'un administrateur de longue date peut fournir un apport accru au conseil au fil des ans, mais il contrebalance l'expérience par un certain roulement afin de favoriser l'arrivée de nouvelles idées et d'opinions sur diverses questions et notre entreprise en général.

Emplacement

Pembina exerce des activités au Canada et aux États-Unis; il est donc important qu'elle puisse compter sur des administrateurs ayant de l'expérience dans ces marchés. Dix de nos administrateurs résident au Canada, et deux résident aux États-Unis. Outre l'emplacement géographique, nous avons plusieurs administrateurs qui possèdent de l'expérience pertinente dans les deux marchés et à l'échelle internationale.

Compétences et expérience

Le conseil évalue régulièrement les compétences et les aptitudes des administrateurs par rapport à ses besoins afin de garantir une surveillance adéquate, une prise de décision efficace et la pleine exécution de son mandat.

Notre objectif est de faire en sorte que le conseil dispose d'une combinaison prudente de compétences et d'expérience, d'une variété suffisante d'opinions pour promouvoir des discussions et des débats équilibrés, et d'un nombre approprié d'administrateurs pour faciliter des discussions et des prises de décision productives. Le conseil utilise une grille de compétences afin d'établir et d'évaluer l'expérience et les connaissances des administrateurs, et de cerner les domaines éventuels à privilégier dans le recrutement de nouveaux candidats à un poste d'administrateur. Le comité de gouvernance et des mises en candidature tient la grille et la met à jour régulièrement. Cette année, le comité de gouvernance et des mises en candidature et le conseil ont adopté une grille de compétences chiffrée afin de mieux illustrer l'auto-évaluation que font nos administrateurs de leurs compétences et d'ajouter de nouvelles compétences qui deviendront importantes pour la société à mesure qu'elle évolue.

Le tableau suivant présente la combinaison d'expérience et de connaissances de nos candidats à un poste d'administrateur.

		Randall Findlay (président)	Anne-Marie Ainsworth	Douglas Arnell	Mick Dilger	Maureen Howe	Gordon Kerr	David LeGresley	Robert Michaleski	Leslie O'Donoghue	Bruce Rubin	Jeffrey Smith	Henry Sykes	Total	
Principales caractéris															
Âge	Moins de 60 ans			✓	✓			✓		✓			✓	5	42 %
	60 à 69 ans	✓	✓			✓	✓		✓		✓			6	50 %
	70 ans et plus											✓		1	8 %
Durée du mandat	Moins de 5 ans		✓	✓	✓	✓	✓				✓		✓	7	58 %
	5 à 10 ans	✓						✓		✓		✓		4	33 %
	11 ans et plus								✓					1	8 %
Emplacement	Alberta	✓			✓		✓		✓	✓		✓	✓	7	58 %
géographique	CB.			✓		✓								2	17 %
	Ontario							✓						1	8 %
	États-Unis		✓								✓			2	17 %
Formation	Commerce		✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓			7	58 %
	Finances				✓	✓	✓		✓					4	33 %
	Génie	✓	✓	✓				✓			✓	✓		6	50 %
	Droit									✓			✓	2	17 %
	Autres									✓		✓	✓	3	25 %

Compétences et expérience 1: Connaissances de base – connaissance de base acquise dans le cadre des activités courantes 2: Connaissance pratique – possède une certaine expérience connexe en gestion ou au sein d'un conseil dans le domaine 3: Vaste expérience – possède une expérience solide et approfondie	Randall Findlay	Anne-Marie Ainsworth	Douglas Arnell	Mick Dilger	Maureen Howe	Gordon Kerr	David LeGresley	Robert Michaleski	Leslie O'Donoghue	Bruce Rubin	Jeffrey Smith	Henry Sykes		Total – niveaux 2 et 3
Génie/exploitation	2	3	2	2	1	2	2	2	2	3	2	1	10	83 %
Connaissance de l'industrie/pipelines	2	3	2	3	3	2	2	3	2	1	2	2	11	92 %
Connaissance de l'industrie/secteur intermédiaire	3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	3	12	100 %
Connaissance de l'industrie/liquides de gaz naturel	3	3	1	3	2	2	2	2	2	1	2	2	10	83 %
Grands projets d'immobilisations	3	3	2	2	2	2	2	3	3	3	2	3	12	100 %
Sécurité, santé et environnement	2	3	3	3	2	2	1	2	3	3	3	3	11	92 %
Ressources humaines/rémunération	3	2	3	3	2	3	3	3	3	2	2	2	12	100 %
Services bancaires d'investissement	2	1	1	2	3	2	3	2	2	2	1	2	9	75 %
Finances	2	2	2	3	3	3	3	3	2	2	1	2	11	92 %
Risque	2	3	2	2	2	2	3	3	3	3	2	2	12	100 %
Gouvernance	3	2	3	2	3	2	3	2	3	2	3	3	12	100 %
Expérience du commerce américain/international	2	3	3	1	2	2	1	1	3	3	1	2	8	67 %
Technologie de l'information	1	3	2	2	1	1	2	2	1	3	2	1	7	58 %
Fusions et acquisitions	3	2	2	3	2	3	3	3	3	3	2	3	12	100 %

Présence et participation active

Nous sommes un groupe d'administrateurs très dévoués et sommes fiers d'annoncer qu'en 2017, les administrateurs ont assisté à toutes les réunions du conseil et des comités, à l'exception d'une fois où l'une de nos administratrices a dû s'absenter en raison du décès d'un membre de sa famille. Les administrateurs doivent être présents à toutes les

Le taux de présence aux réunions en 2017 a été de 99.5 %

réunions du conseil et à toutes les réunions des comités auxquels ils siègent à moins d'un conflit impossible à régler ou de toute autre circonstance atténuante. La présence est surveillée par le comité de gouvernance et des mises en candidature et gérée par le président du conseil.

Nous nous attendons à ce que chaque réunion du conseil et des comités se déroule de façon à encourager des communications ouvertes, une participation significative et une résolution en temps opportun des questions. En général, les administrateurs peuvent siéger à un maximum de trois comités, ce qui leur permet de participer pleinement aux activités de chaque comité et de s'acquitter de leurs obligations envers le conseil. Tous nos administrateurs indépendants sont membres de un ou deux comités.

Le tableau suivant présente des renseignements sur la présence des administrateurs aux réunions en 2017.

			Réunions de	es comités				
	Réunions d	lu conseil	Audit	Gouvernance	Ressources humaines et rémunération	Environnement, santé et sécurité	Réunions o	les comités
R. Findlay ¹	13 sur 13 (président)	100 %		4 sur 4			4 sur 4	100 %
A. Ainsworth	12 sur 13 ²	92 %	4 sur 4			4 sur 4	8 sur 8	100 %
D. Arnell ³	2 sur 2	100 %				1 sur 1	1 sur 1	100 %
M. Dilger4	13 sur 13	100 %					S.O.	S.O.
L. Gordon ⁵	13 sur 13	100 %		2 sur 2	4 sur 4	3 sur 3	9 sur 9	100 %
M. Howe ³	2 sur 2	100 %	1 sur 1				1 sur 1	100 %
G. Kerr	13 sur 13	100 %	4 sur 4		4 sur 4		8 sur 8	100 %
D. LeGresley ⁶	13 sur 13	100 %	4 sur 4	2 sur 2	3 sur 3 (président)		9 sur 9	100 %
R. Michaleski	13 sur 13	100 %				4 sur 4	4 sur 4	100 %
L. O'Donoghue	13 sur 13	100 %		4 sur 4	4 sur 4		8 sur 8	100 %
B. Rubin ⁷	4 sur 4	100 %	2 sur 2			1 sur 1	3 sur 3	100 %
J. Smith	13 sur 13	100 %		4 sur 4 (président)		4 sur 4	8 sur 8	100 %
H. Sykes ³	2 sur 2	100 %	2 sur 2		2 sur 2	•	4 sur 4	100 %

M. Findlay assiste habituellement à toutes les réunions des comités à titre de président du conseil.

Orientation et formation continue

Le comité de gouvernance et des mises en candidature est chargé d'approuver le processus d'orientation à l'intention des administrateurs et les programmes annuels de formation continue et de perfectionnement des administrateurs.

Orientation

Notre manuel d'orientation à l'intention des nouveaux administrateurs comprend les points suivants :

- les lignes directrices en matière de gouvernance;
- le mandat du conseil;
- les règles des comités;
- le mandat des administrateurs;
- les descriptions de poste du président du conseil, des présidents des comités, du chef de la direction et des premiers vice-présidents;
- les politiques clés de l'entreprise;
- l'information récente et les documents à l'intention des investisseurs;
- le plan stratégique;
- d'autres renseignements pertinents sur l'entreprise et sur le conseil.

Les nouveaux administrateurs doivent assister à des séances d'orientation et à des rencontres individuelles avec des dirigeants clés afin de se familiariser avec notre entreprise, les risques importants auxquels elle est confrontée et les mesures d'atténuation de ceux-ci, nos attentes, nos buts et objectifs d'entreprise ainsi que nos préoccupations et occasions d'affaires actuelles.

M^{me} Ainsworth n'a pas pu assister à une réunion du conseil en raison du décès d'un membre de sa famille.

³ M. Arnell, M^{me} Howe et M. Sykes ont été nommés au conseil le 2 octobre 2017 et ont assisté à toutes les réunions par la suite.

⁴ M. Dilger a assisté à toutes les réunions du conseil en 2017 à titre d'administrateur et de chef de la direction et à toutes les réunions des comités en 2017 à titre de chef de la direction.

Le 5 mai 2017, M. Gordon a quitté le comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité et s'est joint au comité de gouvernance et des mises en candidature. Il a assisté à toutes les réunions du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du 1^{er} janvier 2017 au 5 mai 2017 et à toutes les réunions du comité de gouvernance et des mises en candidature du 5 mai 2017 au 31 décembre 2017.

⁶ Le 5 mai 2017, M. LeGresley a quitté le comité de gouvernance et des mises en candidature et est devenu membre et président du comité des ressources humaines et de la rémunération. Il a assisté à toutes les réunions du comité de gouvernance et des mises en candidature du 1er janvier 2017 au 5 mai 2017 et à toutes les réunions du comité des ressources humaines et de la rémunération du 5 mai 2017 au 31 décembre 2017.

M. Rubin a été élu au conseil le 5 mai 2017 et a assisté à toutes les réunions par la suite.

Formation continue

Les administrateurs ont régulièrement l'occasion d'accroître leurs connaissances et leur compréhension de nos activités. Tous les administrateurs sont membres de l'Institut des administrateurs de sociétés, et la société paie leurs droits d'adhésion à cet organisme. Le conseil encourage également chaque administrateur à suivre des séances de formation continue et participe au coût de ces formations. De plus, nous offrons périodiquement des séances de formation sur nos activités, notre secteur et les tendances et questions émergentes. Ces séances ont lieu lors des réunions régulières du conseil et des comités et comprennent ce qui suit :

 Des séances annuelles d'information – ces séances comprennent habituellement l'étude de notre environnement concurrentiel, de nos perspectives financières quinquennales ou décennales, de notre rendement par rapport à des entités comparables, des risques importants auxquels nous sommes confrontés et aux mesures d'atténuations de ceux-ci, et de tous autres faits nouveaux qui pourraient avoir une incidence sur notre entreprise. À l'occasion et au besoin, des consultants externes tels que des conseillers financiers des spécialistes en retraite et des conseillers juridiques externes. Le conseil a établi les priorités suivantes en matière de formation continue en 2018 :

Commerce/industrie

- les produits pétrochimiques;
- les marchés mondiaux des marchandises et des capitaux;
- les prix des marchandises;
- le GNL.

Risque

- la surveillance du risque d'entreprise;
- la cybersécurité;
- la sécurité des installations.

Gouvernance

- l'activisme des actionnaires et le dialoque entre le conseil et ceux-ci;
- la diversité du conseil;
 - la responsabilité des administrateurs.

financiers, des spécialistes en retraite et des conseillers juridiques externes participent à ces séances.

- L'examen des tendances et des enjeux en matière de gouvernance séances d'information régulières à l'égard des faits nouveaux et des nouvelles pratiques exemplaires en matière de gouvernance.
- L'examen des tendances et des enjeux relatifs à l'industrie et d'autres sujets à l'occasion, des consultants externes donnent des présentations à propos des tendances du secteur en général ou d'autres sujets d'intérêt.

Le secrétaire tient une liste de toutes les activités de développement des habiletés et de formation continue entreprises par les administrateurs, que le comité de gouvernance et des mises en candidature examine lorsqu'il établit le programme de formation des administrateurs pour chaque année. Le tableau suivant présente les séances de formation auxquelles nos administrateurs ont assisté en 2017 :

Catégorie	Événement	Date	Présentateur	Participants
Finances	Séance de formation sur l'audit – regroupements d'entreprises	31 juillet	Karleen Batty, Ian Manz et Brent Cheung – Ernst & Young	D.M.B. LeGresley; G.J. Kerr; A-M.N. Ainsworth; R.J. Findlay; B.D. Rubin
	Séance de formation sur l'audit – acquisition de Veresen – incidence sur la présentation de l'information financière	1 ^{er} novembre	Division de la comptabilité générale/immobilisations de Pembina	G.J. Kerr; A-M.N. Ainsworth; D.M.B. LeGresley; M.E. Howe; H.W. Sykes; D. Arnell; B.D. Rubin
	Dividende et croissance de la valeur	28 novembre	K. Vallee – CIBC	Tous les administrateurs sauf A-M.N. Ainsworth, M.E. Howe et H.W. Sykes
Marchés mondiaux	Les élections américaines et leur incidence sur le Canada	31 janvier	Réseau des administrateurs canadiens (John Hallmark et Craig Wright)	D.M.B. LeGresley
	Les répercussions des échanges commerciaux du Canada avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Chine	2 mars	Panel de l'Institut des administrateurs de sociétés	R.J. Findlay
	Le risque géopolitique	28 juin	Réseau des administrateurs canadiens (M ^{me} Janice Stein)	D.M.B. LeGresley
	Gérer les perturbations	23 novembre	Forum d'affaires de Bennett Jones	L.A. O'Donoghue

Gouvernance	Programme de perfectionnement des administrateurs – module III	24 au 26 février	Institut des administrateurs de sociétés	G.J. Kerr
	Programme de perfectionnement des administrateurs – module IV	28 au 30 avril	Institut des administrateurs de sociétés	G.J. Kerr
	Excellence du conseil en matière de stratégie et de surveillance	19 juin	6 ^e dîner des administratrices tenu par Egon Zehnder à Houston	A-M.N. Ainsworth
	Programme de perfectionnement des administrateurs – module I	13 au 15 octobre	Institut des administrateurs de sociétés	A-M.N. Ainsworth
	Stratégies d'entrée au conseil – panéliste	20 octobre	Association du Barreau canadien	L.A. O'Donoghue
	Les fruits de la diversité : comment la diversité et le leadership inclusif améliorent le rendement	6 novembre	Heidrick & Struggles	A-M.N. Ainsworth
	Repérer, contrôler et surveiller la menace interne : ce que tous les administrateurs doivent savoir	8 novembre	Webinaire de l'Institut des administrateurs de sociétés	J.T. Smith
	Le rôle du président du conseil – panéliste	28 novembre	Institut des administrateurs de sociétés	L.A. O'Donoghue
	Jouer pour gagner – comment fonctionne réellement la stratégie		Atelier d'une journée de Roger Martin	L.A. O'Donoghue
	Programme de perfectionnement des administrateurs – module II	8 au 10 décembre	Institut des administrateurs de sociétés	A-M.N. Ainsworth
Connaissance du secteur	Séance sur le secteur du pétrole, du gaz et de l'énergie – l'offre, la demande et les prix du pétrole et du gaz naturel	2 mai	GMP First Energy	G.J. Kerr
	Les sources d'énergie américaine	5 octobre	Haskayne School of Business – M. Moritz, ancien secrétaire à l'Énergie des États-Unis	G.J. Kerr
	Séance sur le secteur du pétrole, du gaz et de l'énergie	25 octobre	Martin King, directeur, Recherche institutionnelle, GMP First Energy	G.J. Kerr
Technologie	Séance de formation sur l'audit – le nuage	22 février	Mark Speaker – Microsoft	D.M.B. LeGresley; G.D Billing; G.J. Kerr; A- M.N. Ainsworth; R.J. Findlay
	Séance de formation sur l'audit – la cybersécurité	3 mai	Jeff Thomas – KPMG	G.J. Kerr; A-M.N. Ainsworth; D.M.B. LeGresley; L.A. O'Donoghue; B.D. Rubin
	Les principes fondamentaux de la surveillance des TI : les questions que tous les conseils devraient poser et les points à retenir dans les réponses	3 mai	Webinaire de l'Institut des administrateurs de sociétés	J.T. Smith
	Le rôle de la technologie	7 septembre	Table ronde de Spruce Meadows sur l'évolution de la conjoncture	L.A. O'Donoghue

Sièges occupés dans d'autres conseils

Nous reconnaissons l'engagement important que représente le fait de siéger à un conseil ainsi que la valeur et l'expérience acquises en siégeant à d'autres conseils. Aucun de nos administrateurs ne siège au conseil de plus de trois autres sociétés ouvertes et aucun d'entre eux ne siège actuellement avec un autre de nos administrateurs au conseil d'une autre société.

En 2017, nous avons mis à jour nos lignes directrices en matière de gouvernance pour tenir compte de l'évolution des tendances à l'égard des engagements des administrateurs de sociétés ouvertes. M. Dilger, qui est un administrateur et notre chef de la direction, et les autres administrateurs qui occupent des postes de haute direction auprès de sociétés ouvertes peuvent siéger au conseil d'une société ouverte en plus de celui de Pembina. Tous les autres administrateurs peuvent siéger aux conseils d'un maximum de quatre

Le comité de gouvernance et des mises en candidature a examiné les conseils auxquels nos administrateurs siègent actuellement et a jugé qu'ils n'ont pas d'incidence sur l'indépendance du conseil ni sur la capacité des administrateurs de fonctionner efficacement. sociétés ouvertes au total (y compris celui de Pembina). Les administrateurs désirant être membres du conseil ou de la haute direction d'une autre société cotée en bourse doivent en aviser le président du comité de gouvernance et des mises en candidature avant d'accepter la mise en candidature ou la nomination. Le président du comité de gouvernance et des mises en candidature, de concert avec le président du conseil, établira si l'acceptation de la nomination compromettrait la disponibilité ou la capacité de l'administrateur ou entraînerait un conflit d'intérêts réel ou apparent.

Le conseil évalue régulièrement les postes d'administrateurs. Si deux administrateurs ou plus siègent ensemble au conseil d'une autre société cotée en bourse, le conseil évaluera la situation et décidera si un administrateur peut continuer à siéger à notre conseil. Une exception pourrait être faite dans certaines circonstances.

Conflits d'intérêts

Nos administrateurs doivent éviter les conflits d'intérêts et respecter notre code de déontologie.

Si un administrateur ou un membre de la haute direction a un intérêt important à l'égard d'une opération ou d'une convention potentielle, il doit le signaler au conseil. Les administrateurs doivent obtenir l'approbation du comité de gouvernance et des mises en candidature avant d'accepter un poste de haute direction ou un poste d'administrateur auprès d'une autre société. Les administrateurs qui croient qu'ils pourraient être en conflit d'intérêts à l'égard d'une question étudiée par le conseil au cours d'une réunion doivent divulguer leur intérêt, s'abstenir de voter et se retirer de cette partie de la réunion.

Évaluation du conseil et des comités

Des évaluations régulières du conseil sont importantes afin de s'assurer que le conseil, ses comités ainsi que chaque administrateur sont efficaces, et pour encourager une amélioration continue.

Nous effectuons annuellement une évaluation du conseil. Le président du conseil dirige l'évaluation en tenant compte des suggestions de tous les administrateurs. Tous les ans ou les deux ans, chaque administrateur remplit un questionnaire officiel, divisé en quatre catégories : la responsabilité du conseil, le fonctionnement du conseil, l'efficacité du conseil et les questions relevant des comités. Chaque administrateur évalue également l'efficacité et le rendement du président du conseil. Celui-ci rencontre chaque administrateur séparément, en personne ou au téléphone, afin de discuter des résultats des questionnaires et d'obtenir des commentaires confidentiels sur le rendement de ses pairs. Le président du conseil demande aussi des commentaires sur l'efficacité du conseil, la gestion du risque, la supervision stratégique et d'autres questions pertinentes. Une fois que les résultats des questionnaires et des rencontres ont été compilés, le comité de gouvernance et des mises en candidature et le conseil discutent des résultats, à huis clos au besoin.

Le comité de gouvernance et des mises en candidature et le conseil reconnaissent également le rôle important que joue l'autoévaluation dans l'évaluation globale de l'efficacité du conseil. En 2017, le président du conseil a mené des entrevues individuelles avec chaque administrateur et a sollicité leurs commentaires sur ce qui suit :

- la responsabilité du conseil, notamment en ce qui concerne la stratégie et la planification de la relève;
- les activités du conseil, notamment l'efficience, la suffisance des données sur le rendement et le marché fournies par la direction et la pertinence des discussions des administrateurs indépendants;
- le rendement des comités;
- l'efficacité du conseil;
- les autoévaluations des administrateurs.

Le conseil fait appel à un conseiller indépendant à l'occasion afin d'évaluer le conseil et ses comités et pourrait faire appel à un tel conseiller en 2018 pour qu'il l'aide plus précisément à mettre au point son processus d'examen par les pairs et d'autoévaluation.

Comités du conseil

Le conseil a quatre comités permanents pour faciliter l'accomplissement de ses devoirs et pour respecter les exigences prévues par les lois et les politiques qui s'appliquent à notre entreprise :

- le comité d'audit;
- le comité de gouvernance;

- le comité des ressources humaines et de la rémunération;
- le comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

Chaque comité exerce ses activités conformément à des règles écrites qui sont approuvées par le conseil et qui sont passées en revue et évaluées annuellement par les comités et le conseil. Tous les comités du conseil doivent être indépendants, à l'exception du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité, qui doit avoir une majorité d'administrateurs indépendants.

Chaque comité informe régulièrement le conseil à l'égard de ses activités en lui remettant un rapport après chaque réunion du comité et lui présente, à fins de discussion et d'examen, toutes recommandations nécessitant son approbation. Chaque comité se doit de partager toute information d'intérêt commun avec les autres comités.

Le conseil évalue la constitution de ses comités chaque année afin d'y apporter des ajustements, s'il y a lieu. Le conseil peut révoquer des membres par voie de résolution, au besoin, et pourvoir des postes si un comité ne comprend pas le nombre minimal de membres.

Vous pouvez consulter les règles de nos comités en ligne sur notre site Web (www.pembina.com (en anglais seulement)) et en savoir plus au sujet des candidats au poste d'administrateur à partir de la page 9.

Comité d'audit

Le comité d'audit a la responsabilité de surveiller ce qui suit :

- l'intégrité des états financiers de Pembina, le processus de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- les relations, les rapports, la qualification, l'indépendance et le rendement des auditeurs externes;
- la fonction d'audit interne:
- le programme d'identification, d'évaluation et de gestion des risques;
- la conformité aux exigences juridiques et réglementaires;
- les technologies de l'information de gestion relatives à la présentation de l'information financière et aux contrôles financiers;
- le maintien de voies de communication ouvertes entre la direction, les auditeurs externes, les auditeurs internes et le conseil.

Le comité d'audit se réunit trimestriellement avec la direction et les auditeurs externes, et séparément avec les auditeurs. En 2017, le comité s'est réuni quatre fois. Les auditeurs internes et externes ont été présents à toutes les réunions et une partie de ces réunions s'est déroulée sans la présence de la direction.

Membres du comité	Gordon Kerr (président) Anne-Marie Ainsworth Maureen Howe	David LeGresley Bruce Rubin		
	David LeGresley et Gordon Kerr sont des experts financiers et tous les membres du comité possèdent des compétences financières (au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et canadienne, respectivement).			
Indépendance	100 %			
	sens du Règlement 52-110 sur le	les cinq administrateurs remplit le critère d'indépendance au e comité d'audit et de la <i>Rule 10A-3</i> prise en application de la Unis, en sa version modifiée, ainsi que des normes sur la		
Compétences	 tous les membres du comité 	cière ou une formation équivalente doivent être en mesure de lire et de comprendre un jeu leur et d'une complexité comparables à celles de notre société		

Principales responsabilités

États financiers, processus de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

- examiner les états financiers consolidés trimestriels et annuels, les rapports de gestion, les communiqués portant sur les bénéfices et les autres informations financières et les recommander au conseil pour approbation
- examiner les problèmes importants liés à l'information financière, les modifications apportées aux conventions comptables, les estimations et les jugements clés, les lacunes importantes constatées et les contrôles de compensation ou d'atténuation, les questions non résolues entre la direction et l'auditeur externe, la correspondance importante avec les organismes de réglementation ou les organismes gouvernementaux et les dénonciations

Auditeur externe

 surveiller les relations, les rapports, la qualification, l'indépendance et le rendement des auditeurs externes et les services d'audit fournis par d'autres cabinets comptables enregistrés dont Pembina a retenu les services

Audit interne

- surveiller la fonction d'audit interne, notamment les règles, les activités, la composition et la structure organisationnelle du comité d'audit
- approuver le plan d'audit annuel
- évaluer le rendement et s'assurer qu'il n'y a aucune restriction ou limitation injustifiée
- se réunir séparément au besoin pour discuter des questions qui doivent être traitées à huis clos

Gestion des risques

- discuter des lignes directrices et des politiques en matière de gouvernance aux fins de l'évaluation et de la gestion des risques
- élaborer ces lignes directrices et ces politiques ou en superviser l'élaboration Autres
- surveiller notre politique de dénonciation et nos procédures de présentation de l'information financière

Faits saillants de 2017

Règles du comité et formation

- nous avons examiné les règles du comité et avons confirmé qu'aucune modification ne devait y être apportée
- nous avons assisté à des séances animées par des conseillers externes sur des sujets tels que la cybersécurité, l'infonuagique et les regroupements d'entreprises
- nous avons assisté à des séances animées par des présentateurs internes au sujet de l'incidence de l'acquisition de Veresen sur la présentation de l'information financière
- nous avons évalué les besoins en matière de perfectionnement professionnel continu Présentation de l'information financière et fiscalité
- nous avons passé en revue les modifications apportées aux conventions comptables, les facteurs importants liés à l'information financière, notamment les éventualités, les estimations et les jugements appliqués et les provisions importantes dans les états financiers consolidés, ainsi que les mesures non conformes aux PCGR
- nous avons examiné les états financiers consolidés annuels et trimestriels, les rapports de gestion, les communiqués portant sur les bénéfices et les autres informations financières
- nous avons supervisé les exigences de présentation d'information s'appliquant aux entités juridiques de même que les exceptions, les initiatives et les audits importants en matière de conformité réglementaire
- nous avons supervisé l'évaluation de l'incidence des nouvelles normes comptables IFRS (au besoin)

Surveillance de l'auditeur externe

- nous avons approuvé les missions d'audit, les plans de mission et les honoraires de l'auditeur externe pour 2017
- nous avons examiné et approuvé les services non liés à l'audit devant être fournis par l'auditeur externe
- nous avons passé en revue les rapports sur les résultats des audits trimestriels fournis par l'auditeur externe
- nous avons passé en revue l'évaluation de l'auditeur externe

Conformité et surveillance du risque

- nous avons passé en revue les recommandations en matière de couverture du comité de gestion du risque
- nous avons approuvé les mises à jour annuelles et rapports suivants :
 - le rapport sur la gestion du risque d'entreprise et les limites de tolérance au risque examinées
 - o la mise à jour de la politique en matière de risques liés au marché
 - o la mise à jour de la politique en matière de gestion du risque de contrepartie
 - o la mise à jour des règles du comité de gestion du risque
- nous avons surveillé la situation relative au risque de contrepartie, au risque de marché et aux risques d'entreprise comparativement aux limites établies
- nous avons examiné le programme et la couverture d'assurance de l'entreprise Supervision de l'audit interne
- nous avons approuvé le plan d'audit interne pour 2017 et des modifications des règles d'audit interne
- nous avons passé en revue les résultats de l'examen de la conformité à la Sarbanes-Oxley Act (la SOX) et de l'évaluation des cas de fraude du service d'audit interne
- nous avons examiné les conclusions de la direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière
- nous avons examiné nos contrôles et procédures de présentation de l'information avec le chef de la direction et le chef des finances
- nous avons examiné un rapport sur les plaintes de dénonciateurs (le cas échéant)
- nous avons examiné les plaintes de dénonciateurs (le cas échéant)

Autres

- nous avons examiné les stratégies et les initiatives en matière de technologie de l'information (TI) de 2017
- nous avons supervisé les régimes de retraite à cotisations déterminées, à prestations déterminées et complémentaires
- nous avons examiné des comptes rendus sur l'évolution des marchés financiers

Vous trouverez plus de renseignements sur le comité d'audit à la rubrique *Information sur le comité d'audit* de notre notice annuelle, qui peut être consultée sur notre site Web (www.pembina.com) sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Comité de gouvernance et des mises en candidature

La principale responsabilité du comité de gouvernance et des mises en candidature est d'aider le conseil à élaborer, mettre en œuvre et surveiller les pratiques en matière de gouvernance de Pembina.

Le comité travaille avec la direction et les autres personnes au sein de la société afin de s'assurer qu'une saine culture de gouvernance est en place. Cela inclut faire rapport au conseil et à la direction sur les questions en matière de gouvernance, de meilleures pratiques et de conformité ainsi que sur l'efficacité de nos processus et systèmes de gouvernance et formuler des recommandations au conseil à cet égard.

En 2017, le comité s'est réuni à trois reprises. Toutes ces réunions se sont déroulées sans la présence de la direction.

Membres du comité	Jeffrey Smith (président) Randall Findlay	Lorne Gordon Leslie O'Donoghue
Indépendance	100 %	
Compétences	 antécédents dans les domai 	ernance d'autres sociétés ouvertes nes juridique, de la conformité et de la réglementation de la direction et membre de la haute direction

Principales responsabilités

Gouvernance du conseil

- composition du conseil et nombre de membres
- orientation, information et formation des administrateurs
- surveillance des conflits d'intérêts éventuels, à l'exception des nominations au conseil
- définition des critères d'admissibilité et de sélection des membres, notamment leur indépendance et leurs compétences financières
- recommandation de candidats aux postes d'administrateurs et nominations du président du conseil et du chef de la direction
- évaluation annuelle du conseil, des administrateurs et des comités

Conformité et communication de l'information

- surveiller les meilleures pratiques en matière de gouvernance et la conformité aux lois et règlements liés à la gouvernance
- approuver notre politique de communication de l'information et superviser nos politiques et nos procédures ainsi que le comité de communication de l'information
- assister le conseil à mettre en place des fonctions de surveillance du risque appropriées au sein du conseil et de ses comités
- examiner et approuver le rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise

Faits saillants de 2017

Relève des administrateurs

- nous avons révisé et mis à jour régulièrement la grille de composition du conseil, la grille de compétences et le processus de planification de la relève des administrateurs
- nous avons révisé la composition du comité et envisagé la modification de celle-ci pour 2017
- nous avons examiné et réglé les nominations à d'autres conseils
- nous avons supervisé la sélection et l'évaluation des nouveaux candidats à un poste d'administrateur

Meilleures pratiques de gouvernance

- nous avons examiné et recommandé :
 - o l'adoption de modifications des lignes directrices en matière de gouvernance
 - o l'adoption de modifications des règles et de la liste de contrôle du comité de gouvernance et des mises en candidature
 - o l'adoption du programme de formation des administrateurs pour 2018
- nous avons examiné les activités du comité d'information de la société
- nous avons révisé le processus d'accueil et d'intégration des administrateurs ainsi que le programme de formation continue des administrateurs
- nous avons évalué les liens existants entre Pembina et chaque administrateur et avons déterminé que 11 des 12 candidats au poste d'administrateur sont indépendants
- nous avons surveillé les faits récents, les nouvelles tendances et les meilleures pratiques en matière de gouvernance et de communication de l'information, y compris les tendances en matière de dialogue avec les actionnaires, la cybersécurité, l'accroissement de la participation des actionnaires aux votes et les faits récents et les tendances en ce qui concerne les actionnaires activistes
- nous avons passé en revue la couverture d'assurance des administrateurs et des dirigeants Évaluation du conseil, des comités, des présidents du conseil et des comités et des administrateurs
- nous avons évalué l'indépendance des administrateurs et examiné leurs liens, leurs engagements et les chevauchements
- nous avons examiné les règles écrites et les politiques d'entreprise du conseil et des comités

Communication de l'information

 nous avons examiné et approuvé l'information concernant la gouvernance dans la circulaire de sollicitation de procurations aux fins de recommandation au conseil.

Comité des ressources humaines et de la rémunération

Le comité des ressources humaines et de la rémunération aide le conseil en fournissant surveillance et orientation à l'égard de la stratégie, des politiques et des programmes relatifs aux ressources humaines, y compris nos programmes de rémunération.

Le comité examine notre politique générale en matière de rémunération et la recommande au conseil aux fins d'approbation, supervise l'élaboration et l'administration de nos programmes de rémunération et supervise la planification de la relève des membres de la haute direction. Le comité est également chargé de superviser les risques associés à nos programmes de rémunération, de planification de la relève et de planification des ressources et de veiller à ce que des mesures soient prises pour atténuer ces risques.

Le comité examine la rémunération des administrateurs et la recommande au conseil aux fins d'approbation et, jusqu'en 2018, il examinait et recommandait également la rémunération de tous les membres de la haute direction. Dorénavant, conformément à la nouvelle structure organisationnelle adoptée à compter du 1^{er} janvier 2018 (voir la page 28), le comité examinera et recommandera aux fins d'approbation uniquement la rémunération du chef de la direction et des premiers vice-présidents, et il surveillera la rémunération des autres membres de la haute direction.

Le comité est chargé d'évaluer le caractère équitable et l'efficacité de nos régimes de retraite, d'épargne et d'intéressement et de s'assurer que tous les régimes et les programmes d'avantages sociaux sont administrés conformément aux lois, aux politiques des bourses et aux objectifs de rémunération déclarés qui régissent notre entreprise. Il procède annuellement à des évaluations approfondies de son positionnement par rapport à la concurrence et peut retenir les services d'une société indépendante pour obtenir de l'aide dans l'évaluation du caractère concurrentiel de nos programmes de rémunération de nos membres de la direction et administrateurs.

Vous pouvez en apprendre davantage sur la rémunération de nos administrateurs à partir de la page 54 et de nos membres de la haute direction à partir de la page 58. Vous trouverez plus d'information sur la gouvernance de la rémunération à la page 50.

En 2017, le comité s'est réuni quatre fois. Une partie de ces réunions s'est déroulée sans la présence de la direction.

Membres du comité	David LeGresley (président) Lorne Gordon Gordon Kerr	Leslie O'Donoghue Henry Sykes
		dent du comité en mai 2017, succédant ainsi à Grant Billing, de réélection à l'assemblée de l'année dernière.
Indépendance	100 %	
Compétences	expérience dans le domaine d	
Principales responsabilités	membres de la haute direction	tre politique de rémunération tre programme de rémunération et nos régimes incitatifs des

Surveillance du programme

- examiner les composantes de la rémunération, les objectifs d'entreprise et les cibles de rendement de la haute direction
- examiner les contrats d'emploi, les indemnités de départ et les conventions de changement de contrôle pour le chef de la direction et les autres premiers vice-présidents
- aider le conseil à établir et à superviser les plans de relève des dirigeants
- superviser les régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées ainsi que le régime complémentaire de retraite

Rendement et rémunération annuels

- recommander chacun des éléments qui composent la rémunération totale du chef de la direction et des premiers vice-présidents
- examiner et recommander le rapport annuel sur la rémunération des membres de la haute direction et la communication de l'information

Surveillance des risques liés à la rémunération

- s'assurer que la rémunération des membres de la haute direction est conforme à nos objectifs à court, à moyen et à long terme
- surveiller la conformité aux lois et aux règles des bourses

Faits saillants de 2017

Supervision du programme

- nous avons examiné en détail les régimes incitatifs à court terme et à long terme
- nous avons examiné et approuvé la mission, les services et le plan de travail du conseiller externe
- nous avons examiné et recommandé aux fins d'approbation le groupe de référence pour la rémunération
- nous avons examiné et recommandé aux fins d'approbation la rémunération des administrateurs pour 2018
- nous avons examiné les règles du comité

Planification de la relève

 nous avons examiné le plan de relève des membres de la haute direction et avons supervisé les changements de nature organisationnelle apportés à la haute direction et aux employés dans le cadre du plan (voir la page 28)

Rendement annuel et rémunération

- nous avons recommandé ce qui suit aux fins d'approbation :
 - les objectifs de rendement aux fins du régime incitatif à court terme pour 2017
 - les objectifs du chef de la direction pour 2017
 - le régime d'attributions d'unités d'actions sous forme d'UAS et d'UAR de 2017 ainsi que les mesures de rendement liées aux UAR
 - l'attribution d'options d'achat d'actions pour 2017
- nous avons examiné et recommandé aux fins d'approbation le rendement de l'entreprise et des divisions de 2016 pour établir les paiements incitatifs à court terme pour 2016 (versés en 2017)
- nous avons examiné et recommandé aux fins d'approbation le multiplicateur d'UAR de 2014 pour établir les paiements incitatifs à long terme (versés en 2017)
- nous avons examiné et recommandé aux fins d'approbation le budget à l'égard des hausses salariales

Information publique

 nous avons examiné et recommandé aux fins d'approbation l'information concernant la rémunération dans la circulaire de sollicitation de procurations

Formation

- nous avons obtenu un aperçu du programme d'investissement dans les collectivités de la société, des paramètres de communications internes, des paramètres de formation et de perfectionnement et de la fiche de pointage pour l'efficacité opérationnelle
- nous avons obtenu un aperçu du programme d'amélioration continue de la société
- nous avons obtenu un aperçu du cadre de compétences en leadership de la société
- nous avons obtenu un aperçu du rapport détaillé sur l'équité en matière d'emploi pour 2016
- nous avons obtenu un aperçu des programmes d'avantages sociaux de la société

Comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité

Le rôle principal du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité est d'aider le conseil à superviser l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance de nos politiques et de nos systèmes en matière d'environnement, de santé, de sécurité et d'intégrité des systèmes, plus particulièrement en ce qui a trait à la responsabilité et à l'obligation de rendre compte.

En 2017, le comité s'est réuni quatre fois. Une partie de ces réunions s'est déroulée sans la présence de la direction.

Membres du comité	Anne-Marie Ainsworth (présidente) Douglas Arnell Robert Michaleski	Bruce Rubin Jeffrey Smith
Indépendance	100 %	
Compétences	 expérience dans les doma 	naines du génie ou de l'exploitation aines juridiques, de la conformité ou de la réglementation nef de la direction ou haut dirigeant
Principales responsabilités	programmes et politique examiner notre stratégie Gestion du risque identifier les risques en n les programmes appropri surveiller les mesures rég contre nous Conformité à la réglementat examiner et surveiller no ainsi que les rapports cor inspections, les audits et	et de stratégies la mise en œuvre et l'audit de nos pratiques, systèmes, la mise en œuvre et l'audit de nos pratiques, systèmes, la de gestion en matière de santé, de sécurité et d'environnement len matière de santé, de sécurité et d'environnement et recommander les permettant de gérer et de réduire le risque lementaires actuelles, imminentes ou en cours prises par nous ou lion et communication de l'information les politiques et pratiques en matière de déclaration des incidents, licernant les incidents importants, les nouveaux enjeux, les les moyens mis en œuvre pour corriger les déficiences les moyens mis en œuvre pour corriger les déficiences les moyens mis en œuvre pour corriger les déficiences
Faits saillants de 2017	Mesures en matière de sante	é, de sécurité et d'environnement

- nous avons révisé et approuvé les mesures de rendement en matière de santé, de sécurité et d'environnement pour 2017 devant être utilisées dans l'ensemble des divisions et y avons intégré des indicateurs précurseurs et des indicateurs retardés
- nous avons examiné le rendement pour 2016 par rapport aux cibles et avons recommandé le multiplicateur du rendement en matière de santé, de sécurité et d'environnement pour l'attribution de 2016 aux termes du régime incitatif à court terme au comité des ressources humaines et de la rémunération aux fins d'approbation
- nous avons examiné le plan de travail de la direction en matière d'environnement pour 2017

Sécurité

- nous avons examiné les conclusions du comité d'examen des incidents de la direction en ce qui a trait à tous les événements importants
- nous avons surveillé les questions nouvelles et importantes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, y compris les changements climatiques, la sécurité des procédés. les exigences du programme de sécurité et la responsabilité sociale d'entreprise
- nous avons recu des rapports provenant des équipes d'amélioration continue de la direction
- nous avons supervisé la réalisation de la vérification par des tiers de l'intégrité des pipelines et de la gestion de la salle de commande dans le cadre du programme « Priorité Intégrité » de l'Association canadienne de pipelines d'énergie en 2017
- nous avons effectué un examen approfondi des plans de la direction pour améliorer le rendement en matière de sécurité des entrepreneurs

Intégrité et inspections géotechniques

- nous avons surveillé les programmes d'intégrité des pipelines et d'inspections géotechniques de 2017
 nous avons examiné les plans de travail de 2017 de la direction pour l'inspection de
- nous avons examiné les plans de travail de 2017 de la direction pour l'inspection de l'intégrité des actifs et les réparations
- nous avons surveillé l'avancement de la mise en œuvre par la société de nouveaux systèmes de gestion de l'entretien

5. Analyse de la rémunération

La présente section de notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction décrit la façon dont nous rémunérons nos administrateurs et nos membres de la haute direction visés. Nous l'avons divisée en quatre parties :

Sommairepage 47 Résume notre rendement et nos décisions en matière de rémunération cette année et les changements que nous avons apportés à nos régimes de rémunération.

Gouvernance de la rémunérationpage 50 Décrit la façon dont nous supervisons la rémunération et gérons le risque. Elle parle également de nos consultants indépendants.

Rémunération des administrateurs page 54 Décrit notre approche en matière de rémunération des administrateurs, nos attentes quant à la propriété d'actions et ce que nous avons versé aux administrateurs en 2017.

Rémunération des membres de la haute directionpage 58

Décrit de manière approfondie ce que nous versons aux membres de la haute direction visés de Pembina et pourquoi, ainsi que les résultats de 2017.

Sommaire

Pembina est un important fournisseur de services de transport et de services intermédiaires qui compte 60 ans d'expérience dans le secteur énergétique nord-américain.

Nous préconisons une croissance par étapes et gérée prudemment qui respecte les intérêts et les préoccupations de nos parties prenantes, tout en fournissant les pipelines et les services énergétiques dont notre économie en croissance a besoin. Nous avons une feuille de route solide en matière de participation de la collectivité, de gérance environnementale et d'exploitation sécuritaire et fiable de pipelines.

Membres de la haute direction visés de 2017

- Michael (Mick) Dilger, président et chef de la direction
- Scott Burrows, premier vice-président et chef des finances
- Paul Murphy, premier vice-président et responsable, Services d'entreprise
- Stuart (Stu) Taylor, Premier vice-président, Commercialisation et responsable, Nouveaux projets et expansion de l'entreprise
- Harold (Harry) Andersen, premier vice-président, Affaires externes et chef du contentieux

Notre objectif est de procurer des rendements hautement concurrentiels et fiables au moyen de dividendes mensuels tout en améliorant la valeur à long terme de nos actions.

Notre programme de rémunération des membres de la direction est conçu pour allier stratégie, rendement et rémunération tout en favorisant la propriété d'actions. Cette approche incite nos membres de la direction à continuer de favoriser la réussite à long terme et harmonise les attributions de rémunération avec les intérêts de nos actionnaires.

Vous pouvez en apprendre davantage sur notre stratégie de rémunération à partir de la page 58.

2017 a été une année couronnée de succès

Malgré l'incertitude et la volatilité qui ont persisté dans le secteur général de l'énergie, Pembina a connu une autre année remplie de succès : nous avons continué d'offrir un rendement financier et opérationnel stable et croissant, mis en service avec succès des actifs de plus de 5 G\$, avancé dans nos plans visant à assurer notre prochaine étape de croissance, exercé nos activités de façon sécuritaire et fiable et renforcé nos relations avec les collectivités dans lesquelles nous vivons, travaillons et nous adonnons à des loisirs.

En 2017, nous avons continué de produire d'excellents résultats financiers et opérationnels. Les volumes générant des revenus de notre unité Services gaziers ont bondi de 26 %, atteignant 1 056 millions de pieds cubes par jour (Mpi^3/J), grâce à l'apport pour un exercice complet de l'installation de Kakwa River que

Notre stratégie d'entreprise

Notre stratégie comporte quatre volets :

- préserver la valeur en offrant des services sûrs, responsables, économiques et fiables
- diversifier nos actifs le long de la chaîne de valeur des hydrocarbures en offrant des services intégrés qui accroissent la rentabilité
- cibler des projets ou des actifs qui sont susceptibles de générer une hausse des flux de trésorerie par action et de procurer des réserves d'hydrocarbures rentables de longue durée
- maintenir un bilan solide par l'application d'une gestion financière prudente dans toutes les décisions d'affaires

nous avons acquise, à l'expansion des installations Musreau III et Resthaven, à une hausse des produits des activités ordinaires réalisés au complexe Saturn et au démarrage de la raffinerie de gaz Duvernay I à la fin de 2017. En ce qui a trait à notre unité Pipelines classiques, les volumes générant des revenus ont augmenté de 16 %, atteignant 757 mille barils par jour (kb/j), grâce aux travaux d'expansion des réseaux de pipelines de Pembina, notamment le programme d'expansion de la capacité de transport de phase III achevé le 30 juin 2017 et l'expansion du réseau du pipeline Vantage. En ce qui a trait à l'unité Services intermédiaires, les volumes de vente sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent, mais les produits des activités ordinaires sont passés de 3,2 G\$ à 4 G\$ grâce au démarrage de la troisième tour de fractionnement à Redwater le 1^{er} juillet 2017, au raffermissement des prix des marchandises et à l'augmentation de la capacité d'entreposage. Ces facteurs, soutenus par des actifs nouvellement mis en service dans l'ensemble de notre exploitation, nous ont permis d'enregistrer des records au chapitre du BAIIA rajusté de 1,7 G\$ et des flux de trésorerie rajustés par action de 3,27 \$ (le BAIIA rajusté et les flux de trésorerie rajustés par action sont des mesures non conformes aux PCGR – voir la page 95 pour de plus amples renseignements). Dans l'ensemble, Pembina a mis en service des projets

importants de plus de 5 G\$ tout au long de 2017 et nous avons été en mesure de générer une nouvelle croissance d'environ 1,4 G\$ afin de continuer à soutenir la valeur actionnariale à long terme.

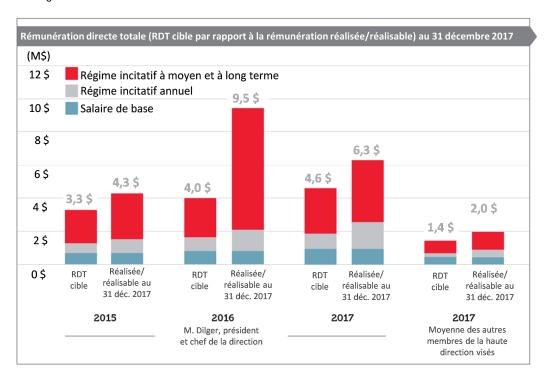
Un autre fait saillant de 2017 a été l'acquisition porteuse de transformation de Veresen réalisée le 2 octobre 2017 moyennant un coût d'achat de 6,4 G\$, qui a élargi nos perspectives de croissance future.

Nous sommes également très fiers d'annoncer que nous avons enregistré un rendement exceptionnel cette année au chapitre de la sécurité et de l'environnement. Voilà une preuve que des décisions individuelles prises quotidiennement peuvent avoir des résultats extraordinaires.

La rémunération de 2015 à 2017 en un coup d'œil

Le graphique ci-dessous indique la valeur de la rémunération attribuée à notre chef de la direction au cours de chacun des trois derniers exercices, ainsi que la valeur réalisée et réalisable de ces attributions au 31 décembre 2017. Il indique également les valeurs moyennes de la rémunération attribuée aux autres membres de la haute direction visés pour 2017.

Voir les pages 64 et 77 pour de plus amples renseignements concernant le rendement et la rémunération de M. Dilger en 2017.



La **rémunération directe totale cible (RDT cible)** comprend le salaire de base à la fin de l'exercice visé, l'attribution incitative annuelle cible (1,0x) et la valeur des attributions aux termes des attributions incitatives à moyen et à long terme pour l'année civile, calculée à la date d'attribution.

La rémunération *réalisée/réalisable* comprend ce qui suit :

- le salaire de base, l'attribution incitative annuelle versée pour l'exercice, les attributions incitatives à moyen et à long terme réalisées (soit le versement des UAS et des UAR acquises, y compris les UAS et les UAR accumulées en équivalents de dividendes jusqu'à la date de paiement, et la valeur des options d'achat d'actions exercées, le cas échéant, au cours de la période);
- la valeur au 31 décembre 2017 des attributions incitatives à moyen et à long terme non réalisées (soit les UAS et les UAR en cours, les UAS et les UAR accumulées en équivalents de dividendes jusqu'à la fin de l'exercice et les options d'actat d'actions dans le cours). Nous avons estimé la valeur réalisable des attributions d'UAR en 2016 et en 2017 selon les prévisions financières à la fin de l'exercice 2017.

Mesures de rendement clés et lien avec la stratégie commerciale

Le tableau ci-après résume les mesures de rendement clés qui déterminent la rémunération de nos membres de la direction visés. La rémunération a été accrue en 2017 afin de reconnaître l'excellent rendement par rapport à ces

mesures et de maintenir notre caractère concurrentiel avec notre groupe de référence. Vous trouverez de plus amples renseignements concernant les mesures de rendement clés et les résultats à compter de la page 67.

Vous trouverez une analyse complète de la rémunération versée à nos membres de la direction visés en 2017 et des motifs justifiant cette rémunération à partir de la page 64, en plus d'une analyse des réalisations de chaque membre de la haute direction visé au cours de l'exercice à partir de la page 77.

Mesure de rendement	Résultats	Lien stratégique
Finances	 Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation rajustés par action¹ se sont chiffrés à 3,27 \$, soit environ 14 % de plus que notre montant ciblé. Le BAIIA rajusté¹ s'est établi à 1,7 G\$, soit environ 18 % de plus que notre montant ciblé. Nous avons réuni des capitaux d'environ 1,6 G\$ en 2017 dans le cadre de l'émission de billets à moyen terme à des taux variant entre 2,99 % et 4,74 % et d'actions privilégiées. 	Maintien d'un bilan solide
Sécurité et environnement	 Nous avons obtenu un pointage de 1,9 à l'égard des mesures clés. Nous n'avons enregistré aucune défaillance liée à l'intégrité des pipelines en 2017. Pembina a livré en toute sécurité la totalité des volumes expédiés. 	Mise en œuvre de la croissance de façon sécuritaire et écoresponsable
Entreprise et activités	 Nous avons obtenu environ 1,4 G\$ de nouveaux projets de croissance. Nous avons mis en service de façon fructueuse et sécuritaire de nouveaux projets de plus de 5 G\$. Nos dépenses en immobilisations ont atteint 1,8 G\$, en hausse de 5 % par rapport à 2016, et nous avons exécuté nos projets essentiellement selon les délais et le budget (environ 10 % en deçà du budget). Nous avons acquis Veresen moyennant un coût d'achat d'environ 6,4 G\$. 	Diversification de nos actifs afin d'accroître la rentabilité
Valeur pour les actionnaires	 Le rendement total pour les actionnaires (RTA) sur trois ans s'est établi à 28,21 %, ce qui est supérieur à la médiane de notre groupe de référence pour le rendement de 6,56 %. Le dividende sur les actions ordinaires a augmenté de 12,5 %. 	Augmentation de la valeur à long terme de nos actions

¹Voir À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95.

Le conseil et la haute direction ont également fait avancer le perfectionnement des employés les plus prometteurs et renforcé la culture de direction :

- nous avons maintenu et mis à jour des plans de relève pour tous les postes de haute direction en identifiant des candidats et en mettant en œuvre des plans de perfectionnement à l'intention de personnes clés;
- nous avons mené à bien nos plans de relève et avons adopté des changements organisationnels à compter du 1^{er} janvier 2018;
- nous avons embauché plus de 300 nouveaux employés;
- nous avons maintenu un taux d'attrition volontaire inférieur à 4 %, compte non tenu des départs à la retraite;
- nous avons pourvu environ 60 postes par des candidats internes en 2017 et avons promu plusieurs dirigeants dans divers secteurs de l'entreprise dans le cadre de nos plans de perfectionnement et de notre réorganisation d'entreprise.

Modifications de notre programme de rémunération

Le comité examine notre politique et nos pratiques en matière de rémunération chaque année avec l'aide de Mercer afin de s'assurer que la rémunération continue d'être efficace, qu'elle est conforme à ce que notre groupe de référence verse, qu'elle est juste et raisonnable, qu'elle motive notre équipe de direction, qu'elle fidélise les employés compétents et qu'elle attire et appuie de nouvelles recrues compétentes, au besoin. Le conseil, suivant

la recommandation du comité, a apporté les modifications suivantes à nos programmes de rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction en 2017 et en 2018.

Rémunération des administrateurs

Modifications en 2017 : Nous avons examiné et recommandé des modifications du groupe de référence pour la rémunération des administrateurs en concordance avec les modifications apportées au groupe de référence pour la rémunération des membres de la haute direction (voir la page 59).

Modifications en 2018 : Nous avons examiné et recommandé les modifications suivantes de la rémunération des administrateurs afin de l'harmoniser avec celle du nouveau groupe de référence :

- l'augmentation des honoraires du président et des membres du conseil;
- l'élimination des jetons de présence aux réunions;
- l'introduction de lignes directrices sur le remboursement des frais de déplacement.

Rémunération des membres de la haute direction

Modifications en 2017 : Nous avons examiné et recommandé des modifications du groupe de référence pour la rémunération et le rendement afin qu'il corresponde davantage au secteur de l'énergie et des services publics représenté par l'indice TSX 60 (voir la page 59).

En 2018, le comité prévoit faire ce qui suit :

- continuer à évaluer la rémunération des membres de la direction par rapport à notre nouveau groupe de référence afin de nous assurer de demeurer concurrentiels avec ce groupe;
- se pencher sur le régime incitatif à court terme et y apporter les ajustements nécessaires compte tenu de la taille et de la complexité de la société;
- continuer à se pencher sur la combinaison d'UAS, d'UAR et d'options attribuées aux membres de la direction et à y apporter les ajustements nécessaires.
- continuer à examiner les risques liés aux programmes et aux politiques de rémunération.

Gouvernance de la rémunération

Le conseil d'administration a la responsabilité finale en matière de rémunération chez Pembina. Le comité des ressources humaines et de la rémunération aide le conseil à établir et à superviser la rémunération des administrateurs et de la haute direction, la structure des régimes de retraite et des régimes d'avantages sociaux, les objectifs de rendement et l'évaluation du chef de la direction et la planification de la relève. Voir la page 42 pour des renseignements concernant le comité, ses responsabilités et ses activités en 2017.

Voici où vous trouverez un exposé à l'égard des principaux éléments de notre programme de rémunération :

✓	Supervision exercée par des administrateurs compétents et indépendants	51
✓	Rémunération harmonisée à la gestion des risques	52
✓	Exigences en matière d'actionnariat et de conservation d'actions	53
✓	Avis provenant d'experts en rémunération indépendants	53
✓	Rémunération liée au rendement et à la stratégie	57
✓	Rémunération correspondant à celle offerte par notre groupe de référence	59
✓	Une partie importante de la rémunération est différée et à risque, ce qui encourage l'adoption	
	d'une perspective à long terme de la valeur pour les actionnaires	63
✓	Le financement des régimes incitatifs fondés sur le rendement par rapport à des cibles liées à	
	la stratégie, et le rendement comparativement à nos groupes de référence	64 à 73
✓	Plafond pour ce qui est des primes en espèces	65
✓	Processus discipliné de prise des décisions annuelles en matière de rémunération	60
✓	Évaluation des risques approfondie avant que la rémunération soit finalisée, notamment des essais	
	sous contrainte	52
✓	Politique de récupération	53
✓	Politique anti-couverture	53

Le comité des ressources humaines et de la rémunération est composé de cinq administrateurs, qui sont tous indépendants. Chacun des membres a occupé des postes de direction et compte une vaste connaissance du secteur. Ils ont également une expérience combinée en matière d'exploitation, de stratégie d'entreprise, de rémunération des membres de la haute direction et de questions financières. Ensemble, ils possèdent l'expérience, les compétences et les qualités nécessaires pour faire en sorte que le comité s'acquitte de son mandat efficacement.

Le tableau suivant présente l'expérience des membres actuels du comité. Le comité de gouvernance et des mises en candidature examine chaque année la combinaison des compétences et de l'expérience pour s'assurer qu'elle demeure appropriée.

	Expérience connexe	Principales notes biographiques
David LeGresley (président) ¹ (voir sa notice biographique à la page 16)	 Haute direction Ressources humaines/ rémunération Gouvernance Finance 	 ancien haut dirigeant dans le secteur financier a été président du conseil et administrateur d'un certain nombre de sociétés ouvertes titulaire d'un baccalauréat en sciences appliquées (génie) et maîtrise en administration des affaires membre du comité depuis le 5 mai 2017
Lorne Gordon ²	 Haute direction Ressources humaines/ rémunération Gouvernance Finance 	 ancien président et chef de la direction dans les secteurs de l'énergie et des pipelines a porté le titre de comptable agréé de 1971 à 2000 compte plus de 30 ans d'expérience dans des postes de haute direction membre du comité depuis 2015
Gordon Kerr (voir sa notice biographique à la page 15)	 Haute direction Ressources humaines/ rémunération Gouvernance Finance 	 ancien président et chef de la direction dans le secteur de l'énergie titulaire d'un baccalauréat en commerce, comptable agréé et fellow de l'Institute of Chartered Accountants of Alberta a été administrateur et président du conseil de l'Association canadienne des producteurs pétroliers et membre du Conseil canadien des chefs d'entreprise membre du comité depuis 2015
Leslie O'Donoghue (voir sa notice biographique à la page 18)	 Haute direction Ressources humaines/ rémunération Gouvernance Droit 	 vice-présidente directrice et chef de la stratégie et du développement de l'entreprise chez Nutrien Ltd., société ouverte inscrite à la cote de la TSX et de la NYSE titulaire d'un baccalauréat en économie et d'un baccalauréat en droit membre du comité depuis 2012
Henry Sykes (voir sa notice biographique à la page 21)	 Haute direction Ressources humaines/ rémunération Gouvernance Droit 	 ancien président et administrateur dans le secteur de l'énergie ancien président et membre des conseils d'Arts Commons et de l'Institut arctique de l'Amérique du Nord titulaire d'un baccalauréat en économie et d'un baccalauréat en droit membre du comité depuis le 2 octobre 2017

M. LeGresley a été sélectionné comme nouveau président du comité en mai 2017.

² Lorne Gordon ne se présente pas aux fins de réélection à l'assemblée et cessera d'être membre du comité des ressources humaines à compter de la date de l'assemblée. Si le conseil nomme un nouvel administrateur au comité, il s'assurera d'abord que cet administrateur est entièrement indépendant et possède les compétences requises. À la date des présentes, le conseil a déterminé que tous les candidats à un poste d'administrateur sont indépendants, à l'exception de M. Dilger, qui est notre président et chef de la direction.

Gestion du risque lié à la rémunération

Le conseil est responsable de comprendre les principaux risques auxquels notre entreprise est exposée et d'évaluer l'équilibre entre risque et rendement potentiel afin de faire en sorte que nous favorisions la valeur actionnariale à long terme. Nous utilisons une démarche systématique globale afin de repérer, d'évaluer, de déclarer et de gérer les risques importants auxquels notre entreprise et nos activités sont exposés. Le comité de gestion du risque se réunit au moins tous les trimestres afin d'examiner le rendement, le caractère approprié et le contexte commercial actuel entourant nos activités de gestion du risque, et présente ses conclusions au comité des ressources humaines et de la rémunération.

Dans ce contexte, le comité des ressources humaines et de la rémunération examine et recommande au conseil notre programme et nos pratiques de rémunération aux fins suivantes :

- harmoniser la rémunération des membres de la haute direction avec nos objectifs à court et à long terme;
- refléter le rendement financier et d'exploitation, le cours de l'action, les versements de dividendes et les réalisations individuelles:
- s'assurer que la rémunération est en harmonie avec les intérêts de nos actionnaires et faire la promotion d'un comportement approprié.

Cela comprend notamment les éléments suivants :

- comprendre l'incidence du rendement d'exploitation et du cours de l'action sur une période de cinq ans, en vue d'évaluer l'incidence de différentes hypothèses en matière de rendement sur les versements incitatifs futurs;
- utiliser des mesures équilibrées, y compris des objectifs qualitatifs et quantitatifs, afin de déterminer la rémunération incitative annuelle;
- intégrer des caractéristiques d'acquisition fondées sur l'écoulement du temps et le rendement aux attributions incitatives à moyen et à long terme;
- utiliser des fourchettes cibles pour les régimes incitatifs annuels et à long terme afin de s'assurer que les attributions sont effectivement liées au rendement réel et ne sont pas indûment influencées par des événements ponctuels;
- plafonner le montant que les membres de la haute direction peuvent recevoir aux termes du régime incitatif à court terme et du régime d'UAR;
- disposer d'un ensemble équilibré d'éléments de rémunération à court, à moyen et à long terme afin d'éliminer le recours à un facteur unique ou à un nombre limité de facteurs pour établir les attributions potentielles et de diversifier les scénarios de rétribution éventuels.

Le comité des ressources humaines et de la rémunération prend également des mesures afin de prévenir les risques qui sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre société, au moyen de mesures de gouvernance de la rémunération appropriées qui passent notamment par ce qui suit :

- bâtir une solide culture en matière de gouvernance et assurer une supervision efficace;
- instaurer des lignes directrices en matière d'actionnariat et des périodes de conservation;
- interdire aux membres de la direction et aux administrateurs d'effectuer des opérations de couverture visant des attributions de capitaux propres et mettre en place des mécanismes de protection contre les opérations d'initiés;
- appliquer une structure uniforme de rémunération pour le chef de la direction, les membres de la haute direction et les employés;
- mettre en œuvre une politique en matière de récupération qui est harmonisée avec les exigences de la législation;
- exiger que le conseil en entier examine et approuve des recommandations portant sur la rémunération du chef de la direction et des personnes qui relèvent directement de lui;
- demander à un consultant en rémunération indépendant d'effectuer une évaluation du risque lié à la rémunération en examinant la composition de la rémunération, le financement, l'endettement et les plafonds dans le cadre du régime incitatif, les mesures de rendement, la rémunération incitative au rendement, le montant des incitatifs, la gouvernance du régime et l'atténuation du risque.

Le comité s'assure également que nos régimes de rémunération et nos programmes d'avantages sociaux destinés aux employés sont administrés en conformité avec les lois et les politiques des bourses qui s'appliquent à nous et

avec nos objectifs en matière de rémunération. Le conseil n'a identifié aucun risque important dans notre programme ou nos pratiques de rémunération qui a une incidence défavorable sur la société.

Politique de récupération

Nous sommes conscients de l'importance des dispositions en matière de récupération pour promouvoir une conduite éthique et de solides pratiques de gouvernance de la rémunération et avons adopté une politique de récupération en août 2015.

La politique s'applique au chef de la direction et à tous les premiers vice-présidents et exige le remboursement de ce qui suit :

- toute rémunération incitative ou fondée sur des titres de capitaux propres attribuée sur la foi de données erronées qui nous oblige à retraiter nos états financiers en raison d'un cas de non-respect important d'une exigence d'information financière aux termes d'une loi sur les valeurs mobilières applicable;
- toute rémunération incitative ou fondée sur des titres de capitaux propres si le conseil découvre qu'un haut dirigeant a commis une fraude ou une faute intentionnelle, a manqué à une obligation fiduciaire ou s'est conduit de façon téméraire.

Le conseil peut, à sa seule appréciation, faire des efforts raisonnables pour récupérer la rémunération versée ou attribuée au dirigeant, notamment annuler des attributions non acquises et récupérer des profits réalisés lors d'opérations sur les titres de Pembina.

Constitution d'un actionnariat et conservation des actions

Le comité estime que les dirigeants et les administrateurs doivent démontrer leur engagement envers Pembina au moyen de la propriété de titres de capitaux propres de la société. Le comité a mis en place des lignes directrices en matière d'actionnariat le 12 novembre 2010. Aux termes des lignes directrices, le chef de la direction, les premiers vice-présidents et les administrateurs doivent détenir un certain multiple de leur salaire de base ou de leurs honoraires sous forme d'actions ordinaires, d'UAS ou d'UAD. Voir la page 54 pour plus de renseignements sur nos lignes directrices pour les administrateurs et la page 58 pour plus de renseignements sur nos lignes directrices pour les membres de la haute direction visés. Les contrats d'emploi que nous avons conclus avec les membres de la haute direction visés exigent que ces derniers conservent la propriété d'actions minimale requise pendant un an après la fin de leur contrat, sauf si le contrat prend fin en raison d'un changement de contrôle ou d'un congédiement déguisé.

Interdiction de couverture

Afin d'inciter les membres de la haute direction et les administrateurs à continuer de créer de la valeur pour les actionnaires, notre politique en matière d'opération d'initiés et de communication de l'information leur interdit de spéculer sur les titres de Pembina afin de réduire le risque de cours associé aux actions ordinaires de Pembina ou à d'autres titres qu'ils détiennent (y compris l'achat de titres sur marge, la vente à découvert, la vente d'options d'achat ou l'achat d'options de vente).

Amélioration continue

Le comité a passé en revue cette année un certain nombre d'initiatives réglementaires et de pratiques exemplaires émergentes concernant la rémunération des membres de la haute direction, dans le cadre de son engagement à mettre en œuvre des pratiques exemplaires en matière de rémunération, et offre de nouveau aux actionnaires un vote consultatif sur la rémunération.

Conseils indépendants

Le comité travaille depuis 2002 avec Mercer à titre de consultant en rémunération indépendant et retient les services de Mercer pour examiner la rémunération et les programmes d'avantages sociaux des membres de la direction et donner des conseils objectifs. Mercer fait rapport directement et exclusivement au comité, mais peut, selon les directives du comité, travailler en collaboration avec la direction afin d'examiner et de préparer les documents que le comité étudiera.

Le comité tient compte des renseignements et des recommandations fournis par Mercer, mais le comité prend ses propres décisions. Mercer a été soumise à un contrôle de l'indépendance est a établi son indépendance d'une manière que le comité des ressources humaines et de la rémunération juge satisfaisante.

Le mandat confié à Mercer en 2017 comprenait les services suivants :

- la préparation de renseignements sur les tendances du marché et des questions relatives au marché;
- la préparation de données de référence sur le marché pour la rémunération des administrateurs et des hauts dirigeants;
- l'évaluation du caractère concurrentiel de notre rémunération:
- la présence à chaque réunion du comité, y compris à une séance à huis clos à chaque réunion;
- la préparation de feuilles de pointage pour les dirigeants et l'évaluation du rapport entre la rémunération et le rendement.

Les honoraires versés à Mercer pour les services professionnels rendus en 2016 et 2017 sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2016 (\$)	2017 (\$)
Honoraires liés à la rémunération des membres de la haute direction	162.3	229,1
Honoraires pour des services liés à la détermination de la rémunération de nos administrateurs et de nos dirigeants	102,0	227,1
Autres honoraires	187,8	235,4
Honoraires pour l'administration des régimes de retraite, l'évaluation actuarielle de notre régime de retraite à prestations déterminées et des conseils généraux liés à la rémunération et aux avantages sociaux, y compris le renouvellement de nos régimes d'avantages sociaux et l'établissement d'un nouveau prix à leur égard, un sondage annuel sur la rémunération et divers services de consultation concernant des questions de rémunération des employés et de ressources humaines ¹		
Total	350,1	464,5

Le comité n'approuve pas ces services au préalable.

Le comité a évalué Mercer en fonction des six facteurs suivants et a confirmé son indépendance en 2017 :

- les autres services que Mercer fournit à Pembina;
- les honoraires que Mercer facture à Pembina en pourcentage des produits des activités ordinaires totaux de Mercer;
- les politiques et les procédures de Mercer visant à prévenir les conflits d'intérêts;
- la question de savoir si le conseiller de Mercer a des relations professionnelles ou personnelles avec un membre du comité de la rémunération;
- la question de savoir si le conseiller de Mercer ou un membre de sa famille immédiate est propriétaire d'actions de Pembina;
- la question de savoir si Mercer ou son conseiller a des relations professionnelles ou personnelles avec un membre de la haute direction de Pembina.

La direction peut retenir les services d'autres conseillers à l'occasion au besoin.

Rémunération des administrateurs

Nous versons aux administrateurs qui ne sont pas membres de la haute direction des honoraires annuels (en espèces et en actions) et des montants supplémentaires pour les mandats qu'ils exercent à titre de membres et de présidents des comités. Cet ensemble global de la rémunération :

- reconnaît l'expertise, le temps, la vérification diligente et les conseils que chaque administrateur apporte au conseil;
- fait concorder les intérêts à court et à long terme des administrateurs avec ceux de nos actionnaires;
- est concurrentiel par rapport au marché.

Le président et chef de la direction ne reçoit pas de rémunération à titre d'administrateur puisqu'il est rémunéré pour ses fonctions de président et chef de la direction.

Régime de rémunération des administrateurs

En 2017, nous avons examiné la rémunération des administrateurs en regard des modifications apportées à notre groupe de référence (voir la page 56) et y avons apporté plusieurs modifications qui ont pris effet le 1^{er} janvier 2018, notamment :

- l'augmentation des honoraires du président et des membres du conseil;
- l'élimination des jetons de présence aux réunions;
- l'introduction de lignes directrices sur le remboursement des frais de déplacement.

En 2016, nous avons commencé à rémunérer les administrateurs qui sont résidents des États-Unis en dollars américains, de façon à rendre la rémunération des administrateurs plus concurrentielle et à recruter davantage d'administrateurs américains au sein de notre conseil.

Le tableau suivant présente le barème de rémunération de nos administrateurs pour 2016, 2017 et 2018.

		2016 (\$)	2017 (\$) ²	2018 (\$) ²
Honoraires				
Président du conseil	Honoraires annuels	325 000	325 000	360 000
Membres du conseil	Honoraires annuels	155 000	155 000	190 000
Comités	Honoraires du président du comité d'audit	21 000	21 000	28 500
	Honoraires du président du comité RHR	15 000	15 000	22 500
	Honoraires du président du comité ESS	10 000	10 000	17 500
	Honoraires du président du comité de gouvernance et des mises en candidature	10 000	10 000	17 500
	Honoraires du président du comité des grands projets d'immobilisations ¹	10 000	-	_
	Honoraires des membres du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
	Honoraires des membres de comités	5 000	5 000	12 500
Jetons de présence au	ıx réunions³			
	Jetons de présence aux réunions du conseil	10 000 (par année)	10 000 (par année)	
	Jetons de présence aux réunions des comités	7 500 (par année)	7 500 (par année)	

Le comité des grands projets d'immobilisations a été dissous avec prise d'effet en février 2017 et aucune réunion n'a été tenue en 2017.

Les administrateurs doivent recevoir au moins 40 % de leur rémunération totale à titre d'administrateurs sous forme de titres de capitaux propres afin de leur permettre de remplir les exigences relatives à la propriété d'actions qui s'appliquent à eux dans les cinq ans suivant leur arrivée au conseil. Le reste de la rémunération est versé en espèces trimestriellement à terme échu.

En 2017, la portion en titres de capitaux propres des honoraires a été versée sous forme d'UAD aux termes de notre régime d'unités d'actions différées. Une UAD est une action théorique ayant la même valeur qu'une action ordinaire de Pembina. Sa valeur fluctue en fonction du cours des actions. Les UAD ne sont assorties d'aucun droit de vote mais cumulent des dividendes sous forme d'UAD additionnelles au même taux que les dividendes versés sur nos actions ordinaires. Les UAD sont acquises lorsqu'elles sont créditées au compte de l'administrateur, mais ne sont payées qu'après qu'un administrateur prend sa retraite du conseil (et doivent être rachetées dans l'année suivant son départ à la retraite). Le montant qu'un administrateur reçoit à leur rachat est calculé en multipliant le nombre d'UAD qu'il détient (y compris les équivalents de dividendes crédités) par le cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq derniers jours de bourse avant la date de rachat.

² M^{me} Ainsworth et M. Rubin sont résidents des États-Unis et leurs honoraires sont versés en dollars américains.

³ À compter de 2018, les administrateurs ne recevront plus de jetons de présence.

Rémunération comparable à celle de notre groupe de référence

Afin de nous assurer d'attirer et de garder des administrateurs de talent, nous les rémunérons d'une façon qui est juste et concurrentielle, en ciblant une rémunération située au niveau de la médiane offerte par notre groupe de référence en matière de rémunération des administrateurs.

Le comité retient les services de consultants externes chaque année afin de comparer nos pratiques et nos niveaux de rémunération des administrateurs par rapport à ceux de sociétés avec lesquelles nous sommes en concurrence pour ce qui est des compétences.

Le groupe de référence de 2017 pour la rémunération des administrateurs comprend 14 sociétés ouvertes dans les secteurs du pétrole et du gaz et des services publics énergétiques. Il s'agit des 14 mêmes sociétés qui font partie du groupe de référence de 2017 pour la rémunération des membres de la haute direction visés (voir la page 60 pour la liste des sociétés et des explications sur le processus de sélection).

Constitution d'un actionnariat

Nous estimons que les intérêts des administrateurs doivent être harmonisés avec les intérêts des actionnaires et que les administrateurs doivent démontrer leur engagement envers Pembina au moyen de la propriété de titres de capitaux propres; nous avons donc mis en place des lignes directrices en matière d'actionnariat en 2010.

Les administrateurs non membres de la direction sont tenus d'être propriétaires de titres de capitaux propres de Pembina d'une valeur correspondant au triple des honoraires qu'ils reçoivent à titre de membres du conseil. Des actions ordinaires et des UAD (y compris les UAD accumulées en équivalents de dividendes) peuvent être utilisées pour respecter les lignes directrices, mais au moins 50 % de ces titres de capitaux propres doivent être des actions ordinaires.

Les nouveaux administrateurs doivent respecter les lignes directrices dans les cinq ans suivant la date de leur nomination. Le tableau suivant présente les titres de capitaux propres détenus par les candidats au poste d'administrateur à la date de la présente circulaire. À la date de la présente circulaire, tous les administrateurs respectent les lignes directrices, c'est-à-dire qu'ils ont atteint le niveau d'actionnariat requis ou qu'il leur reste encore du temps pour l'atteindre.

En date du 16 mars 2018, les administrateurs non membres de la direction, en tant que groupe, ont la propriété véritable ou le contrôle de 759 433 actions ordinaires et de 131 117 UAD dont la valeur totalise 36 225 418 \$.

		Valeur des		Valeur totale estimative des	Ligne directrice	
	Nombre d'actions ordinaires	actions ordinaires ¹ (\$)	Valeur des UAD ² (\$)	titres de capitaux propres détenus (\$)	en matière d'actionnariat (\$)	Respect des lignes directrices en matière d'actionnariat
Randall Findlay	134 049	5 453 113	620 289	6 073 402	1 080 000	oui
Anne-Marie Ainsworth ³	19 823	804 967	389 877	1 194 844	742 824	oui
Douglas Arnell ⁴	214	8 706	220 119	228 825	570 000	en voie de les respecter
Maureen Howe	12 588	512 080	178 300	690 380	570 000	oui
Gordon Kerr	8 400	341 712	871 162	1 212 874	570 000	oui
David LeGresley	57 709	2 347 602	886 132	3 233 734	570 000	oui
Robert Michaleski	465 256	18 926 614	407 573	19 334 187	570 000	oui
Leslie O'Donoghue	30 288	1 232 116	684 156	1 916 272	570 000	oui
Bruce Rubin ^{3, 4}	10 000	406 077	208 160	614 237	742 824	en voie de les respecter
Jeffrey Smith	11 000	447 480	780 039	1 227 519	570 000	oui
Henry Sykes ⁴	10 106	411 112	88 032	499 144	570 000	en voie de les respecter

¹ Calculée en utilisant un cours de 40,68 \$ par action (soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX le 15 mars 2018).

² La valeur des UAD est estimée à 40,68 \$ par action (soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX le 15 mars 2018). Comprend les UAD accumulées en équivalents de dividendes.

³ M^{me} Ainsworth et M. Rubin sont résidents des États-Unis et leurs honoraires sont versés en dollars américains. À des fins de conformité aux lignes directrices, les exigences d'actionnariat de M^{me} Ainsworth et de M. Rubin sont aussi libellées en dollars américains, et converties en

dollars canadiens selon le taux de change de 1,3032 en vigueur le 15 mars 2018. La valeur de leurs actions ordinaires a été calculée d'après un cours de 31,16 \$ US par action (soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la NYSE le 15 mars 2018), converti en dollars canadiens selon le taux de change de 1,3032 en vigueur le 15 mars 2018.

Tableau sommaire de la rémunération des administrateurs

Le tableau suivant présente la valeur de toute la rémunération versée aux administrateurs en 2017.

	Total des honoraires gagnés ¹	Attributions fondées sur des actions ²	Autre rémunération	Total
Randall Findlay (président du conseil)	(\$) 208 500	(\$) 139 017	(\$)	(\$) 347 517
			<u>-</u>	
Anne-Marie Ainsworth ³	146 567	105 168	-	251 735
Douglas Arnell ⁴	-	36 946	-	36 946
Lorne Gordon ⁵	-	190 009	-	190 009
Maureen Howe ⁴	7 496	29 967	-	37 463
Gordon Kerr	-	201 481	-	201 481
David LeGresley	-	203 662	-	203 662
Robert Michaleski	88 750	88 767	-	177 517
Leslie O'Donoghue	48 195	143 772	-	191 967
Bruce Rubin ^{3, 6}	53 665	86 150	-	139 815
Jeffrey Smith	5 850	189 136	-	194 986
Henry Sykes ⁴	22 175	14 787	-	36 962
Total	581 198	1 428 862	-	2 010 060

¹ La partie des honoraires et des jetons de présence attribués, gagnés, versés ou payables que les administrateurs ont choisi de recevoir en espèces pour les services fournis en 2017.

Attributions aux termes de régimes incitatifs

Le tableau suivant présente toutes les UAD détenues par les administrateurs au 31 décembre 2017. Nous n'attribuons pas d'options aux administrateurs.

Nous avons estimé la valeur des UAD attribuées à 45,51 \$ par action (soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX le 29 décembre 2017).

		Nombre d'U	JAD détenues	Valeur totale des attributions fondées sur des actions au 31 décembre 2017 (\$)
		Accumulées en équivalents de		
	Attribuées	dividendes	Total	
Randall Findlay (président)	10 770	975	11 745	534 515
Anne-Marie Ainsworth	6 447	536	6 983	317 796
Douglas Arnell	847	-	847	38 547
Lorne Gordon ¹	15 204	1 387	16 591	755 056

⁴ MM. Arnell et Sykes ont été nommés au conseil avec prise d'effet le 2 octobre 2017 et ont cinq ans à compter de cette date pour respecter les lignes directrices en matière d'actionnariat. M. Rubin a été nommé au conseil avec prise d'effet le 5 mai 2017 et a cinq ans à compter de cette date pour respecter les lignes directrices.

² La partie des honoraires et des jetons de présence que les administrateurs ont choisi de recevoir en UAD et qui leur a été attribuée pour 2017, estimée selon un cours de 43,62 \$ par action (soit le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la TSX au 7 juin 2017). Nous utilisons la méthode de la valeur intrinsèque à la date d'attribution afin de calculer la juste valeur, qui est également utilisée pour comptabiliser les frais de rémunération du régime d'unités d'actions différées aux fins comptables. Les UAD sont payées lorsqu'un administrateur quitte le conseil; elles sont rachetées en espèces selon la moyenne pondérée des cours de clôture des actions ordinaires à la TSX pour les cinq derniers jours de bourse précédant la date de rachat.

³ M^{me} Ainsworth et M. Rubin sont résidents des États-Unis et leurs honoraires sont versés en dollars américains. Leurs honoraires et leurs attributions fondées sur des actions ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change de 1,2545 en vigueur le 29 décembre 2017.

⁴ M. Arnell, M^{me} Howe et M. Sykes ont été nommés au conseil avec prise d'effet le 2 octobre 2017.

⁵ M. Gordon ne se présente pas aux fins de réélection à l'assemblée et quittera le conseil à la date de l'assemblée.

⁶ M. Rubin a été nommé au conseil avec prise d'effet le 5 mai 2017.

	Valeur totale des
Nombre d'UAD détenues	attributions fondées sur
	des actions au
	31 dácamhra 2017 (\$)

				31 decembre 2017 (\$)
		Accumulées en équivalents de		
	Attribuées	dividendes	Total	
Maureen Howe	687	-	687	31 265
Gordon Kerr	14 708	1 305	16 013	728 752
David LeGresley	15 555	1 404	16 959	771 804
Robert Michaleski	7 006	637	7 643	347 833
Leslie O'Donoghue	11 893	1 130	13 023	592 677
Bruce Rubin	1 975	49	2 024	92 112
Jeffrey Smith	13 103	1 089	14 192	645 878
Henry Sykes	339	-	339	15 428

¹M. Gordon ne se présente pas aux fins de réélection à l'assemblée et quittera le conseil à la date de l'assemblée.

Rémunération des membres de la haute direction

Notre stratégie en matière de rémunération

Notre rémunération des membres de la direction allie stratégie d'entreprise, rendement et rémunération tout en favorisant la propriété d'actions. Cette approche permet de motiver nos membres de la direction, de récompenser nos actionnaires et de maintenir l'accent sur notre réussite à long terme.

Nous relions la rémunération à la stratégie et au rendement comme suit :

- en favorisant une philosophie de rémunération au rendement faisant en sorte que la majeure partie de la rémunération des membres de la haute direction est variable et liée au rendement;
- en utilisant des mesures du rendement qui sont directement liées à notre stratégie d'entreprise et qui favorisent notre croissance:
- en liant le versement de nos incitatifs à moyen terme fondés sur le rendement à notre rendement par rapport à notre groupe de référence;
- en versant la rémunération graduellement au fil du temps afin de tenir compte de l'évolution de nos grands projets d'infrastructure énergétique sur plusieurs années.

Voir la page 67 pour obtenir des renseignements sur les mesures du rendement que nous utilisons dans le cadre de nos régimes incitatifs et la façon dont ces mesures sont liées à nos priorités stratégiques.

Nous revoyons également chaque année le programme avec le concours de tiers consultants afin de s'assurer qu'il continue de promouvoir les intérêts des actionnaires, qu'il demeure efficace, qu'il est conforme à ce que notre groupe de référence verse, qu'il est juste et raisonnable, qu'il motive notre équipe actuelle et qu'il attire de nouvelles recrues compétentes, au besoin.

Constitution d'un actionnariat

Nous avons des lignes directrices en matière d'actionnariat à l'intention du chef de la direction et des premiers vice-présidents puisque nous croyons que le fait de posséder des actions de Pembina démontre l'engagement de ceux-ci envers la société.

Le chef de la direction et les premiers vice-présidents sont tenus d'être propriétaires, directement ou indirectement, d'actions ordinaires et/ou d'UAS (y compris les UAS accumulées en équivalents de dividendes) d'une valeur correspondant à un multiple de leur salaire de base. Le tableau suivant indique le multiple requis pour les membres de la haute direction visés, qui augmente selon le niveau de responsabilité. Au moins 50 % de l'exigence liée à la propriété d'actions doit être remplie sous forme d'actions ordinaires. Les dirigeants qui sont nommés à un poste imposant la propriété d'un nombre accru d'actions ont un délai de cinq ans à compter de leur nomination pour respecter nos lignes directrices.

Tous les membres de la haute direction visés sont tenus de conserver les actions pendant une année après avoir quitté la société.

Le tableau qui suit indique les lignes directrices relatives à la propriété de titres de capitaux propres et les titres détenus par chaque membre de la haute direction visé à la date de la présente circulaire. En date des présentes, tous les membres de la haute direction visés respectent les lignes directrices, c'est-à-dire qu'ils ont atteint le niveau d'actionnariat requis ou qu'il leur reste encore du temps pour l'atteindre.

	Actionnariat exigé en tant que multiple du salaire de base	Nombre d'actions ordinaires	Valeur des actions ordinaires ¹ (\$)	Valeur des UAS ² (\$)	Valeur totale estimative des titres de capitaux propres détenus (\$)	Lignes directrices en matière d'actionnariat (\$)	Respect des lignes directrices en matière d'actionnariat
Michael Dilger Président et chef de la direction	4x	250 000	10 170 000	648 801	10 818 801	3 700 000	oui
Scott Burrows ³ Premier vice-président et chef des finances	2x	8 551	347 855	402 602	750 457	930 000	en voie de les respecter
Stuart Taylor Premier vice-président, Commercialisation et responsable, Nouveaux projets et expansion de l'entreprise	2x	15 638	636 154	372 930	1 009 084	930 000	oui
Paul Murphy Premier vice-président et responsable, Services d'entreprise	2x	17 119	696 401	372 930	1 069 331	930 000	oui
Harold Andersen ³ Premier vice-président, Affaires externes et chef du contentieux	2x	8 575	348 831	301 521	650 352	760 000	en voie de les respecter

¹ Calculée à 40.68 \$ par action ordinaire (soit le cours de clôture à la TSX le 15 mars 2018).

Rémunération conforme à celle de notre groupe de référence

Pour nous assurer que la rémunération des membres de la direction est juste et concurrentielle, nous établissons des points de comparaison par rapport à un groupe de référence composé de sociétés avec lesquelles nous sommes en concurrence pour des personnes compétentes.

Le comité examine un sondage annuel sur la rémunération fourni par Mercer et des données sur la rémunération publiées dans d'autres circulaires de sollicitation de procurations par la direction puis, en collaboration avec Mercer, établit une liste de sociétés provenant des secteurs du pétrole et du gaz et des services publics énergétiques dont l'ampleur, mesurée par les produits des activités ordinaires, le BAIIA, le total des actifs, la capitalisation boursière et la valeur d'entreprise au cours des 12 derniers mois, est comparable.

À partir de cette liste, le comité crée deux groupes de référence :

- le groupe de référence pour la rémunération qui est un regroupement de sociétés figurant dans le sondage de Mercer et d'autres sociétés dont les circulaires de sollicitation de procurations par la direction sont examinées.
 Les données provenant de ces sociétés sont utilisées pour établir le salaire de base, la rémunération en espèces totale et la rémunération directe totale. Il comprend des sociétés provenant des secteurs du pétrole et du gaz et des services publics énergétiques;
- le *groupe de référence pour le rendement*, qui est principalement un sous-ensemble composé des sociétés ouvertes du groupe de référence pour la rémunération, est utilisé pour évaluer notre rendement d'entreprise

Estimée à 40,68 \$ par action ordinaire (soit le cours de clôture à la TSX le 15 mars 2018). Comprend les UAS accumulées en équivalents de dividendes. Vous pouvez trouver des renseignements à l'égard de notre régime d'unités d'actions à la page 69. Ce montant comprend toutes les UAS en cours au 16 mars 2018.

MM. Burrows et Andersen ont cinq ans pour respecter les lignes directrices à compter de la date de leur promotion, soit le 1^{er} juillet 2017.

relatif lorsque nous payons des unités d'actions en fonction du rendement (UAR) aux termes de notre régime incitatif à moyen terme, à la fin de la période de rendement.

Le groupe de référence pour la rémunération de 2017 a été recommandé au conseil par le comité des ressources humaines et de la rémunération en octobre 2016. Le groupe de référence de 2017 a été constitué selon les recommandations fournies par Mercer en 2016, de manière à ce qu'il concorde davantage avec l'indice TSX 60, et les sociétés Veresen, Gibson Energy Inc. et TransAlta Corp. en ont été retirées parce qu'elles sont beaucoup plus petites et moins complexes que Pembina et ne font pas partie de l'indice TSX 60.

En octobre 2017, nous avons apporté d'autres modifications à notre groupe de référence pour la rémunération selon les recommandations de Mercer, afin qu'il corresponde plus précisément au secteur de l'énergie et des services publics représenté par l'indice TSX 60, en retirant ARC Resources Ltd. et ATCO Ltd. et en ajoutant Compagnie Pétrolière Impériale Ltée et Suncor Énergie Inc. Ces modifications entreront en vigueur pour les décisions en matière de rémunération de 2018. Le groupe de référence pour la rémunération de 2018 est composé de sociétés de taille comparable à Pembina et se situant en moyenne dans le 50^e percentile pour l'ensemble des paramètres. Dans le cas du groupe de référence pour le rendement, nous avons retiré Veresen à la suite de son acquisition en octobre 2017 et la remplaceront par Kinder Morgan Canada Limited en 2018.

Le tableau suivant présente les groupes de référence pour la rémunération et le rendement de 2016, de 2017 et de 2018.

	(utilisé cible, l	é pour déte es salaires	ence pour la rémunération rminer la rémunération de base et les cibles ncitatifs à long terme)	Groupe de référence pour le rendement (utilisé pour déterminer notre rendement total pour les actionnaires (RTA) relatif et pour calculer le multiplicateur d'UAR (voir les pages 71 et 72))			
Pétrole et gaz – pipeline/intermédiaire	2016	2017	2018	2016	2017	2018	
AltaGas Ltd.	Х	Х	Х	Х	Х	Х	
Enbridge Inc.	Х	Х	Х	Х	Х	Х	
Enbridge Income Fund				Х	Х	Х	
Gibson Energy Inc.	Х			Х	Х	Х	
Inter Pipeline Ltd.	Х	Х	Х	Х	Х	Х	
Keyera Corp.	Х	Х	Х	Х	Х	Х	
Kinder Morgan Canada						Х	
TransCanada Corp.	Х	Х	Х	Х	Х	Х	
Valener Inc.				Х	Х	Х	
Veresen Inc.	Х			Х	Х		
Pétrole et gaz – exploration et production							
ARC Resources	Х	Х					
Canadian Natural Resources	Х	Х	Х				
Cenovus Energy Inc.	Х	Х	Х				
Crescent Point Energy Corporation	Х	Х	Х				
Encana Corp.	Х	Х	Х				
Husky Energy Inc.	Х	Х	Х				
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée			Х				
Suncor Énergie Inc.			X				
Services publics							
ATCO Ltd.	Х	Х					
Canadian Utilities Limited				Х	Х	Х	
Emera Inc.	Х	Х	Х	Х	Х	Х	
Fortis Inc.	Х	Х	Х	Х	Х	Х	
TransAlta Corp.	Х						
Total	17	14	14	12	12	12	

Le comité se réfère également à des données d'enquête de sociétés semblables du secteur au besoin lorsqu'il compare la rémunération des membres de la haute direction, afin de s'assurer que l'échantillon soit assez grand.

Processus de rémunération

Établir des objectifs de rendement

Chaque année en février, la direction recommande au comité des ressources humaines et de la rémunération, afin qu'il l'examine et le recommande au conseil aux fins d'approbation :

- des objectifs qualitatifs et quantitatifs de rendement d'entreprise, de rendement des divisions et de rendement individuels pour le régime incitatif à moyen terme;
- des objectifs quantitatifs de rendement pour les unités d'actions en fonction du rendement aux termes du régime incitatif à court terme.

Les objectifs de rendement comprennent des objectifs commerciaux, financiers, en matière de sécurité et opérationnels centraux de notre plan stratégique, qui est préparé par les membres de la direction et approuvé par le conseil. Cela inclut les objectifs de rendement du chef de la direction.

Le comité examine et, conjointement avec la direction, modifie au besoin les objectifs de rendement, et il les recommande au conseil aux fins d'approbation.

Examiner le caractère concurrentiel

Chaque année avant la fin de novembre, le comité :

- effectue un examen comparatif annuel de la rémunération totale avec l'aide de son consultant indépendant:
- établit et recommande au conseil aux fins d'approbation un groupe de référence pour la rémunération, qu'il utilise comme point de référence pour évaluer le caractère concurrentiel de la rémunération:
- établit un groupe de référence pour le rendement utilisé relativement aux conditions d'acquisition liées au rendement pour les unités d'actions en fonction du rendement aux termes du régime incitatif à long terme.

Recommander des modifications de structure du régime de rémunération et des cibles de rémunération totale

Structure du régime

La direction examine nos programmes de rémunération et d'avantages sociaux et formule des recommandations au comité à des fins d'examen et d'approbation chaque année en février. Le comité recommande au conseil les changements à apporter au programme de rémunération.

Rémunération cible

Le chef de la direction effectue des recommandations au comité portant sur la rémunération totale cible et la combinaison de rémunération pour chaque membre de la direction. Le comité, avec l'aide des commentaires de son consultant indépendant :

- examine les recommandations du chef de la direction en matière de rémunération pour les membres de la direction;
- établit la rémunération directe cible totale et la combinaison de rémunération pour le chef de la direction:
- recommande au conseil la rémunération totale cible et la combinaison de rémunération pour l'année à l'égard du chef de la direction et des membres de la direction. La rémunération totale cible se situe habituellement au 50^e percentile du groupe de référence en matière de rémunération, mais le conseil a la latitude de la fixer à un niveau supérieur ou inférieur, habituellement entre le 25^e et le 75^e percentile, selon les habiletés, les compétences et l'expérience de chaque membre de la haute direction;
- établit si des modifications au régime sont nécessaires.

Évaluer le rendement d'entreprise

À la fin de chaque année, la direction prépare une analyse du rendement d'entreprise par rapport aux objectifs de rendement approuvés.

Le comité :

- examine l'analyse par la direction;
- consulte les conseillers externes:
- évalue notre rendement par rapport à celui du groupe de référence pour le rendement;
- tient compte des résultats à la lumière des conditions du marché et de la conjoncture économique, des événements extraordinaires survenus à l'interne et liés au marché et d'autres circonstances atténuantes:
- approuve et recommande au conseil le financement des incitatifs à court terme et des incitatifs à moyen terme en fonction des résultats.

Déterminer la rémunération

Le chef de la direction fait des recommandations au comité concernant chaque élément de la rémunération de chaque dirigeant en fonction du rendement d'entreprise, du rendement des divisions et du rendement individuel.

Le comité, avec l'apport de son consultant indépendant, fixe la rémunération totale et chaque élément de la rémunération du chef de la direction et examine les recommandations du chef de la direction pour les autres premiers vice-présidents.

Les recommandations faites par le comité au conseil et l'examen du comité sont fondés sur les éléments suivants :

- les recommandations du chef de la direction;
- le rendement par rapport aux objectifs d'entreprise et aux objectifs des divisions;
- l'expérience individuelle, le rendement individuel, l'équité salariale interne, la situation en matière de perfectionnement et/ou de relève ou d'autres caractéristiques individuelles ou organisationnelles;
- le caractère concurrentiel de la rémunération totale, en fonction de notre rendement d'entreprise;
- la proportion de chaque élément de la rémunération par rapport à la rémunération totale, dans la perspective où la rémunération à risque des premiers vice-présidents devrait représenter le montant et la proportion les plus élevés de leur rémunération.

Alors que les régimes incitatifs à court, à moyen et à long terme comprennent des calculs spécifiques pour établir l'admissibilité à la rémunération, le comité reconnaît qu'une application stricte de formules établies peut mener à des résultats exagérément élevés ou faibles. Le comité peut, par conséquent, exercer son jugement pour réagir à des imprévus dans le secteur de l'énergie et à des événements internes et liés au marché pour prendre les décisions relativement à la rémunération qu'il juge appropriées, en utilisant le groupe de référence pour la rémunération comme repère.

Finaliser les attributions de rémunération

Le comité, avec l'apport de son consultant indépendant :

- prépare un rapport pour le conseil qui décrit les facteurs et les critères sur lesquels ses recommandations en matière de rémunération sont fondées, y compris le lien entre le rendement d'entreprise et la rémunération et la façon dont la rémunération soutient notre stratégie et l'atteinte de nos objectifs d'entreprise;
- présente ses recommandations au conseil aux fins d'approbation.

Le conseil peut également exercer son jugement pour réagir aux événements, en utilisant le groupe de référence pour la rémunération comme repère.

Éléments de la rémunération

Notre programme de rémunération des membres de la haute direction comprend à la fois une rémunération fixe et une rémunération variable, ainsi qu'un ensemble concurrentiel d'avantages sociaux.

Nous ciblons généralement la rémunération directe totale (salaire plus incitatifs) au 50^e percentile de notre groupe de référence, mais le conseil peut utiliser son jugement pour fixer les cibles entre le 25^e et le 75^e percentile selon les habiletés, les compétences et l'expérience de chaque membre de la haute direction.

	Élément	Objectif	Forme	Période de rendement
Rémunération fixe	Salaire de base	Rémunérer les membres de la direction pour l'accomplissement des tâches quotidiennes	• espèces	continue
Rémunération variable	Incitatifs à court terme	Encourager les membres de la direction à atteindre des objectifs d'entreprise, de division et individuels annuels	prime en espèces annuelle	un an
	Incitatifs à moyen terme	Faire correspondre la rémunération avec le rendement à moyen terme de la société par rapport à notre groupe de référence et les intérêts des actionnaires	• UAS • UAR	trois ans (les UAS sont acquises à raison de un tiers chaque année, les UAR sont acquises après trois ans)
	Incitatifs à long terme	Faire correspondre la rémunération avec le rendement à long terme de la société et les intérêts des actionnaires	options d'achat d'actions	sept ans (les options d'achat d'actions sont acquises sur trois ans)
Autre Avantages rémunération sociaux	Avantages sociaux	Offrir des avantages sociaux concurrentiels sur le marché	 assurance-vie, assurance en cas de décès et de mutilation par accident, assurance-invalidité, assurance-maladie complémentaire et assurance dentaire collectives régime d'épargne (Pembina verse une cotisation équivalente aux cotisations des employés, à concurrence de 5 % du salaire annuel) compte gestion-santé non imposable ou compte gestion-mieux-être imposable 	continue
	Régime de retraite (voir la page 85)	Offrir des avantages sociaux concurrentiels sur le marché	 régime de retraite à prestations déterminées régime de retraite à cotisations déterminées 	continue
	Avantages accessoires	Offrir des avantages sociaux concurrentiels sur le marché	avantages accessoires choisis visant à compenser les frais, les frais liés aux rencontres d'affaires et à la gestion des relations, y compris une allocation pour une automobile, le stationnement et l'adhésion à des clubs professionnels	continue

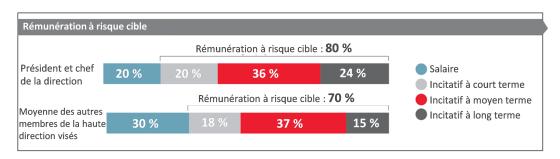
Combinaison de rémunération

Le comité établit la combinaison des éléments chaque année en fonction de son examen des données de la concurrence, conformément à notre politique de rémunération globale, et en se fondant sur son propre jugement.

Les graphiques ci-après présentent la combinaison de rémunération directe totale cible de 2017 pour le chef de la direction, et une moyenne pour les autres membres de la haute direction visés. Les incitatifs à court, à moyen et à

long terme sont considérés comme à risque étant donné que leur valeur est fondée sur des critères de rendement précis et que leur versement n'est pas garanti.

Cette année, 80 % de la rémunération directe totale cible du chef de la direction, et en moyenne 70 % de celle des autres membres de la haute direction visés, étaient à risque, faisant correspondre directement le rendement d'entreprise et des divisions ainsi que le rendement individuel aux intérêts des actionnaires.



Rémunération de 2017

Le conseil a revu le rendement de Pembina en 2017, l'analyse et les recommandations du comité des ressources humaines et de la rémunération et a approuvé les décisions suivantes à l'égard de la rémunération des membres de la haute direction.

Rémunération directe totale

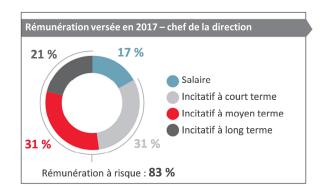
Le tableau ci-après présente la rémunération directe totale versée ou attribuée aux membres de la haute direction visés pour 2017, comparativement à 2016. La rémunération directe totale comprend le salaire de base gagné, les attributions d'incitatifs à court terme et la valeur des attributions d'incitatifs à moyen et à long terme au moment des attributions. Voir ci-après pour un exposé à l'égard de chacun des éléments.

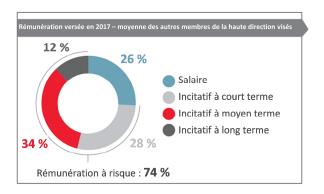
Voir la page 77 pour plus de détails sur les réalisations de chaque membre de la haute direction visé au cours de cette année.

Valeur de la rémunération directe recue¹

valeur de la remaneration un cote reçue	2016	2017		Montant à
	(\$)	(\$)	Variation	risque pour 2017
Michael Dilger	4 459 167	5 329 367	19,5 %	83,0 %
Président et chef de la direction				
Scott Burrows	1 375 579	1 719 470	25,0 %	74,7 %
Premier vice-président et chef des finances				
Stuart Taylor	1 618 975	1 796 871	11,0 %	74,4 %
Premier vice-président, Commercialisation et responsable, Nouveaux projets et expansion de l'entreprise				
Paul Murphy	1 603 855	1 725 726	7,6 %	73,3 %
Premier vice-président et responsable, Services d'entreprise				
Harold Andersen	1 016 507	1 297 506	27,6 %	72,5 %
Premier vice-président, Affaires externes et chef du contentieux				

Voir le tableau sommaire de la rémunération à la page 82 pour des renseignements au sujet de la méthode que nous utilisons afin de calculer la valeur des UAS, des UAR et des options.





Salaire de base

Le salaire de base est revu chaque année et est fixé en fonction des conditions du marché, du rendement individuel, du niveau de responsabilité, des objectifs de fidélisation et des questions internes en matière d'équité.

Le tableau suivant présente le salaire de base annuel de chacun des membres de la haute direction visés à la fin de l'année. Les salaires de M. Dilger et de M. Burrows ont augmenté étant donné leur progression dans leurs rôles respectifs et pour que leur salaires correspondent davantage à notre approche en matière de rémunération, qui consiste à verser une rémunération égale au 50^e percentile (*P50*) de notre groupe de référence pour la rémunération. Le salaire de M. Andersen a été augmenté lorsque celui-ci a été promu.

	2016	2017	
	(\$)	(\$)	Variation
Michael Dilger	800 000	925 000	15.6 %
Président et chef de la direction	800 000	925 000	15,0 %
Scott Burrows	370 000	465 000	25.7 %
Premier vice-président et chef des finances	370 000	403 000	25,7 /0
Stuart Taylor			_
Premier vice-président, Commercialisation et responsable,	440 000	465 000	5,7 %
Nouveaux projets et expansion de l'entreprise			
Paul Murphy	440 000	465 000	5,7 %
Premier vice-président et responsable, Services d'entreprise	440 000	403 000	5,7 70
Harold Andersen	320 000	380 000	18.8 %
Premier vice-président, Affaires externes et chef du contentieux	320 000	360 000	10,0 /0

Incitatifs à court terme

Les attributions d'incitatifs à court terme sont attribuées en fonction de notre rendement par rapport aux objectifs d'entreprise, aux objectifs des divisions et aux objectifs individuels annuels liés à notre stratégie principale.

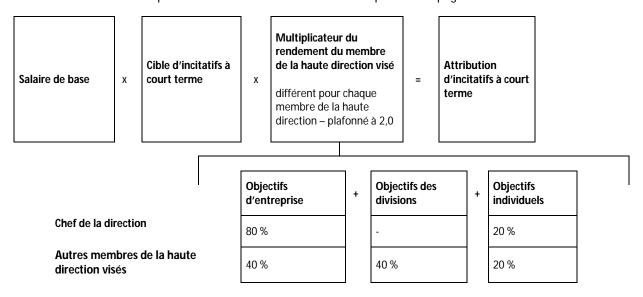
L'attribution est calculée en pourcentage du salaire de base. Ce pourcentage peut être aussi bas que 0 et est plafonné à un certain niveau. La cible est concurrentielle par rapport au marché et dépend de la responsabilité rattachée aux fonctions. Le tableau suivant indique les cibles fixées pour les incitatifs à court terme des membres de la haute direction visés à la fin de 2017.

	Attribution potentielle d'incitatifs court terme en pourcentage du salair				
	minimum	cible	plafond		
Chef de la direction	0	100	200		
Autres membres de la haute direction visés	0	60	120		

Nous calculons chaque attribution en multipliant la cible d'incitatifs à court terme du membre de la haute direction visé par son multiplicateur du salaire et du rendement (lequel est différent pour chaque membre de la haute direction visé et se situe dans une fourchette de 0 à 2).

Chaque multiplicateur du rendement est calculé en fonction du rendement par rapport aux objectifs d'entreprise, aux objectifs des divisions et aux objectifs individuels établis au début de chaque année, à l'aide des pondérations indiquées dans la formule présentée ci-dessous.

- les objectifs de rendement d'entreprise sont liés aux principaux objectifs en matière de finance, de sécurité et d'environnement, d'affaires et d'exploitation énoncés dans notre plan stratégique. Vous trouverez un exposé à l'égard des cibles et des résultats de cette année à la page 67.
- les objectifs et les multiplicateurs se rapportant au rendement des divisions et au rendement individuel sont également liés à notre stratégie, mais ne sont pas divulgués publiquement pour des raisons de concurrence. Vous pouvez en apprendre davantage sur le rendement des divisions et le rendement individuel de chaque membre de la haute direction visé à partir de la page 77.



Le comité peut utiliser son jugement pour ajuster le multiplicateur du rendement à la hausse ou à la baisse en fonction de facteurs qui ne sont pas saisis par les mesures formelles. Par exemple, la décision de réaliser une certaine acquisition ou une certaine opération commerciale peut avoir des avantages stratégiques à plus long terme qui ne sont pas saisis dans les mesures de rendement à court terme. Le comité n'a pas exercé son pouvoir discrétionnaire en 2017.

Attribution d'incitatifs à court terme de 2017

Le tableau ci-après présente la façon dont est calculée l'attribution d'incitatifs à court terme de chaque membre de la direction pour 2017.

	Salaire de base (\$)		Cible d'attribution des incitatifs à court terme		Multiplicateur du rendement pour le membre de la haute direction visé		Attribution d'incitatifs à court terme (\$)
Michael Dilger	925 000	Х	100 %	Х	1,784	=	1 650 200
Président et chef de la direction							
Scott Burrows ¹	445 000	Х	60 %	Х	1,891	=	504 913
Premier vice-président et chef des							
finances							
Stuart Taylor	465 000	X	60 %	X	1,872	=	522 288
Premier vice-président,							
Commercialisation et responsable,							
Nouveaux projets et expansion de							
l'entreprise							

	Salaire de base (\$)		Cible d'attribution des incitatifs à court terme		Multiplicateur du rendement pour le membre de la haute direction visé		Attribution d'incitatifs à court terme (\$)
Paul Murphy	465 000	Х	60 %	Х	1,617	=	451 143
Premier vice-président et							
responsable, Services d'entreprise							
Harold Andersen ¹	360 000	Х	55 %	Х	1,784	=	353 374
Premier vice-président, Affaires externes et chef du contentieux							

¹ MM. Burrows et Andersen ont été promus le 1^{er} juillet 2017. Leurs salaires, de même que la cible de M. Andersen, représentent une combinaison des deux postes qu'ils ont occupés en 2017. La cible de M. Burrows n'a pas changé par suite de sa promotion. La cible de M. Andersen s'établira à 60 % en 2018.

Mode de calcul du multiplicateur du rendement d'entreprise

Le multiplicateur du rendement d'entreprise de 2017 était fondé sur notre rendement dans quatre catégories : les mesures financières, les mesures de sécurité et d'environnement, les mesures liées à l'expansion des affaires et les mesures liées à la livraison de projets. Le multiplicateur pour chaque mesure et le multiplicateur du rendement d'entreprise sont tous deux calculés par rapport à un maximum de 2.

20 % Mesures de sécurité et d'environnement	+	50 % Mesures financières	+	15 % Mesures liées à l'expansion des affaires	+	15 % Mesures d'application	=	Multiplicateur du rendement d'entreprise pour 2017
Multiplicateur du rendement 1,9 X 20 % = 0,38		Multiplicateur du rendement 1,5 X 50 % = 0,75		Multiplicateur du rendement 2,0 X 15 % = 0,3		Multiplicateur du rendement 2,0 X 15 % = 0,3		1,73

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre rendement dans chaque catégorie en 2017. Les pointages vont de 0 pour un rendement inférieur au seuil à un maximum de 2. Un rendement à l'intérieur de la fourchette ciblée permet d'obtenir un pointage entre 0 et 2. Le pointage total dans chaque catégorie reflète l'ensemble des pointages obtenus dans toutes les divisions (Sables bitumineux et pétrole lourd; Pipelines classiques; Services gaziers; Services intermédiaires – LGN; Services intermédiaires – Pétrole brut).

	Domaine de rendement	Mesures clés	Faits saillants du rendement	Pointage total
Mesures de sécurité et d'environnement 20 %	Généralités (culture, formation, suivi) – indicateur précurseur	Rendement par rapport aux mesures de référence de l'Association canadienne de pipelines d'énergie (ACPE)	Rendement supérieur à l'égard de toutes les mesures clés.	
Chaque domaine est pondéré également. Au sein de chaque domaine de rendement, les	Sécurité au travail et sécurité des véhicules (employés et entrepreneurs externes) – indicateur retardé	 Blessures d'employés entraînant une perte de temps Blessures devant être déclarées par Pembina Accidents de véhicules motorisés avec faute imputée 	Rendement supérieur Nous avons enregistré une blessure d'employé entraînant une perte de temps en 2017, qui a entraîné une perte de temps de deux jours en raison d'un accident de véhicule non responsable. Les employés	1,9
résultats font l'objet d'un suivi pour chaque division (pondérés également) et pour la société			avaient travaillé 9,7 millions d'heures auparavant sans subir blessure de ce type. Nous avons atteint notre objectif à l'égard des blessures entraînant une perte de temps chez les entrepreneurs en 2017.	
dans son ensemble et sont	Intégrité des pipelines et des	Intégrité des pipelines – programme de forage	Rendement supérieur	_
pondérés de la	conduits et	 Intégrité des installations – inspection 	Nous avons effectué 263 vérifications	

façon suivante : • 25 % pour le rendement d'entreprise • 75% pour le rendement des divisions	dérangements des sols – indicateur précurseur	des réservoirs et des conduits Incidents entraînant le dérangement des sols Vérifications à l'égard du dérangement des sols Incidents environnementaux	à l'égard du dérangement des sols, sans constater aucune lacune importante.	
aivisions (moyen)	indicateur retardé	 importants Déversements de produits de base 	Aucun incident important à l'égard d'une défaillance environnementale.	
	Préparation aux situations d'urgence – indicateur précurseur	 Exercices d'intervention d'urgence Simulations de fuite de pipeline 	Rendement supérieur Le programme de formation et d'exercice en matière de gestion des urgences de 2017 a été mené à terme.	
Mesures financières	BAIIA rajusté ¹	BAIIA rajusté de la société ciblé : 1,443 G\$	Le BAIIA rajusté global de la société s'est établi à 1,704 G\$, soit 18 % de plus que le montant ciblé.	
50 %		Le BAIIA rajusté tiré des six composantes suivantes est pondéré comme suit : • Sables bitumineux et pétrole lourd – 4 % • Pipelines classiques – 18 % • Services gaziers – 7 % • Services intermédiaires – LGN – 11 % • Services intermédiaires – Pétrole brut – 5 % • Frais du siège social et frais généraux et d'administration, compte non tenu des incitatifs – 5 %	Le BAllA rajusté tiré des 6 composantes suivantes s'est établi comme suit : • Sables bitumineux et pétrole lourd – au-dessus de la cible • Pipelines classiques – au-dessus de la cible • Services gaziers – au-dessus de la cible • Services intermédiaires – LGN – au-dessus de la cible • Services intermédiaires – Pétrole brut – sous la cible • Frais du siège social et frais généraux et d'administration, compte non tenu des incitatifs – au-dessus de la cible	1,5
Mesures liées à l'expansion des affaires	Projets qui augmenteront notre BAIIA rajusté par action à moyen et à long terme, conformément à notre plan	Renforcer et diversifier la croissance des bénéfices de la Société en obtenant des projets de croissance de 1 G\$ au moyen d'acquisitions et d'engagements à l'égard de projets nouveaux ou existants.	Nous avons acquis Veresen moyennant un coût d'achat de plus de 6 G\$ afin de créer l'une des plus grandes sociétés d'infrastructures du Canada. Nous avons obtenu de nouveaux projets de croissance totalisant 1,4 G\$, notamment ce qui suit :	
	d'affaires		Nous avons conclu une entente de développement d'infrastructures et de services d'une durée de 20 ans afin de construire diverses infrastructures à Duvernay.	
			Nous avons obtenu l'approbation du conseil pour développer le terminal d'exportation de gaz de pétrole liquéfié de Prince Rupert situé à Watson Island, en Colombie-Britannique.	2,0
			Nous avons obtenu l'approbation du conseil pour développer la plaque tournante du Centre-nord pour les liquides qui soutient les activités existantes dans la formation Montney.	
			Notre coentreprise Canada Kuwait Petrochemical Corporation continue d'avancer les travaux d'ingénierie de base pour l'installation de déshydrogénation et de polypropylène proposée.	

			Nous avons obtenu l'approbation du conseil à l'égard des expansions de pipelines de phases IV et V, de l'expansion des stations de pompage de Fox Creek et de Namao et de l'expansion de Lator à Fox Creek.	
Mesures d'application 15 %	Exécution et livraison de projets	Exécution des grands projets d'immobilisations 2017 essentiellement selon les échéanciers et les budgets fixés. Les projets sont sélectionnés au début de 2017 et chacun d'entre eux fait l'objet d'une pondération selon son coût ciblé en pourcentage des coûts ciblés totaux de l'ensemble des projets sélectionnés. Le rendement de chaque projet est évalué comme suit : 60 % pour le rendement par rapport au budget 40 % pour le rendement par rapport à l'échéancier	Nous avons exécuté un programme d'immobilisations plus important en 2017 (1,8 G\$ comparativement à 1,7 G\$ en 2016). Rendement dans le cadre des projets : • Le coût des projets a été environ 10 % inférieur au budget, comparativement à 6 % inférieur au budget en 2016 • Les projets ont été terminés essentiellement à temps	2,0

Voir À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95.

Incitatifs à moyen et à long terme

Nos activités comportent d'importantes entreprises et stratégies commerciales qui se développent habituellement sur une période de trois à cinq ans. Les incitatifs à moyen et à long terme constituent un outil clé pour recruter des membres de la direction très performants dans un secteur hautement concurrentiel et pour les motiver à rester. Ces incitatifs sont conçus pour promouvoir une participation au capital de Pembina et encourager un apport durable qui est plus susceptible de maximiser la valeur pour les actionnaires au cours d'une période plus longue. Ils focalisent l'attention de la direction sur le rendement d'exploitation et financier, la valeur pour les actionnaires à long terme et nos objectifs stratégiques.

Les incitatifs à moyen et à long terme sont attribués selon la rémunération directe totale cible de chaque membre de la direction en pourcentage de son salaire de base, et sont établis en fonction des données du marché en matière de concurrence relatives à notre groupe de référence.

Le tableau suivant résume nos régimes incitatifs à moyen et à long terme actuels. Vous trouverez plus de renseignements concernant les régimes incitatifs à moyen et à long terme à la page 69.

	Incitatif à moyen terme : régime d'unités d'actions	Incitatif à long terme : régime d'options d'achat d'actions
But	Faire correspondre la rémunération avec la nature à moyen terme de certains de nos projets.	Faire correspondre la rémunération avec la nature à long terme de certains de nos projets.
	Récompenser les participants pour l'augmentation du rendement financier à moyen terme de la société et le rendement total pour les actionnaires par rapport au	Récompenser les participants pour la hausse du cours à long terme de nos actions ordinaires.
	groupe de référence.	Outil de fidélisation
	Outil de fidélisation	
Admissibilité	Membres de la haute direction	Membres de la haute direction
	Employés	Employés

	Incitatif à moyen terme : régime d'unités d'actions	Incitatif à long terme : régime d'options d'achat d'actions
Attribution	UAS	Options d'achat d'actions ordinaires
	UAR	(à concurrence des limites indiquées à la page 93)
	Les UAS et les UAR ne comportent pas de droit de vote et ne peuvent être cédées ni transférées.	Les options ne peuvent être cédées ni transférées.
Fréquence	Attribuées chaque année	Attribuées chaque année Émises un ou plusieurs jours au cours de l'année, ainsi qu'il est précisé au moment de l'attribution. Les attributions de l'année précédente ne sont pas prises en compte lorsque la société décide d'en effectuer de nouvelles.
Durée	Trois ans	Sept ans
Dividendes	Les UAS et les UAR génèrent des équivalents de dividendes chaque année sous forme d'unités liées aux dividendes.	Aucun
Acquisition	UAS Acquisition de toutes les UAS attribuées aux membres de la haute direction et aux employés: • 1/3 s'acquiert le 31 décembre de l'année de l'attribution; • 1/3 s'acquiert le 31 décembre du deuxième anniversaire; • 1/3 s'acquiert le 31 décembre du troisième anniversaire. UAR S'acquièrent si les conditions d'acquisition liées au rendement sont remplies à la fin d'une période de trois ans. Voir ci-après pour plus de renseignements.	Les options sont acquises à raison de ¹ / ₃ par année sur une période de trois ans, à compter du premier anniversaire de leur date d'émission.
Versement	Payées en espèces dès que possible après l'acquisition. La valeur de chaque unité qui s'acquiert (y compris les unités liées aux dividendes) correspond à la juste valeur marchande de une action ordinaire au moment de l'acquisition, calculée en utilisant le cours moyen pondéré de nos actions ordinaires à la TSX pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition.	Chaque option qui s'acquiert peut être utilisée pour acheter une action ordinaire de Pembina. Le prix d'exercice correspondra au moins au cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours précédant immédiatement l'émission des options.

Incitatifs à moyen et à long terme pour 2017

Le tableau suivant présente les incitatifs à moyen et à long terme qui ont été attribués pour 2017. Les incitatifs ont tous été attribués à hauteur de la cible, qui correspond à un pourcentage du salaire de base établi en fonction des données du marché relatives à notre groupe de référence.

Il contient le nombre d'UAS, d'UAR et d'options d'achat d'actions attribuées ainsi que la valeur attendue de celles-ci au paiement, dans l'hypothèse où les cibles de rendement pour les UAR sont atteintes. Nous calculons le nombre d'options d'achat d'actions attribuées en divisant la valeur de l'attribution d'options d'achat d'actions par la valeur selon Black-Scholes au moment de l'attribution. Voir le tableau sommaire de la rémunération à la page 82 pour les détails du calcul.

			Incitatif à moyen et à		Attributions d'incitatifs à			Attribution
	Salaire de base		long terme cibles		moyen et à long terme	Incita	itifs à moyen terme	Incitatifs à long terme
	(\$)		(%)		(\$)	UAS ¹	UAR ¹	Options ²
Michael Dilger	925 000	Х	300 %	=	2 775 000	6 739	33 694	232 704
Président et chef de la direction						277 500 \$	1 387 500 \$	1 110 000 \$
Scott Burrows ³	445 000	Х	175 %	=	778 724	5 418	9 455	34 854
Premier vice-président et chef						223 113 \$	389 357 \$	166 254 \$
des finances								
Stuart Taylor	465 000	Х	175 %	=	813 750	3 952	9 880	51 179
Premier vice-président,						162 750 \$	406 875 \$	244 125 \$
Commercialisation et								
responsable, Nouveaux projets et								
expansion de l'entreprise								
Paul Murphy	465 000	Χ	175 %	=	813 750	3 952	9 880	51 179
Premier vice-président et						162 750 \$	406 875 \$	244 125 \$
responsable, Services								
d'entreprise								
Harold Andersen ³	360 000	Χ	163 %	=	587 465	3 715	7 133	29 506
Premier vice-président, Affaires						152 984 \$	293 737 \$	140 744 \$
externes et chef du contentieux								

Représente la valeur des UAS et des UAR est estimée à 41,18 \$ par action (soit le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la TSX pour les 20 derniers jours de bourse en 2016). La valeur indiquée pour les UAR correspond à leur valeur cible. Elle suppose que la totalité des UAR sont payées et que le multiplicateur du rendement est de 1,0.

Conditions d'acquisition liées au rendement pour les UAR attribuées pour 2017

Période de rendement : du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019

Les UAR s'acquièrent en fonction du rendement sur une période de trois ans par rapport à deux mesures clés, dont l'une est le rendement relatif par rapport à notre groupe de référence pour le rendement. Les deux mesures sont établies au début de chaque période de rendement de trois ans et sont liées à nos objectifs stratégiques.

Des niveaux définis de rendement sont établis, et notre rendement par rapport à ces cibles nous donne des notes soit inférieures au seuil du scénario de base, soit égales au scénario de base, soit supérieures au scénario de base. Le conseil compare le rendement réel aux notes et utilise une analyse linéaire pour déterminer le multiplicateur du rendement. En de rares occasions, le conseil peut modifier la formule axée sur le multiplicateur s'il est d'avis que le multiplicateur qui en résulte n'est pas conforme au rendement d'entreprise; toutefois, celui-ci ne peut dépasser le double. Le conseil n'a pas exercé son pouvoir discrétionnaire à l'égard des attributions de 2017.

Voir le tableau sommaire de la rémunération à la page 82 pour connaître les détails de notre calcul de la valeur prévue des options d'achat d'actions.

MM. Burrows et Andersen ont été promus le 1^{er} juillet 2017. Leurs salaires, de même que la cible de M. Andersen, représentent une combinaison des deux postes qu'ils ont occupés en 2017. La cible de M. Burrows n'a pas changé par suite de sa promotion. La cible de M. Andersen s'établira à 175 % en 2018.

Le nombre réel d'UAR qui s'acquerront en 2019 dépendra de notre rendement par rapport aux mesures clés suivantes. Elles ont été établies au début de 2017, sont liées à nos objectifs stratégiques et donnent une solide indication de notre rendement financier.

Multiplicateur du rendement (de 0 à 2)

X Nombre d'UAR attribuées = Nombre final d'UAR qui s'acquièrent

50 %

Classement de notre rendement total pour les actionnaires par rapport au groupe de référence pour le rendement pendant la période de rendement, selon une approche de classement linéaire

Groupe de référence pour le rendement¹ :

- · AltaGas Ltd.
- · Canadian Utilities Limited
- · Emera Inc.
- Enbridge Inc.
- Enbridge Income Fund
- · Fortis Inc.
- · Gibson Energy Inc.
- · Inter Pipeline Ltd.
- · Keyera Corp.
- TransCanada Corporation
- Valener Inc.

50 %

BAIIA rajusté¹ par action ordinaire moyen sur les trois derniers exercices par rapport aux cibles fixées au moment de l'attribution

Nous calculons le rendement total pour les actionnaires pour la période de rendement de la manière suivante :

- le cours moyen pondéré du titre à la TSX pour les 20 derniers jours de bourse de la période de rendement, déduction faite
- du cours moyen pondéré du titre à la TSX pour les 20 derniers jours précédant la période de rendement, majoré
- de tous les dividendes ou de toutes les distributions versés pendant la période de rendement, divisés par le cours moyen pondéré du titre à la même bourse de valeurs pour les 20 derniers jours de bourse précédant le début de la période de rendement.

Nous calculons le BAIIA rajusté moyen sur les trois derniers exercices de la manière suivante : la moyenne simple du BAIIA rajusté par action ordinaire pour chacun des trois exercices de la période de rendement.

¹ Veresen a été retirée du groupe de référence après que nous l'avons acquise.

Voir À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95.

Incitatifs à moyen terme acquis en 2017 et payés en 2018

Les attributions d'incitatifs à moyen terme dont les droits ont été acquis en 2017 et payées en 2018 comprennent les suivantes :

- le dernier tiers des UAS attribuées pour 2015;
- le second tiers des UAS attribuées pour 2016;
- le premier tiers des UAS attribuées pour 2017;
- les UAR attribuées pour 2015, dont les droits sont tous acquis (le multiplicateur du rendement était 1,4 la page suivante décrit la façon dont nous l'avons calculé);
- les dividendes que les UAS et les UAR ont accumulés au 31 décembre 2017.

			ses en 2017			
		UAS	UAS	UAS	UAR	Total payé en
		2015	2016	2017	2015	2018 ¹
Michael Dilger	Unités	1 710	2 693	2 246	35 913	2 140 882 \$
Président et chef de la	Unités liées aux	219	236	102	4 594	
direction	dividendes					
Scott Burrows	Unités	1 170	1 453	1 806	8 194	629 571 \$
Premier vice-président et	Unités liées aux	150	128	82	1 048	
chef des finances	dividendes					
Stuart Taylor	Unités	1 242	1 728	1 317	13 035	868 728 \$
Premier vice-président,	Unités liées aux	159	152	60	1 668	
Commercialisation et	dividendes					
responsable, Nouveaux						
projets et expansion de						
l'entreprise						
Paul Murphy	Unités	1 242	1 728	1 317	13 035	868 728 \$
Premier vice-président et	Unités liées aux	159	152	60	1 668	
responsable, Services	dividendes					
d'entreprise						
Harold Andersen	Unités	912	1 508	1 238	6 384	500 929 \$
Premier vice-président,	Unités liées aux	117	132	56	817	
Affaires externes et chef du	dividendes					
contentieux						

Représente la valeur des unités et des unités liées aux dividendes dont les droits étaient acquis le 31 décembre 2017, calculée en utilisant un cours de 44,87 \$ par action (soit le cours moyen pondéré de nos actions ordinaires à la TSX pour les 20 jours de bourse se terminant le 31 décembre 2017). Les unités liées aux dividendes ont été gagnées à raison de 1,80 \$ pour 2015, de 1,90 \$ pour 2016 et de 2,04 \$ pour 2017. Le multiplicateur pour les UAR est de 1,4 (voir la page suivante).

Comment nous avons calculé le multiplicateur du rendement pour l'attribution d'UAR de 2015

UAR attribuées : le 1^{er} janvier 2015

Période de rendement : du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017

Rendement total pour les actionnaires par rapport au groupe de référence pour le rendement pendant la période de rendement

- supérieur à la médiane du groupe de référence : > 1 à 2 fois
- à la médiane du groupe de référence : 1 fois
- inférieur à la médiane du groupe de référence : 0 à < 1 fois

Rendement du groupe de référence

Médiane (voir ci-dessous)	6,56 % (A)
Meilleur rendement	63,27 % (B)
Écart (B - A)	56,71 % (C)

Rendement de Pembina 28,21 % (D)

Écart entre Pembina et le rendement médian du groupe

de référence (D - A) 21,65 % (E)

Multiplicateur du

rendement (1 + E/C) 1,38

(supérieur à la médiane)

BAIIA rajusté¹ par action ordinaire moyen sur les trois derniers exercices par rapport aux cibles fixées au moment de l'attribution

• maximum : 2 fois (9 %)	> 3,39 \$
• au-dessus du scénario cible : de 1 à 2 fois	> 3,11 \$ à 3,38 \$
• scénario cible : 1 fois (6 %)	3,11 \$
• au-dessous du scénario cible : 0 à 1 fois	> 2,86 \$ à 3,10 \$
• seuil: 0 (3 %)	< 2,86 \$

Rendement de Pembina 3,23 \$ (7,3 %)

Multiplicateur du rendement 1,42 (au-dessus du scénario cible)

x une pondération de 50 %

x une pondération de 50 %

0,69 + 0,71

Rendement total pour les actionnaires²

AltaGas Ltd.

Canadian Utilities Limited

Emera Inc.

Enbridge Inc.

Enbridge Income Fund

Fortis Inc.

Inter Pipeline Ltd.

Keyera Corp.

TransCanada Corporation

Valener Inc.

Gibson Energy Inc.

Médiane du groupe de référence 6,56 %

²Veresen a été retirée du groupe de référence après que nous l'avons acquise.

¹ Voir À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95.

Nous calculons le rendement total pour les actionnaires pour la période de rendement de la manière suivante :

- le cours moyen pondéré du titre à la TSX pour les 20 derniers jours de bourse de la période de rendement, déduction faite
- du cours moyen pondéré du titre à la TSX pour les 20 derniers jours précédant la période de rendement, majoré
- de tous les dividendes ou de toutes les distributions versés pendant la période de rendement, divisés par le cours moyen pondéré du titre à la même bourse de valeurs pour les 20 derniers jours de bourse précédant le début de la période de rendement.

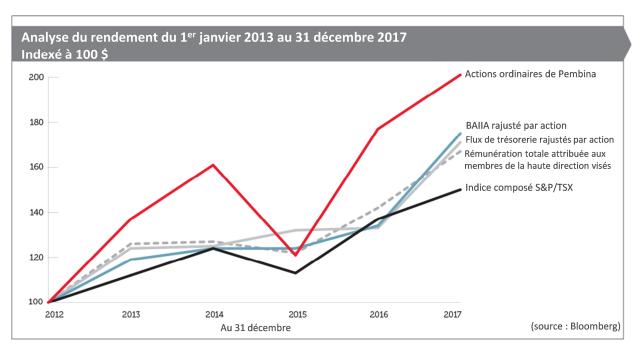
Rémunération et cours des actions

Le graphique suivant illustre les fluctuations d'un placement de 100 \$ dans les actions ordinaires de Pembina au cours des cinq dernières années (dans l'hypothèse où tous les dividendes sont réinvestis), comparativement au même placement dans l'indice composé S&P/TSX pendant la même période (dans l'hypothèse où tous les dividendes sont réinvestis). Le graphique montre également la rémunération totale attribuée à nos membres de la haute direction visés chaque année, telle qu'elle est déclarée dans le tableau sommaire de la rémunération, et nos flux de trésorerie rajustés par action (voir À propos des mesures non conformes aux PCGR). Ces valeurs sont toutes indexées à 100 \$ afin de permettre une comparaison pertinente.

Le graphique illustre que Pembina a surpassé le marché plus vaste des titres de capitaux propres canadiens, évalué par l'indice composé S&P/TSX, alors que la rémunération totale versée à nos membres de la haute direction visés a augmenté à un taux inférieur (principalement sous forme d'incitatifs à long terme variables). Les flux de trésorerie rajustés par action (voir À propos des mesures non conformes au PCGR) sont passés de 1,91 \$ par action en 2012 à 3,27 \$ par action en 2017. Cette augmentation de 71 % est attribuable à la croissance interne relutive et à des acquisitions réalisées au cours de cette période.

Notre rendement total cumulatif pour la période de cinq ans se terminant le 31 décembre 2017 s'élevait à 101 % comparativement au rendement de l'indice de 50 %. Nous avons également affiché un rendement supérieur à la médiane par rapport à notre groupe de référence pour le rendement au cours des trois dernières années (voir la page 74 pour plus de renseignements).

Il est à noter que les rendements indiqués dans le graphique ne peuvent pas être directement comparés au rendement total pour les actionnaires indiqué à la page 74, qui est calculé sur une période différente (pour la période de rendement de trois ans des UAR).

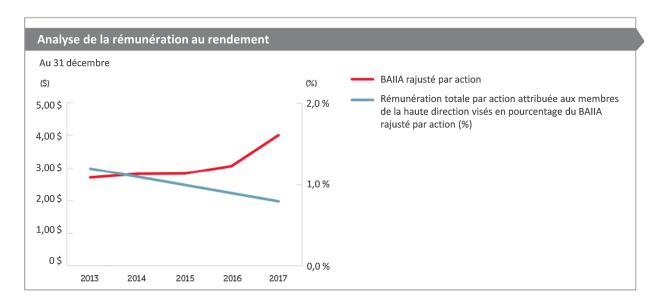


Au 31 décembre	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cours de l'action de Pembina (\$)	100	137	161	121	177	201
Indice composé S&P/TSX (\$)	100	112	124	113	137	150
BAIIA rajusté par action ¹ (\$)	100	119	124	124	134	175
Flux de trésorerie rajustés par action ¹ (\$)	100	124	125	132	133	171
Rémunération totale attribuée aux membres de la haute direction visés (\$)	100	126	127	122	142	167

Voir À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95.

Rémunération au rendement

Le graphique suivant compare notre BAIIA rajusté par action au cours des cinq derniers exercices à la rémunération totale par action attribuée aux membres de la haute direction visés en pourcentage du BAIIA rajusté par action. Voir À propos des mesures non conformes aux PCGR pour des renseignements sur le BAIIA rajusté. Le graphique indique que, bien que notre BAIIA rajusté par action ait augmenté considérablement au cours des dernières années, la rémunération totale par action versée aux membres de la haute direction visés en pourcentage du BAIIA rajusté par action a continué de décroître.



Au 31 décembre	2013	2014	2015	2016	2017
BAIIA rajusté ¹ par action (\$)	2,71	2,82	2,83	3,06	4,00
Rémunération totale attribuée aux membres de la haute direction visés (M\$)	9,8	9,9	9,5	11,1	13,0
Rémunération totale par action attribuée aux membres de la haute direction visés (\$)	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Rémunération totale par action attribuée aux membres de la haute direction visés en pourcentage du BAIIA rajusté par action	1,2 %	1,1 %	1,0 %	0,9 %	0,8 %

Voir À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95.

Examen de la rémunération – membres de la haute direction visés

Michael (Mick) H. Dilger, président et chef de la direction

Chargé de voir à ce que Pembina atteigne son objectif d'entreprise :

- créer de la valeur en fournissant aux clients des services économiques et fiables;
- maintenir et améliorer les relations avec les parties intéressées de Pembina, y compris les investisseurs, les employés, les collectivités et les clients;
- mettre en œuvre une croissance diversifiée de façon sécuritaire et écoresponsable;
- maintenir un bilan solide par l'application d'une gestion financière prudente.

M. Dilger s'est joint à Pembina en 2005 à titre de vice-président, Expansion des affaires, a été nommé chef de l'exploitation en 2008 et a été promu président et chef de l'exploitation en février 2012. Il a été nommé président et chef de la direction le 1^{er} janvier 2014.

Avant se joindre à Pembina, il a occupé divers postes de haute direction en finances et en expansion des affaires au sein de sociétés pétrolières et gazières et de sociétés d'infrastructures, allant d'entreprises à la phase initiale de la capitalisation jusqu'à des filiales de sociétés multinationales, dont NOVA Corporation et TransCanada PipeLines. Son expertise comprend l'expansion de l'entreprise et le développement stratégique, les acquisitions et les dessaisissements, ainsi que les finances et l'expansion des affaires.

Il est comptable professionnel agréé depuis 1989 et est titulaire d'un baccalauréat en commerce de la University of Calgary.

Résultats de 2017

M. Dilger a continué de faire preuve d'un leadership constant malgré l'incertitude et la volatilité qui continuent de planer sur le secteur des infrastructures énergétiques.

Sous sa direction, Pembina a connu une autre année de franc succès. Les volumes générant des revenus de notre unité Services gaziers ont bondi de 26 %, atteignant 1056 Mpi³/j, grâce à l'apport pour un exercice complet de l'installation de Kakwa River que nous avons acquise, à l'expansion des installations Musreau III et Resthaven, à une hausse des produits des activités ordinaires réalisés au complexe Saturn et au démarrage de la raffinerie de gaz Duvernay I à la fin de 2017. En ce qui a trait à notre unité Pipelines classiques, les volumes générant des revenus ont augmenté de 16 %, atteignant 757 kb/j, grâce aux travaux d'expansion des réseaux de pipelines de Pembina, notamment le programme d'expansion de la capacité de transport de phase III achevé le 30 juin 2017 et l'expansion du réseau du pipeline Vantage. En ce qui a trait à l'unité Services intermédiaires, les volumes de vente sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent, mais les produits des activités ordinaires sont passés de 3,2 G\$ à 4 G\$ grâce au démarrage de la troisième tour de fractionnement à Redwater le 1^{er} juillet 2017, au raffermissement des prix des marchandises et à l'augmentation de la capacité d'entreposage. Ces facteurs, soutenus par des actifs nouvellement mis en service dans l'ensemble de notre exploitation, nous ont permis d'enregistrer des records au chapitre du BAIIA rajusté de 1,7 G\$ et des flux de trésorerie rajustés par action de 3,27 \$ (le BAIIA rajusté et les flux de trésorerie rajustés par action sont des mesures non conformes aux PCGR – voir la page 95 pour de plus amples renseignements). Dans l'ensemble, Pembina a mis en service des projets importants de plus de 5 G\$ tout au long de 2017 et nous avons été en mesure de générer une nouvelle croissance d'environ 1,4 G\$ afin de continuer à soutenir la valeur actionnariale à long terme.

Un autre fait saillant de 2017 a été l'acquisition porteuse de transformation de Veresen réalisée le 2 octobre 2017 moyennant un coût d'achat de 6,4 G\$, qui a élargi nos perspectives de croissance future.

Pembina a également enregistré un rendement exceptionnel cette année au chapitre de la sécurité et de l'environnement. Voilà une preuve que des décisions individuelles prises quotidiennement peuvent avoir des résultats extraordinaires.

Scott Burrows, premier vice-président et chef des finances

Responsable du contrôle des finances, de la trésorerie, de la comptabilité, de la fiscalité, des risques, des relations avec les investisseurs, des marchés financiers, de l'expansion des affaires et des fonctions de planification de Pembina. Occupant un poste stratégique à grande visibilité pour la société, il est un précieux conseiller de confiance du chef de la direction qui aide à faire progresser le programme de croissance stratégique et à assurer une rentabilité continue et un bilan prudent.

M. Burrows s'est joint à Pembina en novembre 2011 et a occupé divers postes de direction jusqu'à ce qu'il soit nommé vice-président, Finances et chef des finances le 1^{er} janvier 2015. Il a été nommé à son poste actuel le 1^{er} juillet 2017.

Avant d'entrer au service de Pembina, il a travaillé pendant sept ans dans le domaine des services bancaires d'investissement axés sur le secteur de l'énergie, au cours desquelles il a fourni des conseils dans le cadre de fusions et d'acquisitions, d'aliénations, de coentreprises et de financements par actions et par emprunt. Il possède une vaste expérience dans la plupart des segments du secteur de l'énergie, dont les pipelines de pétrole, de gaz naturel et d'autres produits et les infrastructures connexes.

Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de la University of British Columbia et est détenteur du titre de CFA.

Résultats de 2017

M. Burrows a veillé à ce que notre programme d'immobilisations record soit financé adéquatement et à ce que Pembina conserve un bilan prudent en réunissant des capitaux de 1,2 G\$ au moyen de billets à moyen terme et de 400 M\$ au moyen d'actions privilégiées. Il a joué un rôle actif dans la conception et l'animation de séances stratégiques destinées à la direction et au conseil, et a joué un rôle essentiel dans le développement de nouveaux projets, ainsi que dans tous les aspects de l'acquisition et de l'intégration de Veresen. Il a également instauré de nouvelles politiques d'entreprise, donné le ton en ce qui a trait aux procédures en vertu de la SOX, dirigé le programme de dialogue avec les actionnaires de Pembina et concentré nos efforts sur les efficiences sur les plans des frais généraux et d'administration, de l'exploitation et des coûts en capital, et s'est assuré que Pembina maintienne sa note de crédit de première qualité et son bilan solide. À la clôture de l'acquisition de Veresen, M. Burrows a aussi été nommé au conseil d'administration et au comité d'audit d'Alliance, d'Aux Sable et de Veresen Midstream et au comité de direction de Ruby Pipeline.

Stuart (Stu) Taylor, premier vice-président, Commercialisation et responsable, Nouveaux projets et expansion de l'entreprise (depuis le 1^{er} janvier 2018)

En 2017, M. Taylor était premier vice-président, LGN et installations de gaz naturel. À ce titre, il supervisait deux divisions : les LGN et les Services gaziers. Il était chargé de l'expansion globale et de la prestation des services de pression de vapeur élevée de Pembina et devait veiller à ce que Pembina et ses clients en tirent mutuellement profit. En plus de s'occuper de l'exploitation courante des divisions, il était le haut dirigeant chargé de deux extensions de la chaîne de valeur : le développement d'une installation de DHP/PP (déshydrogénation du propane et polypropylène) et l'avancement d'un terminal d'exportation de propane sur la côte Ouest de la Colombie-Britannique. Il examinait méthodiquement les offres de service et les occasions de Pembina à chaque étape de la chaîne de valeurs des hydrocarbures, de la tête du puits au marché, afin d'assurer le succès continu de Pembina.

M. Taylor s'est joint à Pembina en 2009 à titre de vice-président, Services gaziers, et a été premier vice-président, LGN et installations de gaz naturel de septembre 2013 au 1^{er} janvier 2018, date à laquelle il a été nommé à son poste actuel.

Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en géologie de la University of Calgary et est membre de l'APEGA.

Résultats de 2017

Le BAIIA rajusté cumulé (voir À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95) pour les divisions Services gaziers et LGN s'est établi à 717 M\$ en 2017, en hausse de 38 % par rapport à 2016. Le BAIIA rajusté de la division Services gaziers a augmenté d'environ 42 % par rapport à 2016, alors que celui de la division LGN a augmenté de 36 %.

En 2017, les divisions Services gaziers et LGN ont mis en service ou avancé les projets garantis suivants :

- la mise en service fructueuse d'une troisième tour de fractionnement de 55 kb/j (RFS III) à Redwater;
- l'annonce de plans visant deux centrales de cogénération à Redwater en association avec RFS II et RFS III;
- l'intégration de l'installation de Kakwa River et l'annonce subséquente d'installations supplémentaires et d'un désengorgement du réseau collecteur à l'usine de Kakwa;
- la conclusion d'une entente de développement d'infrastructures et de services d'une durée de 20 ans avec Chevron Canada Limited et l'annonce subséquente de la signature d'autres ententes de service en vue du développement d'une installation de séparation du produit brut et d'enlèvement des déchets, d'une installation de stabilisation de condensats, d'une installation de traitement du gaz de 100 Mpi³/j et d'un pipeline d'embranchement pour les condensats d'un diamètre de 10 pouces;
- l'approbation de la plaque tournante du Centre-nord pour les liquides, qui renforcera les activités gazières de Cutbank Ridge Partnership à Montney. La plaque tournante assurera la séparation et la stabilisation de volumes de condensats accrus afin de soutenir les raffineries de gaz Sunrise et Saturn récemment mises en service.

Ces projets représentent un capital total d'environ 1 G\$.

Les autres réalisations hors du cours normal des activités en 2017 comprennent ce qui suit :

- l'annonce de la décision d'investissement définitive, sous réserve des approbations réglementaires, selon laquelle Pembina développera un terminal d'exportation de gaz de pétrole liquéfié à Watson Island, sur la côte Ouest:
- l'annonce que Pembina et Petrochemical Industries Company K.S.C. (*PIC*) ont formé une coentreprise à parts égales en vue de soutenir la construction d'une installation de DHP/PP et ont commencé les travaux d'ingénierie de base, la conclusion de licences de technologie avec deux fournisseurs tiers de premier plan, la signature d'une entente d'amélioration municipale avec le comté de Sturgeon et l'embauche d'un directeur de programme possédant de l'expérience dans l'exécution de projets pétrochimiques de plusieurs milliards de dollars.

Paul Murphy, premier vice-président et responsable, Services d'entreprise (depuis le 1^{er} janvier 2018)

En 2017, M. Murphy était premier vice-président, Pipelines et installations de pétrole brut. À ce titre, il supervisait l'exploitation responsable, fiable et sécuritaire de la division des pipelines classiques, de la division des sables bitumineux et du pétrole lourd et du segment lié au pétrole brut de la division intermédiaire. Il supervisait également les services des grands projets et des services d'exploitation.

M. Murphy s'est joint à Pembina en février 2011 à titre de vice-président, Pipelines classiques et a été premier vice-président, Pipelines et installations de pétrole brut de septembre 2013 au 1^{er} janvier 2018, date à laquelle il a été nommé à son poste actuel.

Avant de se joindre à Pembina, il était vice-président de la division d'extraction de LGN auprès d'Inter Pipeline Fund et a occupé plusieurs postes de direction auprès de grandes sociétés de transport et de traitement, notamment TransCanada PipeLines, Westcoast Energy et Williams Energy.

Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en géologie de la University of Calgary et est membre de l'APEGA.

Résultats de 2017

La division des pipelines classiques a connu une autre bonne année et a enregistré un BAIIA rajusté (voir À propos des mesures non conformes aux PCGR à la page 95) de 31 % supérieur à celui de 2016. Le BAIIA rajusté de la division des sables bitumineux et du pétrole lourd a progressé de 4 % par rapport à 2016, tandis que le BAIIA rajusté de la division des services intermédiaires liés au pétrole brut a reculé de 11 % par rapport à 2016. Le BAIIA rajusté total pour ces trois divisions combinées s'est établi à 143 M\$, en hausse de 19 % par rapport à 2016.

Les divisions des grands projets et des services d'exploitation et les équipes chargées des opérations et de l'ingénierie des divisions ont réalisé la construction et la mise en service fructueuses de l'expansion de la capacité de transport de phase III, qui a ajouté une capacité supplémentaire de 420 kb/j au réseau du pipeline Peace de la société, ainsi que de plusieurs projets de pipelines et d'installations de moindre envergure, y compris la mise en service de terminaux nouveaux et modernisés dans la région d'Edmonton. Dans l'ensemble, les nouveaux projets représentent un capital total de 2,8 G\$. Tous les projets ont été réalisés essentiellement selon les délais et en deçà du budget prévus, sans qu'aucune blessure d'employé entraînant une perte de temps ne soit enregistrée dans le dossier de sécurité de Pembina.

La division des pipelines classiques a également annoncé deux nouveaux projets dont le coût en capital total est estimé à 460 M\$: (i) les stations de pompage de Fox Creek et de Namao et (ii) les expansions de Lator à Fox Creek.

Harold (Harry) Andersen, premier vice-président, Affaires externes et chef du contentieux

M. Andersen est responsable de tous les aspects des services du contentieux, de la gouvernance, de l'audit interne, de la réglementation, de l'environnement, des Premières Nations, des terrains et des communications externes de Pembina, et il en assure la supervision. Il est un précieux conseiller de confiance de la société et du chef de la direction pour ce qui est d'établir les objectifs à long terme, les stratégies, les plans et les politiques et de veiller à ce que la société respecte toutes les exigences financières, réglementaires et environnementales.

M. Andersen s'est joint à Pembina en décembre 2011 à titre de chef du contentieux et a été vice-président, Affaires juridiques et chef du contentieux d'avril 2013 au 1^{er} juillet 2017, date à laquelle il a été nommé à son poste actuel.

Avant d'entrer au service de Pembina, il a travaillé pendant 11 ans à titre d'avocat et d'associé auprès d'un grand cabinet d'avocats national, où il se spécialisait dans les questions relatives à l'énergie et au droit des sociétés. M. Andersen possède une vaste expérience dans les opérations de fusion et d'acquisition de grande envergure, le développement de projets, les coentreprises, les financements, les réorganisations et les restructurations. Il a une expérience approfondie dans la plupart des aspects du secteur de l'énergie, y compris les questions réglementaires et environnementales provinciales et fédérales et la consultation avec les Premières Nations et les propriétaires fonciers. M. Andersen a également une expérience approfondie en matière de gouvernance et de conformité.

Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'un baccalauréat en droit de la University of Calgary.

Résultats de 2017

M. Andersen a veillé à ce que toutes les approbations réglementaires et environnementales soient obtenues à dans le cadre du programme d'immobilisations record de Pembina et à ce que la construction et la mise en service des installations soient réalisées conformément aux conditions de ces approbations réglementaires et environnementales. Il a joué un rôle essentiel dans le développement de nouveaux projets, l'acquisition de Veresen (notamment en dirigeant le processus de contrôle diligent et de négociation de la convention d'acquisition), les ententes de coentreprise à parts égales avec PIC, l'entente de développement d'infrastructures et de services d'une durée de 20 ans avec Chevron Canada Limited et la lettre d'intention non contraignante avec Prince Rupert Legacy Inc. Il s'est également assuré que Pembina respecte toutes les exigences en matière de gouvernance et les exigences réglementaires et environnementales auxquelles elle était assujettie et a adopté de nouvelles politiques et procédures d'entreprise à cet égard. À la clôture de l'acquisition de Veresen, M. Andersen a également été nommé au conseil d'administration d'Alliance, d'Aux Sable et de Veresen Midstream.

Tableau sommaire de la rémunération

Le tableau suivant présente la valeur de toute la rémunération versée aux membres de la haute direction visés de 2015 à 2017¹

Nom et poste		Salaire ⁷ (\$)	Attributions fondées sur des actions ⁸ (\$)	Attributions fondées sur des options ⁹ (\$)	Rémunération en vertu d'un régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres — Régimes incitatifs annuels ¹⁰ (\$)	Valeur du régime de retraite ¹¹ (\$)	Autre rémunération ¹² (\$)	Rémunération totale (\$)
Michael Dilger	2017	904 167	1 665 000	1 110 000	1 650 200	411 188	63 373	5 803 928
Président et chef de la	2016	779 167	1 440 000	960 000	1 280 000	363 862	58 108	4 881 137
direction ²	2015	657 500	1 214 966	810 013	830 790	264 754	51 925	3 829 948
Scott Burrows	2017	435 833	612 470	166 254	504 913	103 044	73 754	1 896 268
Premier vice-président et	2016	363 333	453 250	194 250	364 746	62 248	37 217	1 475 044
chef des finances ³	2015	330 000	369 637	92 402	300 476	58 436	54 178	1 205 129
Stuart Taylor	2017	460 833	569 625	244 125	522 288	110 571	124 127	2 031 569
Premier vice-président,	2016	436 607	539 000	231 000	412 368	65 968	40 883	1 725 826
Commercialisation et	2015	412 500	514 491	220 484	350 065	144 658	68 403	1 710 601
responsable, Nouveaux projets et expansion de l'entreprise ⁴								
Paul Murphy	2017	460 833	569 625	244 125	451 143	108 593	41 207	1 875 526
Premier vice-président et	2016	436 007	539 000	231 000	397 848	97 263	40 883	1 742 001
responsable, Services d'entreprise ⁵	2015	412 500	514 491	220 484	350 783	99 784	39 675	1 637 717
Harold Andersen	2017	356 667	446 721	140 744	353 374	85 187	35 998	1 418 691
Premier vice-président,	2016	316 667	358 400	89 600	251 840	63 005	33 998	1 113 510
Affaires externes et chef du contentieux ⁶	2015	295 833	288 000	72 000	178 341	57 355	32 957	924 489
Total	2017	2 618 333	3 863 441	1 905 248	3 481 918	818 583	338 459	13 025 982

M^{me} Elizabeth Spomer, notre première vice-présidente, GNL et ancienne membre de la haute direction de Veresen, a reçu une indemnité de changement de contrôle dans le cadre de l'acquisition de Veresen, comme il est indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations de Veresen datée du 5 juin 2017. M^{me} Spomer a reçu une somme de 9 896 805 \$ de Veresen à titre d'indemnité de changement de contrôle relativement à l'acquisition des UAR (*PSU*) et des UAS (*RSO*) de Veresen, calculée conformément aux modalités des régimes incitatifs à long terme de Veresen en fonction du cours de clôture des actions ordinaires de Veresen immédiatement avant l'acquisition. Compte tenu de la rémunération qu'elle a reçue de Veresen en 2017 avant la clôture de l'acquisition (comme il est indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations de Veresen datée du 14 mars 2017) et de la rémunération qu'elle a reçue de Pembina après le début de son emploi chez Pembina le 2 octobre 2017, M^{me} Spomer a touché une rémunération totale de 11 341 876 \$ en 2017. Elle ne fait pas partie de nos membres de la haute direction visés parce qu'elle n'est rémunérée par Pembina que depuis la clôture de l'acquisition le 2 octobre 2017.

- M. Dilger a été nommé chef de la direction le 1er janvier 2014. Il n'a reçu aucune rémunération depuis sa nomination au conseil en janvier 2014.
- M. Burrows a été vice-président, Finances et chef des finances du 1er janvier 2015 au 30 juin 2017.
- M. Taylor a été premier vice-président, LGN et installations de gaz naturel de septembre 2013 au 1^{er} janvier 2018.
- ⁵ M. Murphy a été premier vice-président, Pipelines et installations de pétrole brut de septembre 2013 au 1^{er} janvier 2018.
- M. Andersen a été vice-président, Affaires juridiques et chef du contentieux d'avril 2013 au 30 juin 2017.
- ⁷ Le salaire de base total gagné en date du 31 décembre de chaque année.
- ⁸ Attributions fondées sur des actions

Le montant pour 2017 représente la juste valeur des UAS et des UAR attribuées aux membres de la haute direction visés pour 2017. Nous avons calculé le nombre d'UAS et d'UAR attribuées en divisant le montant en dollars attribué par 41,18 \$ par action (soit le cours moyen pondéré de nos actions ordinaires à la TSX pour les 20 jours de bourse se terminant le 31 décembre 2016).

Les UAS attribuées en 2017 devraient s'acquérir à raison de 1/3 par année, les 31 décembre 2017, 2018 et 2019. Le montant que les membres de la haute direction visés recevront en espèces dépend de la valeur de négociation de nos actions ordinaires au moment de l'acquisition.

Les UAR attribuées en 2017 devraient s'acquérir le 31 décembre 2019 pourvu que les critères d'acquisition liés au rendement soient respectés.

La valeur indiquée dans le tableau pour les UAR correspond à leur valeur cible, suppose que la totalité des UAR sont payées et que le multiplicateur du rendement est de 1,0. Le nombre d'UAR qui s'acquièrent réellement, et le paiement que les membres de la haute direction visés reçoivent réellement, dépendront de notre rendement par rapport aux critères d'acquisition liés au rendement et peuvent aller de 0 à

200 %. Si les critères liés au rendement ne sont pas atteints et que le conseil décide qu'aucune UAR ne s'acquerra, le paiement pourrait être nul.

Les paiements d'UAS et d'UAR sont majorés du montant qu'elles gagnent en équivalents de dividendes (sous la forme d'unités liées aux dividendes). Voir les pages 69 et 70 pour des renseignements concernant les UAS et les UAR.

⁹ Attributions fondées sur des options

La valeur des options est calculée à titre de pourcentage du salaire de base (voir la page 71). Les options attribuées en 2017 expirent en 2024; celles de la tranche 1 qui ont été émises le 7 mars 2017 expirent le 6 mars 2024; celles de la tranche 2 qui ont été émises le 14 août 2017 expirent le 13 août 2024; et celles de la tranche 3 qui ont été émises le 14 novembre 2017 expirent le 13 novembre 2024. Nous avons calculé le nombre d'options attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, pour une valeur estimative d'environ 4,77 \$ par option. Les hypothèses clés utilisées dans le cadre de ce modèle figurent ci-après.

Taux de dividende (%)	Volatilité (%)	Taux d'intérêt sans risque (%)	Durée de vie prévue (en années)	Prix d'exercice (\$)
4,48	23,34	1,02	4,15	42,81

Cette approche est conforme à celle adoptée par la plupart des sociétés de notre groupe de référence et est sensible aux hypothèses utilisées. Les chiffres en question pourraient ne pas être directement comparables d'une société à une autre mais l'approche retenue est cohérente pour ce qui est de l'évaluation de la rémunération. Un prix de 42,81 \$ par option, soit le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de Pembina à la TSX pour les cinq jours précédant le 27 février 2017, a été utilisé afin d'établir le nombre d'options aux fins d'approbation par le conseil à l'égard des attributions de 2017.

Attributions fondées sur des actions et des options en cours

Le tableau suivant présente toutes les UAR, les UAS et les options en cours au 31 décembre 2017.

-	Attrib	utions fondées	sur des options		Attribution	Attributions fondées sur des actions			
	Actions sous- jacentes aux options non exercées	Prix d'exercice des options	Date d'expiration	Valeur des options dans le cours non exercées	Actions ou unités d'actions dont les droits n'ont pas été acquis	Valeur marchande ou de paiement des attributions fondées sur des actions dont les droits n'ont pas été acquis	Valeur marchande ou de paiement des attributions fondées sur des actions dont les droits ont été acquis (non payées ou distribuées)		
Michael Dilger	(n ^{bre})	(\$) ³	des options	(\$) ⁴	(n ^{bre})	227 000 1145	(\$)		
Michael Dilger	58 176	45,66	13 nov. 2024	-	7 185 UAS	326 989 UAS	-		
	58 176	41,59	13 août 2024	228 050	434 UAS en dividendes	19 751 UAS en dividendes			
	116 352	42,97	6 mars 2024	295 534	Total des UAS : 7 619	Total des UAS : 346 740			
	85 108	38,76	14 nov. 2023	574 479	74.004.114.0	2 271 5/2 114 5			
	85 108	39,63	15 août 2023	500 435	74 084 UAR	3 371 563 UAR			
	170 215	33,80	7 mars 2023	1 993 218	5 007 UAR en dividendes	227 869 UAR en dividendes			
	187 070	41,25	8 mars 2022	796 918	Total des UAR : 79 091 ²	Total des UAR : 3 599 432			
	90 090	39,53	11 mars 2021	538 738	.	0.043			
Total :	850 295			4 927 372	86 710	3 946 172 ³			
Scott Burrows	7 796	45,66	13 nov. 2024	-	5 065 UAS	230 508 UAS	-		
	11 466	41,59	13 août 2024	44 947	288 UAS en dividendes	13 107 UAS en dividendes			
	15 592	42,97	6 mars 2024	39 604	Total des UAS : 5 353 ¹	Total des UAS : 243 615			
	17 220	38,76	14 nov. 2023	116 235					
	17 220	39,63	15 août 2023	101 254	20 352 UAR	926 220 UAR			
	28 960	33,80	7 mars 2023	339 122	1 367 UAR en dividendes	62 212 UAR en dividendes			
	21 340	41,25	8 mars 2022	90 908	Total des UAR : 21 719 ²	Total des UAR : 988 432			
	14 370	39,53	11 mars 2021	85 933					
Total :	133 964			818 003	27 072	1 232 047 ³			

¹⁰ Primes en espèces gagnées pour l'année, mais payées l'année suivante.

¹¹ Comprend l'ensemble de la rémunération relative à nos régimes de retraite. Le montant comprend le coût afférent du service et les autres éléments rémunératoires dans le régime de retraite à prestations déterminées, y compris les modifications au régime et les gains qui sont différents des gains estimatifs. Voir la page 85 pour des renseignements concernant nos régimes de retraite.

¹² Comprend une allocation pour une automobile, une cotisation de contrepartie de 5 % au régime collectif d'épargne, des frais de stationnement et des frais d'adhésion à des clubs professionnels. Comprend également une indemnité de vacances versée à M. Burrows et à M. Taylor pour leurs congés non utilisés.

Prix

 $(\$)^3$

45.66

41,59

42,97

38,76

39.63

33,80

41,25

39,53

45,66

41,59

42,97

38,76

39,63

33.80

41,25

39,53

45,66

41,59

42,97

38,76

39,63

33,80

41,25

39,53

d'exercice

des options

Actions

jacentes aux

options non

exercées

(n^{bre})

12 794

12 795

25 590

20 480

20 480

40 960

50 920

32 330

216 349

12 794

12 795

25 590

20 480

20 480

31 960

50 920

32 330

207 349

5 346

13 468

10 692

7 943

7 943

15 885

16 630

15 800

93 707

sous-

Attributions fondées sur des actions

Valeur marchande ou de paiement des attributions fondées sur des actions dont les Valeur marchande ou de droits ont paiement des attributions été acquis fondées sur des actions (non payées dont les droits n'ont pas ou été acquis distribuées) (\$) (\$) 198 515 UAS 12 197 UAS en dividendes Total des UAS: 210 712 1 039 403 UAR 71 223 UAR en dividendes Total des UAR: 1 110 626 1 321 338³ 198 515 UAS 12 197 UAS en dividendes Total des UAS: 210 712 1 039 403 UAR 71 223 UAR en dividendes Total des UAR: 1 110 626 1 321 338³

181 357 UAS

667 768 UAR

904 419³

11 013 UAS en dividendes

44 281 UAR en dividendes

Total des UAR: 712 049

Total des UAS : 192 370

1	•	
•	Comprend	١.

Total:

Stuart Taylor

Total:

Total:

Harold

Andersen

Paul Murphy

- 1/3 des UAS attribuées pour 2016 dont les droits seront acquis et dont le paiement aura lieu le 31 décembre 2018;
- 2/3 des UAS attribuées pour 2017 dont les droits seront acquis et dont le paiement aura avoir lieu à raison de 1/3 le 31 décembre 2018 et de 1/3 le 31 décembre 2019.

Valeur des

Date

d'expiration

des options

13 nov. 2024

13 août 2024

6 mars 2024

14 nov. 2023

15 août 2023

7 mars 2023

8 mars 2022

13 nov. 2024

13 août 2024

6 mars 2024

14 nov. 2023

15 août 2023

7 mars 2023

8 mars 2022

11 mars 2021

13 nov. 2024

13 août 2024

6 mars 2024

14 nov. 2023

15 août 2023

7 mars 2023

8 mars 2022

11 mars 2021

11 mars 2021

options

dans le

cours non

exercées

(\$)⁴

50 156

64 999

138 240

120 422

479 642

216 919

193 333

50 156

64 999

138 240

120 422

374 252

216 919

193 333

52 795

27 158

53 615

46 705

186 013

70 844

94 484

531 614

1 158 321

1 263 711

Actions ou unités

(n^{bre})

4 362 UAS

22 839 UAR

29 034

4 362 UAS

22 839 UAR

29 034

3 985 UAS

14 673 UAR

19873

n'ont pas été acquis

268 UAS en dividendes

Total des UAS: 4 630

1565 UAR en dividendes

Total des UAR: 24 4042

268 UAS en dividendes

Total des UAS: 4 6301

1 565 UAR en dividendes

Total des UAR: 24 4042

242 UAS en dividendes

Total des UAS : 4 227¹

973 UAR en dividendes

Total des UAR: 15 646²

d'actions dont les droits

Les unités liées aux dividendes se sont accumulées à raison de 1,90 \$ pour 2016 et de 2,04 \$ pour 2017.

- les UAR attribuées pour 2016 dont les droits seront le 31 décembre 2018 (si les critères d'acquisition liés au rendement sont respectés);
- les UAR attribuées pour 2017 dont les droits seront acquis le 31 décembre 2019 (si les critères d'acquisition liés au rendement sont respectés).

Estimées à 45,51 \$ par action (soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX le 29 décembre 2017). Suppose que la totalité des UAR sont payées à un multiplicateur du rendement de 1,0. Voir la page 72 pour des renseignements concernant le multiplicateur du rendement.

Les unités liées aux dividendes se sont accumulées à raison de 1,90 \$ pour 2016 et de 2,04 \$ pour 2017.

- ³ Estimées à 45,51 \$ par action (soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX le 29 décembre 2017).
- ⁴ La valeur d'une option est estimée à 45,51 \$ par action (soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX le 29 décembre 2017) moins le prix d'exercice de l'option.

² Comprend:

Valeur à l'acquisition des droits ou valeur gagnée au cours de l'exercice à l'égard des incitatifs à court, à moyen et à long terme

Le tableau suivant présente la valeur des options, des UAS et des UAR dont les droits ont été acquis en 2017, ainsi que les primes en espèces (régime incitatif non fondé sur des titres de capitaux propres) gagnées pour 2017.

	Attributions fondées sur des options — valeur à l'acquisition des droits au cours de l'exercice ¹ (\$)	Attributions fondées sur des actions — valeur à l'acquisition des droits au cours de l'exercice ² (\$)	Rémunération aux termes d'un régime incitatif non fondé sur des titres de capitaux propres — valeur gagnée au cours de l'exercice ³ (\$)
Michael Dilger	1 467 923	2 140 882	1 650 200
Scott Burrows	265 872	629 571	504 913
Stuart Taylor	382 853	868 728	522 288
Paul Murphy	382 853	868 728	451 143
Harold Andersen	150 558	500 929	353 374

Représente la valeur qui aurait été réalisée si les options avaient été exercées à la date d'acquisition, soit la différence entre le cours des actions ordinaires à la date d'acquisition et le prix d'exercice des options, multipliée par le nombre d'options.

- le dernier tiers des UAS attribuées pour 2015;
- le deuxième tiers des UAS attribuées pour 2016;
- le premier tiers des UAS attribuées pour 2017;
- la totalité des UAR attribuées pour 2015, calculées en utilisant un multiplicateur du rendement de 1,4 (voir la page 74).

Des dividendes ont été versés chaque année de la manière suivante : 1,80 \$ en 2015; 1,90 \$ en 2016; 2,04 \$ en 2017.

Options d'achat d'actions exercées en 2017

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions exercées par les membres de la haute direction visés en 2017. Le gain correspond en à la différence entre le prix d'exercice de l'option et le cours de l'action au moment de l'exercice multipliée par le nombre d'options exercées.

	Année d'attribution	Nombre d'options exercées	Gain sur les options exercées (\$)
Michael Dilger	S.O.	-	0
Scott Burrows	2016	5 480	56 389
Stuart Taylor	\$.0.	-	0
Paul Murphy	2016	9 000	101 430
Harold Andersen	S.O.	-	0

Prestations aux termes de régimes de retraite

Tous les employés à temps plein participent au régime de retraite de Pembina (le régime de retraite), régime enregistré aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la loi intitulée Employment Pension Plans Act (Alberta). La Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) limite les montants qui peuvent être cotisés et payés aux termes du régime. Nous offrons également un régime de retraite supplémentaire. Vous pouvez obtenir plus de renseignements à l'égard de ces régimes à la note 22 de nos états financiers consolidés audités de 2017 sur notre site Web (à www.pembina.com).

Régime de retraite

Le régime de retraite comprend un régime à cotisations déterminées et un régime à prestations déterminées. L'admissibilité et les niveaux des cotisations sont fondés sur un système de points calculés en additionnant l'âge du participant et le nombre d'années de service au sein de Pembina le 1^{er} janvier de l'année civile :

² Les attributions fondées sur des actions comprennent les paiements des UAS et des UAR dont les droits ont été acquis le 31 décembre 2017, ainsi que les unités liées aux dividendes qu'ils ont gagnées jusqu'au 31 décembre 2017 :

³ Primes en espèces pour 2017, payées en 2018.

- moins de 50 points les employés participent au régime à cotisations déterminées;
- 50 points ou plus les employés participent au régime à prestations déterminées;
- tous les membres de la direction participent au régime à prestations déterminées.

La retraite anticipée commence à l'âge de 55 ans, et l'âge normal de la retraite correspond au premier jour du mois à compter de la date à laquelle l'employé atteint l'âge de 65 ans.

Régime à cotisations déterminées

Ce régime vise à répondre aux objectifs de planification de la retraite des employés en début de carrière ou à la mi-carrière. Les employés ne peuvent cotiser au régime à cotisations déterminées et ils choisissent la façon dont ils veulent investir leur argent.

Nous cotisons au régime à cotisations déterminées comme suit :

- 5 % des gains de base de l'employé deux fois par mois pour les employés qui ont moins de 40 points;
- 10 % des gains de base de l'employé deux fois par mois pour les employés qui ont entre 40 et 50 points.

Régime à prestations déterminées

Les employés ne peuvent cotiser au régime à prestations déterminées. Les prestations de base correspondent à 1,4 % du salaire de base moyen le plus élevé de l'employé sur trois années au cours des 120 derniers mois d'emploi multiplié par ses années de service ouvrant droit à pension. Si l'employé prend une retraite anticipée, la cotisation est réduite de 0,25 % pour chaque mois avant que l'employé ait atteint l'âge de 62 ans.

Les obligations aux termes du régime à prestations déterminées sont garanties par des actifs qui sont séparés de nos actifs généraux et qui sont détenus en fidéicommis.

Régime de retraite supplémentaire

Les employés peuvent également gagner des prestations supplémentaires aux termes de notre régime de retraite supplémentaire. Ce régime vise à fournir des prestations aux employés au-delà des limites imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le régime supplémentaire verse des prestations pendant 120 mois.

La prestation totale aux termes du régime à prestations déterminées et du régime supplémentaire ne peut correspondre à plus de 1,4 % du salaire de base moyen sur trois ans le plus élevé de l'employé durant les 120 derniers mois d'emploi, multiplié par ses années de service ouvrant droit à pension.

Les obligations aux termes du régime supplémentaire ne sont pas garanties.

Prestations de retraite annuelles payables

Le tableau qui suit présente les prestations annuelles estimatives qui seraient payables à chaque membre de la haute direction visé aux termes du régime à prestations déterminées et du régime de retraite supplémentaire ainsi que la valeur actualisée de nos obligations au titre des prestations constituées.

		Prestations annuelles payables (\$)		Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations	Variation	Variation	Obligation au titre des	
	Années	À la fin de		déterminées au début de 2017	attribuable à des éléments rémunératoires	attribuable à des éléments non rémunératoires ²	prestations déterminées à la fin de 2017	
	décomptées	l'exercice	À 65 ans	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	
Michael Dilger	12,8333	140 190	292 196	2 077 330	411 188	157 157	2 645 675	
Scott Burrows ¹	3,0000	16 069	183 050	143 423	103 044	34 107	280 574	
Stuart Taylor	8,5000	53 103	107 528	752 564	110 571	51 229	914 364	
Paul Murphy	6,8333	41 774	90 323	585 311	108 593	41 550	735 454	
Harold Andersen ¹	3,0000	13 568	121 921	137 208	85 187	24 113	246 508	

MM. Burrows et Andersen sont devenus admissibles au régime de retraite à prestations déterminées le 1^{er} janvier 2015. Ils ont également droit à des prestations aux termes du régime à cotisations déterminées d'un montant de 68 428 \$ dans le cas de M. Burrows et de 68 215 \$ dans le cas de M. Andersen.

Cessation d'emploi et changement de contrôle

Le tableau ci-après indique les paiements que nous ferons aux membres de la haute direction visés en cas de cessation d'emploi pour quelque motif que ce soit ou de changement de contrôle de Pembina comme il est précisé dans leurs contrats d'emploi, le texte du régime ou les certificats d'attribution.

	Paiement en espèces	Régime d'unités d'actions	Régime d'options d'achat d'actions
Retraite	• aucun	 les attributions faites durant l'année de la retraite sont établies au prorata jusqu'à la date de retraite les UAS et les UAR dont les droits ne sont pas acquis s'acquièrent comme si le membre de la direction était toujours à l'emploi de la société 	 les options sont réparties proportionnellement jusqu'au dernier jour d'emploi actif les options non acquises continuent d'être acquises et les options acquises peuvent être exercées dans les trois ans suivant le dernier jour d'emploi actif ou jusqu'à leur expiration (la première des éventualités étant à retenir)
Invalidité	• aucun	 les UAS et les UAR dont les droits ne sont pas acquis s'acquièrent comme si le membre de la direction était toujours à l'emploi de la société 	• idem à la retraite

² La variation attribuable à des éléments non rémunératoires représente l'augmentation ou la diminution de l'obligation au titre des prestations constituées pour toutes raisons non liées à la variation attribuable à des éléments rémunératoires. Elle comprend l'intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au 31 décembre 2017 et les modifications aux tables des taux de mortalité et des taux d'actualisation.

	Paiement en espèces	Régime d'unités d'actions	Régime d'options d'achat d'actions
Démission	• aucun	 les UAS et les UAR dont les droits ne sont pas acquis sont perdues et annulées 	 les options non acquises expirent immédiatement les options acquises peuvent être exercées dans les 90 jours suivant l'avis de cessation d'emploi ou le dernier jour d'emploi actif (la dernière des éventualités étant à retenir)
Décès	• aucun	 toutes les UAS et les UAR dont les droits ne sont pas acquis s'acquièrent au dernier jour de travail et le conseil établit le multiplicateur du rendement pour les UAR 	• idem à la retraite
Congédiement déguisé	 indemnité de départ (voir ci-après) 	• idem à la retraite	• idem à la retraite
Congédiement sans motif valable	 indemnité de départ (voir ci-après) 	• idem à la retraite	• idem à la retraite
Congédiement avec motif valable	• aucun	• idem à la démission	les options expirent immédiatement
Changement de contrôle ¹	• aucun	 les UAS et les UAR dont les droits ne sont acquis deviennent pleinement acquises et sont payées à la date de prise d'effet du changement de contrôle (ou dès que possible par la suite), y compris toutes les unités liées aux dividendes le conseil établit le multiplicateur du rendement pour les UAR avant la date de prise d'effet du changement de contrôle, ou le multiplicateur du rendement correspondra au niveau cible 	les titulaires d'options se voient attribuer le nombre de titres de l'émetteur issu de l'opération qu'ils auraient reçu si leurs options visant l'achat d'actions avaient été exercées immédiatement avant l'opération, sauf dans certaines circonstances²

Si le chef de la direction, le chef des finances et les autres premiers vice-présidents agissant en qualité de chef de la direction se voient offrir un emploi continu à des conditions comparables, les UAS et les UAR attribuées ne s'acquerront pas ou ne seront pas payées et continueront à être acquises conformément à leurs modalités à l'égard de l'émetteur successeur.

Indemnités de départ

Nous attribuons des paiements en espèces appelés indemnités de départ dans les cas suivants :

- un congédiement sans motif valable;
- un congédiement déguisé (dans les 180 jours suivant un changement fondamental à l'emploi);

Les exceptions sont les suivantes : a) l'opération ne prévoit pas le remplacement des actions ordinaires de Pembina; b) le conseil (agissant raisonnablement) juge qu'il est impossible de procéder au remplacement des actions de Pembina ou que celui-ci entraînerait des incidences fiscales défavorables pour les titulaires d'options; c) les titres substituts ne sont (ou ne seront) pas inscrits et affichés à la cote d'une bourse de valeurs reconnue. Dans de tels cas, les options en cours de validité s'acquerront pleinement et pourront être exercées à tout moment avant la réalisation de l'opération, mais sous réserve de la réalisation de l'opération, à moins que le conseil n'en décide autrement. Les options non exercées seront perdues et annulées sans compensation, sous réserve du pouvoir discrétionnaire du conseil.

• l'omission d'offrir un poste et des tâches comparables et la même rémunération et les mêmes avantages sociaux ou une rémunération et des avantages sociaux comparables après le changement de contrôle (dans les 180 jours suivant la date de prise d'effet de l'opération).

Ces situations sont définies dans les contrats d'emploi. Dans de telles circonstances, les membres de la direction ont le droit de recevoir un paiement en espèces correspondant à ce qui suit :

- la période d'avis indiquée dans le contrat du membre de la direction (soit deux ans pour tous les membres de la haute direction visés)
 multipliée par
- la somme :
 - du salaire du membre de la direction pour l'exercice en cours;
 - un montant correspondant à 20 % de son salaire actuel (tenant lieu des avantages sociaux et de certains autres paiements);
 - la moyenne simple de l'attribution incitative à court terme annuelle pour les trois derniers exercices.

Les membres de la haute direction visés peuvent choisir de recevoir le montant intégral sous forme de montant forfaitaire dans les 30 jours suivant la date de leur cessation d'emploi, ou deux versements égaux sur une période de deux ans. Les sommes gagnées par les membres de la direction après leur départ ne seront pas déduites du montant de ces paiements.

Nos indemnités de départ comprennent des dispositions usuelles en matière de confidentialité, en vigueur pendant deux ans, ainsi que des dispositions en matière de non-concurrence pour diverses périodes. Afin de recevoir le paiement, le membre de la haute direction nous libère de toute autre obligation et convient également de continuer à respecter les exigences relatives à la propriété d'actions qui s'appliquent à lui durant un an.

Définition d'un changement de contrôle

La définition d'un changement de contrôle est différente selon qu'il s'agit des contrats d'emploi des membres de la direction, du régime d'unités d'actions ou du régime d'options d'achat d'actions.

Contrats d'emploi des membres de la direction

Un changement de contrôle correspond à l'une des situations suivantes :

- l'acquisition de 50 % ou plus de nos titres comportant droit de vote émis et en circulation;
- la vente de plus de 50 % de notre actif net;
- une acquisition nécessitant l'approbation des actionnaires;
- la dissolution ou la liquidation de la société:
- un changement dans la composition de notre conseil à la suite d'une élection contestée des administrateurs, d'une assemblée de nos actionnaires où un point à l'ordre du jour portait sur l'élection des administrateurs ou d'une autre opération, lorsque les personnes qui étaient administrateurs avant l'événement ne constituent plus la majorité des administrateurs après l'événement;
- un autre événement comparable, selon ce que le conseil détermine.

Régime d'unités d'actions

Un changement de contrôle correspond à l'une des situations suivantes :

- l'acquisition de 50 % ou plus de nos titres comportant droit de vote émis et en circulation;
- la vente de plus de 50 % de notre actif net;
- la dissolution ou la liquidation de la société;
- une acquisition nécessitant l'approbation des actionnaires:
- le départ de la majorité des administrateurs du conseil;
- un autre événement comparable, selon ce que le conseil détermine.

Il est à noter que les indemnités payables en cas de changement de contrôle aux termes du régime d'unités d'actions sont assujetties à une « double condition », c'est-à-dire qu'elles ne s'appliquent que si le chef de la direction, le chef des finances et les autres premiers vice-présidents agissant en qualité de chef de la direction ne se voient pas offrir un emploi continu à des conditions comparables.

Régime d'options d'achat d'actions

Un changement de contrôle correspond à l'une des situations suivantes :

- la réalisation d'une fusion ou d'un arrangement;
- la vente de la totalité ou de la quasi-totalité de nos actifs et de notre entreprise;
- le fait que la société soit visée par une offre publique d'achat ou une autre opération similaire.

Paiements estimatifs

Le tableau suivant présente les paiements supplémentaires estimatifs qui auraient été versés à chaque membre de la haute direction visé s'il avait été mis fin à son emploi le 31 décembre 2017 (avec et sans changement de contrôle) :

				Paiements aux termes du régime d'unités d'actions ⁵ (\$)		Paiements aux termes du régime d'options ⁶ (\$)			
Nom	Salaire ¹ (\$)	Prime incitative annuelle ² (\$)	Avantages sociaux et avantages accessoires (\$)	Congédiement sans motif valable/ congédiement déquisé ³	Cessation d'emploi à la suite d'un changement de contrôle ^{4,5}	Congédiement sans motif valable/ congédiement déquisé ⁶	Cessation d'emploi à la suite d'un changement de contrôle ⁶	Congédiement sans motif valable/ congédiement déquisé	Cessation d'emploi à la suite d'un changement de contrôle
Michael Dilger	1 850 000	2 507 327	370 000	3 946 172	3 946 172	4 927 372	4 927 372	13 600 871	13 600 871
Scott Burrows	930 000	780 090	186 000	1 232 047	1 232 047	818 003	818 003	3 946 140	3 946 140
Stuart Taylor	930 000	856 481	186 000	1 321 338	1 321 338	1 263 711	1 263 711	4 557 530	4 557 530
Paul Murphy	930 000	799 849	186 000	1 321 338	1 321 338	1 158 321	1 158 321	4 395 508	4 395 508
Harold Andersen	760 000	522 370	152 000	904 419	904 419	531 614	531 614	2 870 393	2 870 393

Salaire de base pour 2017 multiplié par la période d'avis (voir la page 88).

² Période d'avis multipliée par la moyenne des primes incitatives annuelles gagnées pour 2015, 2016 et 2017.

³ En cas de congédiement sans motif valable, ou de congédiement déguisé, les UAS et les UAR continuent à s'acquérir comme si la personne était toujours au service de Pembina de sorte que ces montants ne sont pas immédiatement payables.

Estimés à 45,51 \$ par action (soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX le 29 décembre 2017). Comprend les UAS et les UAR accumulées en équivalents de dividendes.

Les montants aux termes du régime d'unités d'actions sont payables à la suite d'un changement de contrôle seulement si le chef de la direction, le chef des finances et les premiers vice-présidents agissant en qualité de chef de la direction ne se voient pas offrir un emploi continu à des conditions comparables. Voir la page 87 pour plus de renseignements.

La valeur des options est estimée à 45,51 \$ par action (soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la TSX le 29 décembre 2017) moins le prix d'attribution des options d'achat d'actions applicable de 39,53 \$ par action pour l'attribution de 2014, de 41,25 \$ par action pour l'attribution de 2015, de 33,80 \$ par action pour la tranche 1 de l'attribution de 2016, de 39,63 \$ par action pour la tranche 2 de l'attribution de 2016, de 38,76 \$ par action pour la tranche 3 de l'attribution de 2016, de 42,97 \$ par action pour la tranche 1 de l'attribution de 2017, de 41,59 \$ par action pour la tranche 2 de l'attribution de 2017 et de 45,66 \$ par action pour la tranche 3 de l'attribution de 2017, multiplié par le nombre d'options en cours.

Renseignements concernant les régimes incitatifs à long terme

Titres pouvant être émis aux termes de régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres

Nouvelles émissions autorisées aux termes de nos régimes incitatifs à long terme à la fin de 2017

- Dilution des options en cours en tant que pourcentage des actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2017 : 3,1 %
- Attributions pour 2017 en tant que pourcentage des actions ordinaires et en circulation (*taux d'épuisement*) : 0,7 % (1,3 % en 2016; 0,3 % en 2015)

	Nombre de titres devant être émis à l'exercice des options, des bons et des droits en circulation a)	Prix d'exercice moyen pondéré des options, des bons et des droits en circulation b)	Nombre de titres restants à émettre aux termes de régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres (à l'exclusion des titres indiqués dans la colonne a))
Régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres approuvés par les porteurs de titres	15 676 774	40,94 \$	19 428 474
Total	15 676 774	40,94 \$	19 428 474

Régime d'options d'achat d'actions

Lancé en 2011 et modifié en 2017

Administration of	ut
régime	
•	

Notre conseil administre le régime d'options d'achat d'actions.

Pembina attribue des attributions en se fondant sur les règles établies et les décisions prises par le conseil, notamment le moment des attributions d'options et le moment de leur acquisition et de leur expiration.

Admissibilité

Tous les employés

Attributions

Options permettant l'achat d'actions ordinaires Les options ne peuvent être cédées ni transférées.

Actions réservées et disponibles

38 000 000 d'actions ordinaires ont été réservées à des fins d'émission aux termes du régime (7,6 % des actions ordinaires émises et en circulation au 31 décembre 2017). Nous avons émis 2 894 752 actions ordinaires dans le cadre d'exercices d'options aux termes du régime depuis sa création en 2011 (soit 0,6 % des actions ordinaires émises et en circulation au 31 décembre 2017) et, ainsi, il y a 35 105 248 actions ordinaires restantes aux fins d'émission future (soit 7,0 % des actions ordinaires émises et en circulation au 31 décembre 2017).

Les actions réservées pour des options qui sont annulées ou qui expirent sont de nouveau immédiatement réservées pour le régime et disponibles à des fins d'émission future.

Actions pouvant être émises et en circulation

Au 31 décembre 2017, il y avait 15 676 774 actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice d'options en cours de validité attribuées aux termes du régime d'options d'achat d'actions :

Voir également la note 16 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le

31 décembre 2017

- prix d'exercice : allant de 25,28 \$ à 52,01 \$
- prix d'exercice moyen pondéré : 40,94 \$
 dates d'expiration : allant d'août 2018 à décembre 2024
- 0,7 % des actions émises et en circulation

Attribution et émission d'options d'achat d'actions

Le conseil attribue des options une fois par année qui sont émises en un ou plusieurs jours au cours de l'année, tel qu'il est précisé au moment de l'attribution. Le prix d'exercice correspondra au cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date d'émission.

Acquisition, expiration et paiement

L'acquisition et l'expiration sont établies par le conseil, mais la date d'expiration ne peut avoir lieu plus de sept ans après la date à laquelle les options ont été attribuées.

Historiquement, le conseil a attribué des options ayant une durée de sept ans, dont les droits s'acquièrent sur trois ans, en commençant un an après la date d'attribution.

L'expiration peut être reportée de 10 jours ouvrables si les options expirent dans les 10 jours suivant une interdiction d'opérations.

Chaque option dont les droits deviennent acquis peut être utilisée pour acheter une action ordinaire de Pembina. Le prix sera au moins égal au cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la TSX au cours des cinq jours précédant l'émission des options.

Aide financière

Le régime ne prévoit pas une aide financière pour permettre aux participants d'exercer leurs options.

Exercice sans décaissement

Si le conseil l'approuve, un participant peut recevoir des actions ordinaires ayant une valeur marchande correspondant à la valeur *dans le cours* d'une option au moment de son exercice. Dans ce cas, le nombre d'actions ordinaires émises aux participants, et non le nombre d'actions ordinaires sous-jacentes réservées aux fins d'émission aux termes de l'option, sera déduit du régime.

Cessation d'emploi et changement de contrôle

Pour toutes les cessations d'emploi, sauf la cessation d'emploi pour motif valable (sous réserve des modalités de l'attribution d'options, du certificat attestant les options ou d'un contrat d'emploi) :

- les options non acquises expirent immédiatement;
- les options acquises peuvent être exercées dans les 90 jours suivant un avis de cessation d'emploi ou le dernier jour d'emploi actif (selon la plus tardive de ces dates).

En cas de cessation d'emploi pour motif valable :

- les options non acquises expirent immédiatement;
- les options acquises sont perdues.

En cas de changement de contrôle :

- les titulaires d'options se voient attribuer le nombre de titres du nouvel émetteur qu'ils auraient reçus si leurs options permettant l'achat d'actions avaient été exercées immédiatement avant l'opération, sauf si :
 - l'opération ne prévoit pas le remplacement des actions ordinaires de Pembina ou leur substitution;
 - le conseil (agissant raisonnablement) estime qu'une substitution ou qu'un remplacement des actions de Pembina n'est pas possible ou qu'il entraînerait des incidences fiscales défavorables pour les titulaires d'options;
 - les titres de remplacement ne sont pas (et ne seront pas) inscrits à la cote d'une bourse de valeurs reconnue ni affichés aux fins de négociation à une telle bourse.

Dans ces cas, les options en cours de validité seront acquises intégralement et pourront être exercées à tout moment avant que l'opération ne soit réalisée, mais sous réserve de la réalisation de l'opération, à moins que le conseil n'en décide autrement. Les options non exercées seront perdues et annulées sans compensation, sous réserve de la latitude du conseil.

Un changement de contrôle est défini comme l'une des situations suivantes :

- la réalisation d'une fusion, d'un regroupement ou d'un arrangement;
- la vente de la totalité ou de la quasi-totalité de nos actifs et de nos entreprises, le fait que la société soit visée par une offre publique d'achat ou une autre opération comparable.

Limites

Individuelle: 5 % des actions ordinaires émises et en circulation (sans tenir compte de la dilution) (ou 25 157 531 actions ordinaires au 31 décembre 2017) à la date d'attribution, moins le nombre total d'actions ordinaires réservées à des fins d'émission à cette personne aux termes de tout autre mécanisme de rémunération fondé sur des titres de capitaux propres.

Tous les initiés (en tant que groupe) : 10 % des actions ordinaires émises et en circulation (sans tenir compte de la dilution) à la date d'attribution, moins le nombre total d'actions ordinaires réservées à des fins d'émission aux initiés aux termes de tout autre mécanisme de rémunération fondé sur des titres de capitaux propres.

Limite annuelle :

Chaque initié : la même que la limite individuelle, à l'exclusion des actions émises à l'initié aux termes du régime d'options d'achat d'actions ou d'un autre mécanisme de rémunération fondé sur des titres de capitaux propres au cours de la période de un an qui précède.

Tous les initiés (en tant que groupe) : la même que la limite pour les groupes d'initiés, à l'exclusion des actions émises aux initiés dans leur ensemble aux termes du régime d'options d'achat d'actions ou d'un autre mécanisme de rémunération fondé sur des titres de capitaux propres au cours de la période de un an qui précède.

Note: Puisque les initiés devraient actuellement participer à notre régime d'unités d'actions et ne devraient pas être admissibles au régime d'options d'achat d'actions, nous ne prévoyons pas émettre d'options aux initiés aux termes de ce régime.

Modification du régime

Le conseil peut apporter des modifications au régime sans l'approbation des actionnaires, mais les titulaires d'options doivent consentir aux modifications qui pourraient leur nuire.

Les modifications suivantes exigent l'approbation de la majorité des actionnaires :

- l'augmentation du nombre (ou du pourcentage) d'actions qui peuvent être émises au moyen du régime;
- une modification qui réduirait le prix d'exercice d'une option en cours de validité (y compris l'annulation et la réémission de l'option);
- le report de la date d'expiration d'une option (sauf pour éviter une période d'interdiction d'opérations);
- l'ajout de nouvelles catégories de participants admissibles;
- la modification du régime afin de permettre aux participants de transférer ou de céder des options (sauf à un membre de la famille, à une entité contrôlée par un participant ou un membre de sa famille, à un organisme de bienfaisance ou à des fins de planification successorale et de règlement de succession), à moins que les modifications ne découlent d'un changement de contrôle ou ne soient apportées pour empêcher la dilution;
- des modifications aux types de modifications qui peuvent être apportées au régime.

Des modifications du régime pourraient également devoir être approuvées par les bourses de valeurs concernées.

Dispositions antidilution

Le régime comprend les dispositions usuelles pour empêcher la dilution en cas de changement dans la structure de notre capital.

Fermeture du régime

Le conseil peut suspendre le régime ou y mettre fin à tout moment.

Régime d'unités d'actions

Lancé en 2010

Administration du régime

Notre conseil administre le régime d'unités d'actions.

Pembina attribue les attributions en fonction des règles établies et des décisions prises par le conseil, notamment :

- l'opportunité d'attribuer ou non des attributions;
- le moment où les attributions sont attribuées;
- les bénéficiaires des attributions;
- les dates d'attribution, les périodes de rendement et d'acquisition;
- la juste valeur marchande des actions ordinaires;
- l'établissement du nombre d'UAS et d'UAR attribuées;
- les conditions d'acquisition liées notamment au temps et au rendement (y compris les multiplicateurs);
- l'établissement, la modification et l'annulation du régime et des conventions, des règlements et des conditions d'attribution;
- l'interprétation du régime et de toutes conventions d'attribution connexes;
- toutes autres décisions jugées nécessaires à l'administration du régime.

Le conseil peut déléguer ses fonctions d'administration à un comité, à ses membres ou à nos membres de la haute direction, ou encore à des mandataires ou administrateurs tiers, si la loi et les règles du conseil le permettent et sous réserve des règles et autres restrictions du régime.

Modification du régime

Le conseil peut apporter des modifications au régime sans l'approbation des actionnaires, mais les bénéficiaires d'attributions doivent consentir aux modifications qui pourraient leur nuire.

À tout moment, le conseil peut décider :

- de devancer l'acquisition de la totalité ou d'un pourcentage des UAS et des UAR jointes à une attribution:
- de renoncer à une modalité ou à une condition d'une attribution;
- de décider qu'une modalité ou qu'une condition rattachée à une attribution était respectée ou remplie avant la survenance d'un changement de contrôle.

Il peut également décider que le paiement et le règlement auront lieu immédiatement, ou prendront effet immédiatement avant la date de prise d'effet d'un changement de contrôle (ou sous réserve de celle-ci).

Le conseil peut également apporter des modifications pour empêcher la dilution ou un accroissement des droits attribués aux termes du régime d'unités d'actions à la suite d'un changement de contrôle qui touche nos actions ordinaires.

Des modifications du régime pourraient également devoir être approuvées par les autorités de réglementation concernées.

Fermeture du régime

Le conseil peut suspendre le régime ou y mettre fin à tout moment.

Changement de contrôle

Voir Cessation d'emploi et changement de contrôle à la page 87.

6. Autres renseignements

Intérêt dans les questions à l'ordre du jour, opérations importantes et dettes

À notre connaissance, aucune personne qui a été un administrateur ou un membre de la haute direction de Pembina à un moment donné depuis le 1^{er} janvier 2017, aucun des candidats à un poste d'administrateur et aucune personne qui a un lien avec ces personnes ou un des membres de leur groupe, respectivement :

- n'a d'intérêt important, directement ou indirectement, du fait de la propriété véritable de titres ou par ailleurs, dans une question à l'ordre du jour de l'assemblée (sauf l'élection des administrateurs ou la nomination des auditeurs);
- n'a d'intérêt important, directement ou indirectement, dans une opération depuis le 1^{er} janvier 2017 ou dans une opération proposée qui a eu ou qui aura une incidence importante sur la société ou sur une de nos filiales; ni
- n'est actuellement endetté envers Pembina ou l'une de nos filiales ni ne l'a été à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2017.

À propos des mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons plusieurs mesures supplémentaires pour évaluer le rendement de notre société et de notre entreprise parce que nous croyons qu'elles fournissent de précieux renseignements supplémentaires concernant notre rendement opérationnel et financier aux investisseurs et aux analystes.

Elles sont considérées comme supplémentaires parce qu'elles ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et n'ont pas de signification normalisée; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Le lecteur ne devrait pas les utiliser comme solution de rechange à des mesures conformes aux PCGR pour évaluer notre rendement. Pour de plus amples renseignements concernant les mesures financières qui ne sont pas définies par les PCGR, notamment les rapprochements à la mesure conforme aux PCGR comparable la plus rapprochée, voir *Mesures non conformes aux PCGR* dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Vous pouvez consulter notre rapport de gestion sur notre site Web (www.pembina.com), sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

BAIIA rajusté

Le BAIIA rajusté est une mesure non conforme aux PCGR qui correspond au bénéfice pour l'exercice avant les frais de financement nets, les impôts sur les bénéfices, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (inclus dans les charges d'exploitation et les charges générales et administratives) ainsi que les profits et pertes latents à l'égard d'instruments financiers dérivés sur marchandises. L'exclusion des profits ou pertes latents à l'égard d'instruments financiers dérivés sur marchandises permet d'éliminer l'incidence hors trésorerie de ces gains et de ces pertes.

La BAIIA rajusté comprend également des rajustements du bénéfice pour la perte (le gain) tirée de la disposition d'actifs, les frais d'opérations engagés à l'égard des acquisitions, les charges de dépréciation ou les écritures de contrepassation et les réductions de valeur à l'égard de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles et des corporelles, ainsi que certaines provisions hors trésorerie. Les rajustements apportés au bénéfice sont également apportés à la quote-part du gain tiré des investissements dans les entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de Pembina des résultats tirés des investissements dans les entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans lesquelles elle détient une participation privilégiée est présentée dans le BAIIA rajusté à titre de participation ordinaire de 50 %. Ces rajustements supplémentaires sont effectués afin d'exclure divers éléments hors trésorerie et autres qui ne sont pas représentatifs des activités poursuivies. La direction estime que le BAIIA rajusté fournit de précieux renseignements aux investisseurs, car il constitue un important indicateur de la capacité d'un émetteur de générer des liquidités par le truchement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Le BAIIA rajusté est également utilisé par les investisseurs et les analystes pour évaluer la performance financière d'un émetteur et afin d'en déterminer la valeur, notamment parce qu'il permet de calculer les ratios financiers et les ratios d'endettement. La direction utilise le BAIIA rajusté pour établir des objectifs et le considère comme un indicateur de performance clé témoignant de la réussite de la société. Pembina présente le BAIIA rajusté puisque la direction

croit qu'il s'il s'agit d'une mesure fréquemment utilisée par les analystes, les investisseurs et les autres parties intéressées afin d'évaluer la performance financière de la société.

Flux de trésorerie rajustés provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie rajustés provenant des activités d'exploitation sont une mesure non conforme aux PCGR qui est définie comme étant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation majorés de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, ajustés de la charge d'impôt exigible et des paiements fondés sur des actions et déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées. Les flux de trésorerie rajustés provenant des activités d'exploitation excluent les dividendes sur actions privilégiées puisqu'ils ne sont pas attribuables aux porteurs d'actions ordinaires. Le calcul a été modifié et comprend maintenant l'impôt exigible et les paiements fondés sur des actions, ce qui permet à la direction de mieux évaluer les obligations mentionnées ci-dessous. La direction estime que les flux de trésorerie rajustés provenant des activités d'exploitation fournissent une information comparable aux investisseurs et leur permettent d'évaluer la performance financière au cours de chaque période de présentation de l'information financière. La direction a recours aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation aiustés afin de fixer des objectifs et les considère comme un indicateur de performance clé témoignant de la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations à l'égard des intérêts, des paiements de dividendes et de ses autres engagements. Les montants par action ordinaire sont calculés en divisant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, ou les flux de trésorerie rajustés provenant des activités d'exploitation, selon le cas, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

